

Infirmières réglementées : tendances canadiennes,
2007 à 2011

Notre vision

De meilleures données pour de meilleures décisions : des Canadiens en meilleure santé

Notre mandat

Exercer le leadership visant l'élaboration et le maintien d'une information sur la santé exhaustive et intégrée pour des politiques avisées et une gestion efficace du système de santé qui permettent d'améliorer la santé et les soins de santé

Nos valeurs

Respect, intégrité, collaboration, excellence, innovation

Tableau des matières

À propos de la Base de données sur les infirmières et infirmiers de l'ICIS.....	iii
Sommaire.....	v
La main-d'œuvre infirmière réglementée au Canada	1
Infirmières autorisées	2
Infirmières auxiliaires autorisées	5
Infirmières psychiatriques autorisées	6
Profil de la main-d'œuvre infirmière réglementée, Canada, 2011	7
Points saillants sur les provinces et les territoires	9
Terre-Neuve-et-Labrador	10
Points saillants.....	10
Profil de la main-d'œuvre infirmière réglementée, Terre-Neuve-et-Labrador, 2011.....	11
Main-d'œuvre infirmière réglementée employée en soins directs par région sanitaire, Terre-Neuve-et-Labrador, 2011	13
Île-du-Prince-Édouard	14
Points saillants.....	14
Profil de la main-d'œuvre infirmière réglementée, Île-du-Prince-Édouard, 2011.....	15
Main-d'œuvre infirmière réglementée employée en soins directs par région sanitaire, Île-du-Prince-Édouard, 2011	17
Nouvelle-Écosse	18
Points saillants.....	18
Profil de la main-d'œuvre infirmière réglementée, Nouvelle-Écosse, 2011.....	19
Main-d'œuvre infirmière réglementée employée en soins directs par région sanitaire, Nouvelle-Écosse, 2011	21
Nouveau-Brunswick	22
Points saillants.....	22
Profil de la main-d'œuvre infirmière réglementée, Nouveau-Brunswick, 2011.....	23
Main-d'œuvre infirmière réglementée employée en soins directs par région sanitaire, Nouveau-Brunswick, 2011	25
Québec.....	26
Points saillants.....	26
Profil de la main-d'œuvre infirmière réglementée, Québec, 2011	27
Main-d'œuvre infirmière réglementée employée en soins directs par région sanitaire, Québec, 2011.....	29
Ontario.....	30
Points saillants.....	30
Profil de la main-d'œuvre infirmière réglementée, Ontario, 2011	31
Main-d'œuvre infirmière réglementée employée en soins directs par région sanitaire (unités de santé publique), Ontario, 2011	33

Main-d'œuvre infirmière réglementée employée en soins directs par région sanitaire (réseau local d'intégration des services de santé), Ontario, 2011	35
Manitoba.....	36
Points saillants.....	36
Profil de la main-d'œuvre infirmière réglementée, Manitoba, 2011	37
Main-d'œuvre infirmière réglementée employée en soins directs par région sanitaire, Manitoba, 2011	39
Saskatchewan.....	40
Points saillants.....	40
Profil de la main-d'œuvre infirmière réglementée, Saskatchewan, 2011	41
Main-d'œuvre infirmière réglementée employée en soins directs par région sanitaire, Saskatchewan, 2011	43
Alberta.....	44
Points saillants.....	44
Profil de la main-d'œuvre infirmière réglementée, Alberta, 2011	45
Main-d'œuvre infirmière réglementée employée en soins directs par région sanitaire, Alberta, 2011.....	47
Colombie-Britannique.....	48
Points saillants.....	48
Profil de la main-d'œuvre infirmière réglementée, Colombie-Britannique, 2011	49
Main-d'œuvre infirmière réglementée employée en soins directs par région sanitaire, Colombie-Britannique, 2011.....	51
Yukon	52
Points saillants.....	52
Profil de la main-d'œuvre infirmière réglementée, Yukon, 2011.....	53
Main-d'œuvre infirmière réglementée employée en soins directs par région sanitaire, Yukon, 2011	55
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	56
Points saillants.....	56
Profil de la main-d'œuvre infirmière réglementée, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut, 2011	57
Main-d'œuvre infirmière réglementée employée en soins directs par région sanitaire, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut, 2011	59
Notes méthodologiques	61
Modifications méthodologiques et historiques	71
Références.....	77

À propos de la Base de données sur les infirmières et infirmiers de l'ICIS

La Base de données sur les infirmières et infirmiers de l'ICIS contient de l'information sur la démographie, la formation et l'emploi des trois professions infirmières réglementées au Canada : les infirmières autorisées (y compris les infirmières praticiennes), les infirmières auxiliaires autorisées et les infirmières psychiatriques autorisées.

Pour obtenir de plus amples renseignements

- Tableaux de données sur les infirmières, de 2007 à 2011
- Documents de référence
 - *Dictionnaire des données et manuel de traitement sur les infirmières et infirmiers autorisés*
 - *Dictionnaire des données et manuel de traitement sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés*
 - *Dictionnaire des données et manuel de traitement sur les infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés*
- Autres documents de la Division des ressources humaines de la santé de l'ICIS :
 - *Nombre, répartition et migration des médecins canadiens*
 - *Technologistes de laboratoire médical au Canada*
 - *Technologues en radiation médicale au Canada*
 - *Les physiothérapeutes au Canada*
 - *Les pharmaciennes et pharmaciens au Canada*
 - *Les ergothérapeutes au Canada*

Pour obtenir un complément d'information, veuillez communiquer avec :

Chef de section, Ressources humaines de la santé (personnel infirmier)
Institut canadien d'information sur la santé
495, chemin Richmond, bureau 600
Ottawa (Ontario) K2A 4H6

Téléphone : 613-241-7860

Télécopieur : 613-241-8120

Courriel : personnelinfirmier@icis.ca

Site Web : www.icis.ca

Sommaire

Le rapport *Infirmières réglementées : tendances canadiennes, 2007 à 2011* utilise les données de la Base de données sur les infirmières et infirmiers (BDII) de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), qui portent sur les trois professions infirmières réglementées au Canada, soit les infirmières autorisées (IA, y compris les infirmières praticiennes), les infirmières auxiliaires autorisées (IAA) et les infirmières psychiatriques autorisées (IPA). Le présent document dépeint les tendances observées au sein des professions infirmières réglementées, au Canada, et selon diverses caractéristiques démographiques, éducationnelles, migratoires et professionnelles afin d'éclairer la planification des ressources humaines de la santé au Canada.

Croissance continue de la main-d'œuvre

Le nombre d'infirmières réglementées admissibles à la pratique (y compris celles qui travaillent ou non) a augmenté de près de 10 % au Canada de 2007 à 2011. Au cours de la même période, l'ensemble de la main-d'œuvre canadienne a connu une croissance de moins de 5 %ⁱ, tout comme la population généraleⁱⁱ.

Plus de 92 % des infirmières admissibles à la pratique en 2011 occupaient un emploi, ce qui signifie qu'environ 8 % d'entre elles n'étaient pas sur le marché du travail (par choix ou incapacité de se trouver un emploi). Parmi celles qui travaillaient, plus de 56 % occupaient un emploi à temps plein.

Plus de 360 000 infirmières réglementées travaillaient au Canada en 2011 dans tout le continuum de soins, ce qui représente une hausse de plus ou moins 8 % depuis 2007. Le nombre d'infirmières réglementées par 100 000 habitants a également augmenté de 2007 à 2011 pour passer de 1 011 à 1 046. Environ les trois quarts de ces infirmières réglementées étaient des infirmières autorisées (y compris les infirmières praticiennes). Les infirmières auxiliaires autorisées représentaient près du quart des effectifs en soins infirmiers, tandis que les infirmières psychiatriques autoriséesⁱⁱⁱ composaient moins de 2 % de ces effectifs. Ces proportions sont restées relativement stables au cours des cinq dernières années.

i. Statistique Canada. Tableaux 282-0002 et 282-0022 : Caractéristiques de la population active. CANSIM (base de données). <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/econ10-fra.htm>. Consulté le 15 octobre 2012.

ii. Statistique Canada. Tableau 109-5325 : Estimations de la population (Recensement de 2006 et données administratives), selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2011) et groupes de régions homologues, annuel (nombre). CANSIM (base de données). <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?jsessionid=91687A36405D489D1F9BABB558E580D7?id=1095325&retrLang=fra&lang=fra>. Consulté le 15 octobre 2012.

iii. La profession d'IPA est réglementée au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta, en Colombie-Britannique et au Yukon. Les données présentées dans le présent rapport n'incluent pas celles des IPA du Yukon.

Des infirmières praticiennes plus nombreuses

Le nombre d'infirmières praticiennes (IP) autorisées a doublé en passant de 1 344 à 2 777 entre 2007 et 2011, ce qui fait foi des lois régissant les IP qui ont été adoptées par les provinces et les territoires au début de la décennie. Cependant, celles-ci ne représentaient toujours que 1 % de l'ensemble des infirmières autorisées. Plus de la moitié des IP travaillaient hors du milieu hospitalier et choisissaient des secteurs comme la pratique communautaire.

Évolution du profil démographique

L'âge moyen des infirmières réglementées au Canada était de 44,8 ans en 2011. Les IAA demeuraient les plus jeunes parmi les professions infirmières; leur âge moyen est inférieur de 2,5 ans à celui des IA et de 4,5 ans à celui des IPA. De 2007 à 2011, l'âge moyen des IAA a diminué, tandis que celui des IPA est demeuré inchangé et celui des IA a augmenté légèrement.

En 2011, les infirmières réglementées âgées de 50 ans ou plus représentaient plus de 40 % de la main-d'œuvre des IA et des IPA, mais le tiers de la main-d'œuvre des IAA. Les infirmières réglementées les plus près de l'âge de la retraite (60 ans ou plus) étaient plus susceptibles de travailler hors du milieu hospitalier.

Caractéristiques de la pratique

De 2007 à 2011, les taux d'emplois occasionnels ont augmenté chez les IA et les IPA, mais diminué chez les IAA. Depuis 2009, environ la moitié des IAA occupaient un emploi à temps plein.

Le milieu hospitalier est demeuré le premier employeur d'infirmières réglementées, bien que les IPA étaient aussi susceptibles de travailler dans le secteur des soins de longue durée. La situation n'a pas changé au cours de la période de cinq ans.

Tendances de migration des diplômées

Au Canada, la Colombie-Britannique, l'Alberta et l'Ontario étaient les trois destinations les plus prisées par les diplômées ayant migré après l'obtention de leur diplôme. Cette tendance illustre la migration globale des infirmières réglementées au Canada en 2011.

La proportion d'infirmières diplômées à l'étranger au sein de la main-d'œuvre canadienne a augmenté légèrement de 2007 à 2011, mais représentait généralement moins de 8 % de l'ensemble des infirmières réglementées.

La main-d'œuvre infirmière réglementée au Canada

Avis : Par souci d'allègement, nous recourons à la désignation « infirmière » dans le présent texte. Il est entendu que cette désignation se veut générique et englobe les infirmiers.

La présente section traite des trois professions infirmières réglementées au Canada. Chaque province et territoire a établi sa propre législation régissant la pratique des soins infirmiers et son propre organisme de réglementation et de délivrance de permis à ses membres. Voici une courte description de chaque profession réglementée en soins infirmiers :

Les **infirmières autorisées** (y compris les infirmières praticiennes) travaillent à la fois de manière autonome et en collaboration avec d'autres dispensateurs de soins de santé afin de coordonner les soins de santé, d'offrir des services directs aux clients et de les aider à prendre les décisions et les mesures relatives à l'autogestion de leurs soins en cas de maladie, de blessure et d'invalidité, à chaque étape de la vie.

Les **infirmières praticiennes** sont des IA expérimentées qui ont reçu une formation supplémentaire. Elles peuvent prescrire et interpréter des tests diagnostiques, prescrire des médicaments, l'utilisation d'appareils médicaux et d'autres thérapies ainsi que pratiquer certaines interventions¹. Les IP sont autorisées à pratiquer dans toutes les provinces et tous les territoires, sauf au Yukon.

Les **infirmières auxiliaires autorisées** travaillent de façon indépendante ou en partenariat avec d'autres membres d'une équipe des soins de santé. Elles évaluent l'état des clients et travaillent à la promotion de la santé et la prévention des maladies. Elles évaluent, planifient et dispensent les soins à prodiguer aux clients.

Les **infirmières psychiatriques autorisées** sont réglementées de façon distincte par rapport aux autres professions infirmières dans quatre provinces et un territoire, soit au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta, en Colombie-Britannique et au Yukon. Elles offrent des services aux clients dont les besoins en soins primaires ont trait à la santé mentale et au développement. Leurs responsabilités consistent notamment à planifier, à mettre en œuvre et à évaluer les soins et les programmes selon des techniques d'évaluation propres aux soins infirmiers psychiatriques. Les analyses figurant dans le présent rapport englobent les données sur les IPA du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Infirmières autorisées

Historique

Depuis 1980, le nombre d'infirmières autorisées admissibles à la pratique a connu une hausse de 42,9 % au Canada pour atteindre 291 008 en 2011, ce qui comprend à la fois les IA qui travaillent en soins infirmiers et celles qui ne travaillent pas.

Il convient de constater trois périodes de croissance distinctes :

- 1980 à 1993 : La croissance annuelle moyenne de la main-d'œuvre infirmière autorisée a été d'environ 3,3 %.
- 1993 à 2002 : La croissance a plafonné en raison d'une période de réductions budgétaires dans les dépenses de santé. Ces réductions, qui ont également nui à la croissance du nombre de dispensateurs de soins de santé, ont donné lieu à une baisse de 0,2 % du taux de croissance annuel moyen du nombre d'IA.
- 2002 à 2011 : Le taux de croissance annuel moyen durant cette période a été d'environ 1,8 %. Le nombre d'IA en 1993 (235 738) a été dépassé en 2003 (241 415). La tendance positive observée depuis 2002 pourrait être partiellement attribuable au réinvestissement dans les soins de santé.

Le nombre d'IA par 100 000 habitants suit une tendance similaire au cours des trois périodes. Toutefois, le ratio du début des années 1990 (824 IA par 100 000 habitants) reste inégalé.

Nombre et main-d'œuvre

Le nombre d'IA admissibles à la pratique au Canada a augmenté de 6,1 % de 2007 à 2011 pour atteindre un total de 291 008. Pendant cette période, la main-d'œuvre infirmière autorisée a connu une hausse stable pour se chiffrer à 270 724 et le nombre d'IA par 100 000 habitants est demeuré sensiblement le même (passant de 783 à 785 par 100 000 habitants).

Démographie et emploi

La proportion de femmes infirmières autorisées est demeurée élevée (93,4 %) et plus de la moitié d'entre elles (58,3 %) occupaient un emploi à temps plein en 2011. Bien que la proportion d'hommes infirmiers autorisés était faible, 72,6 % d'entre eux occupaient un emploi à temps plein. À titre de comparaison, le taux d'emploi à temps plein était supérieur chez les IP, puisque près de 80 % (79,8 %) d'entre elles occupaient un emploi à temps plein en 2011.

L'âge moyen des IA est demeuré stable depuis 2007 (45,0 ans en 2007 et 45,3 ans en 2011). Tandis que les IA avaient tendance à être plus âgées à l'Île-du-Prince-Édouard (âge moyen de 47,2 ans en 2011) que dans le reste du pays, les IA les plus jeunes se trouvaient à Terre-Neuve-et-Labrador (âge moyen de 42,9 ans en 2011). L'âge moyen des IP est demeuré constant et a suivi la même tendance qu'au sein de la main-d'œuvre infirmière autorisée. Alors que l'âge moyen des IP du Canada est demeuré stable de 2007 à 2011, les IP des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut avaient tendance à être plus âgées (49,2 ans) en 2011, tandis que les IP travaillant au Québec étaient plus jeunes (36,9 ans).

Le nombre d'IA près de l'âge de la retraite a continué d'augmenter : en 2011, 11,9 % des IA étaient âgées de 60 ans ou plus et 0,8 % (2 180) de plus de 70 ans. Un examen approfondi de ce groupe d'IA âgées de plus de 60 ans révèle qu'une grande proportion (58,1 %) occupait un emploi à temps partiel ou un emploi occasionnel.

Le milieu de travail des IA a très peu changé de 2007 à 2011 : 61,6 % travaillaient dans les hôpitaux, 13,3 % dans le secteur de la santé communautaire et 10,0 % dans le secteur des soins de longue durée. Dans les provinces, les IA ont le plus souvent déclaré comme champ d'activité la médecine/chirurgie (15,5 %), les autres soins directs (14,3 %) et la gériatrie ou les soins de longue durée (9,7 %). Dans les territoires, ce sont plutôt la santé communautaire (27,0 %), les soins infirmiers dans plusieurs domaines cliniques (10,8 %) et les soins d'urgence (10,4 %) qui étaient les champs d'activité les plus souvent mentionnés par les IA. Quant à leur milieu de travail, la santé communautaire^{iv} (42,8 %) et les hôpitaux (39,6 %) étaient cités le plus souvent.

De 2007 à 2011, le nombre d'infirmières praticiennes a plus que doublé en passant de 1 344 à 2 777^v. Tandis que les hôpitaux (41,1 %) demeuraient le milieu de travail le plus courant des IP, la proportion croissante d'IP déclarant travailler hors du milieu hospitalier pourrait indiquer un changement dans la pratique ou une augmentation des occasions dans les secteurs comme les soins de santé primaires.

Formation

Tandis que 72,0 % des IA employées au Canada en 2011 avaient initialement obtenu un diplôme en soins infirmiers, 32,4 % (34 042) d'entre elles sont retournées aux études pour obtenir un baccalauréat en sciences infirmières. Pour 10 454 autres IA (3,9 %), la maîtrise ou le doctorat en soins infirmiers était la formation la plus élevée et elles travaillaient plus probablement dans le domaine de l'administration ou de l'enseignement que les IA détenant seulement un baccalauréat ou un diplôme.

La proportion de la main-d'œuvre infirmière autorisée dont le diplôme date de plus de 30 ans a continué d'augmenter (de 25,6 % en 2007 à 26,6 % en 2011)^{vi}. Similairement, la proportion d'infirmières en début de carrière — dont le diplôme date des 10 dernières années — a également augmenté, passant de 23,5 % en 2007 à 27,2 % en 2011.

iv. Santé communautaire comprend : centre de santé communautaire, agence de services à domicile, postes infirmiers (régions éloignées ou cliniques) et unité ou département de santé publique.

v. Depuis 2007, les données soumises à l'ICIS par l'ensemble des provinces et des territoires, sauf le Yukon, comprennent les infirmières praticiennes. Voir les Notes méthodologiques pour obtenir des détails supplémentaires concernant l'année de mise en œuvre de la législation sur les IP dans chaque province ou territoire.

vi. Veuillez noter que ce chiffre indique le nombre maximal d'années au cours desquelles une IA peut avoir fait partie de la main-d'œuvre et qu'il ne reflète pas nécessairement le nombre réel d'années travaillées, car le temps passé en dehors de la main-d'œuvre (comme celui consacré à la poursuite des études ou aux congés familiaux) n'est pas compté.

Migration

Globalement, parmi les IA diplômées d'un programme canadien de formation en soins infirmiers autorisés et occupant un emploi au Canada en 2011, près de 9 sur 10 (88,3 %) n'ont pas migré après l'obtention de leur diplôme ou ont fini par retourner dans la province ou le territoire d'obtention de leur diplôme. Les IA qui ont déménagé après avoir obtenu leur diplôme avaient comme destination la plus probable la Colombie-Britannique, l'Alberta ou l'Ontario^{vii}.

Dans l'ensemble, 8,6 % de la main-d'œuvre infirmière autorisée étaient formés à l'étranger, soit la proportion la plus élevée parmi les professions infirmières réglementées. En 2011, plus de 30 % (32,7 %) des IA formées à l'étranger ont déclaré avoir suivi leur formation aux Philippines et 15,3 % au Royaume-Uni.

Les récentes initiatives de recrutement ont fait augmenter la proportion d'IA formées à l'étranger dans plusieurs provinces : de 2,8 % à 7,0 % en Saskatchewan et de 4,9 % à 10,5 % en Alberta de 2007 à 2011.

vii. Cette analyse découle d'une comparaison de la province ou du territoire d'obtention du diplôme par rapport à la province ou au territoire d'inscription actuelle. Les données ne tiennent pas compte des migrations survenues entre-temps.

Infirmières auxiliaires autorisées

Nombre et main-d'œuvre

Le nombre d'IAA admissibles à la pratique au Canada a connu une hausse de 21,2 % de 2007 à 2011 pour atteindre un total de 94 646. Pendant la même période, la main-d'œuvre des IAA a augmenté selon le même pourcentage. Le nombre d'IAA par 100 000 habitants a connu une hausse, passant de 212 en 2007 à 246 en 2011.

Démographie et formation

La proportion de femmes dans la main-d'œuvre des IAA est demeurée stable de 2007 à 2011, soit un peu plus de 92 % (93,0 % et 92,3 %, respectivement). Parmi les trois professions infirmières réglementées au Canada, seules les IAA ont connu une baisse de l'âge moyen de la main-d'œuvre de 2007 à 2011, qui est passé de 43,9 ans à 42,9 ans.

Deux indicateurs liés à la main-d'œuvre (la distribution selon l'âge et les années écoulées depuis l'obtention du diplôme) révèlent la jeunesse de la main-d'œuvre des IAA au Canada. En 2011, les IAA de moins de 30 ans constituaient le groupe le plus nombreux au sein de la main-d'œuvre (16,9 %). En outre, plus de la moitié (51,5 %) de la main-d'œuvre avait obtenu son diplôme au cours des 10 dernières années.

Emploi et migration

En 2011, plus de la moitié (51,1 %) de la main-d'œuvre des IAA occupait un emploi à temps plein, ce qui constitue une hausse de 3,4 % depuis 2007. La proportion de la main-d'œuvre des IAA travaillant dans les hôpitaux (42,9 % en 2011) et dans les établissements de soins de longue durée (39,0 % en 2011) est demeurée relativement stable au cours de la période de cinq ans. Tandis que les IAA étaient plus susceptibles de travailler dans le secteur des soins directs aux patients (97,6 %), près de la moitié (43,1 %) d'entre elles travaillaient dans le secteur de la gériatrie et des soins de longue durée. De nombreux champs d'activité ont connu de légères pertes de 2007 à 2011, mais dans plusieurs secteurs cliniques le nombre d'IAA a augmenté (de 3,9 % à 7,4 %).

Presque toutes les IAA travaillant au Canada en 2011 étaient demeurées dans la province ou le territoire d'obtention de leur diplôme ou avaient fini par y revenir. La proportion d'IAA (5 %) ayant déménagé après l'obtention de leur diplôme était inscrite le plus souvent en Colombie-Britannique, en Alberta ou en Ontario^{viii}.

Au Canada, la proportion d'IAA formées à l'étranger a augmenté légèrement de 2007 à 2011, mais représentait toujours moins de 3 % de la main-d'œuvre. Plus du tiers (42,8 %) des IAA formées à l'étranger avaient suivi un programme de formation en soins infirmiers auxiliaires aux Philippines ou au Royaume-Uni.

viii. Cette analyse découle d'une comparaison de la province ou du territoire d'obtention du diplôme par rapport à la province ou au territoire d'inscription actuelle. Les données ne tiennent pas compte des migrations survenues entre-temps.

Infirmières psychiatriques autorisées

Nombre et main-d'œuvre

Tandis que le nombre d'IPA admissibles à la pratique a augmenté de 3,8 % de 2007 à 2011 (pour atteindre 5 431), la proportion d'IPA au sein de la main-d'œuvre infirmière réglementée est demeurée stable (environ 1,5 %).

Démographie et formation

Alors que plus des trois quarts (78 %) des IPA étaient des femmes, cette profession affichait la proportion d'hommes la plus élevée (22 %) parmi les trois professions infirmières réglementées au Canada. Cette distribution est demeurée constante au cours de la période d'analyse de cinq ans.

Parmi les professions infirmières réglementées, les IPA avaient l'âge moyen le plus élevé. En 2011, l'âge moyen des IPA était de 47,4 ans (presque inchangé depuis 2007) et 15,7 % de la main-d'œuvre était âgée de plus de 60 ans.

La proportion d'IPA ayant obtenu son diplôme au cours des 10 dernières années a augmenté de 8,5 % de 2007 à 2011 et, pour la première fois depuis le début de la collecte de données en 2003, ce groupe était le plus nombreux au sein de la main-d'œuvre.

Tandis que 85,2 % des IPA n'avaient pas déménagé après l'obtention de leur diplôme, la proportion d'IPA ayant déménagé était la plus élevée parmi les trois professions infirmières réglementées au Canada. L'Alberta et la Colombie-Britannique étaient les destinations les plus populaires chez les IPA ayant déménagé, ce qui correspond aux tendances relevées chez les IA et les IAA^{ix}.

La distribution des IPA formées à l'étranger est demeurée constante au cours de la période d'analyse de cinq ans; en 2011, 7,6 % de la main-d'œuvre déclarait avoir été formée hors du Canada, au Royaume-Uni pour la plupart (82,5 %).

Emploi

En 2011, 62,2 % des IPA déclaraient occuper un emploi à temps plein en soins infirmiers psychiatriques, une proportion qui a diminué depuis 2007 (67,8 %). L'augmentation des emplois à temps partiel et des emplois occasionnels chez les IPA pourrait indiquer qu'une proportion croissante de la main-d'œuvre était composée d'IPA en début de carrière. Les IPA comptant peu d'années d'expérience étaient moins susceptibles d'occuper un emploi à temps plein.

Les IPA travaillaient plus probablement dans le secteur hospitalier en 2011 (45,6 %) où leur âge moyen était de 45,0 ans. À titre de comparaison, les IPA travaillant dans le secteur des soins de longue durée (16,1 %) avaient un âge moyen de 51,5 ans.

ix. Cette analyse découle d'une comparaison de la province ou du territoire d'obtention du diplôme par rapport à la province ou au territoire d'inscription actuelle. Les données ne tiennent pas compte des migrations survenues entre-temps.

Profil de la main-d'oeuvre infirmière réglementée, Canada, 2011

		Infirmières autorisées		Infirmières auxiliaires autorisées		Infirmières psychiatriques autorisées		Infirmières réglementées	
		IA	%	IAA	%	IPA	%	Total	%
Infirmières travaillant en soins infirmiers		270 724	—	84 587	—	5 261	—	360 572	—
Par 100 000 habitants		785	—	246	—	49	—	1 046	—
Sexe	Homme	17 961	6,6	6 545	7,7	1 158	22,0	25 664	7,1
	Femme	252 763	93,4	78 042	92,3	4 103	78,0	334 908	92,9
Âge moyen	Ans	45,3	—	42,9	—	47,4	—	44,8	—
Répartition selon l'âge	Moins de 30 ans	32 849	12,1	14 287	16,9	441	8,4	47 577	13,2
	30 à 34 ans	27 908	10,3	10 009	11,8	397	7,5	38 314	10,6
	35 à 39 ans	29 479	10,9	10 101	11,9	474	9,0	40 054	11,1
	40 à 44 ans	33 038	12,2	10 800	12,8	663	12,6	44 501	12,3
	45 à 49 ans	38 512	14,2	11 344	13,4	862	16,4	50 718	14,1
	50 à 54 ans	38 980	14,4	11 527	13,6	870	16,5	51 377	14,2
	55 à 59 ans	37 798	14,0	9 485	11,2	731	13,9	48 014	13,3
	60 ans ou plus	32 158	11,9	7 034	8,3	823	15,6	40 015	11,1
Statut d'emploi	Temps plein	158 425	58,6	43 059	51,1	3 250	62,2	204 734	56,9
	Temps partiel	78 980	29,2	29 310	34,8	1 186	22,7	109 476	30,4
	Occasionnel	32 767	12,1	11 904	14,1	792	15,1	45 463	12,6
	Inconnu	552	—	314	—	33	—	899	—
Milieu de travail	Hôpital	156 318	61,6	33 675	42,9	2 388	45,6	192 381	57,0
	Santé communautaire	33 729	13,3	7 696	9,8	1 324	25,3	42 749	12,7
	Centre d'accueil	25 410	10,0	30 614	39,0	842	16,1	56 866	16,9
	Autre milieu de travail	38 320	15,1	6 424	8,2	688	13,1	45 432	13,5
Champ d'activité	Soins directs	232 751	89,0	81 679	97,6	4 614	89,7	319 044	91,1
	Administration/formation/recherche	28 791	11,0	2 003	2,4	531	10,3	31 325	8,9
Poste	Poste de gestion	18 018	6,9	1 302	1,6	494	9,5	19 814	5,6
	Infirmière de chevet/en santé	201 638	76,9	76 438	91,3	4 113	78,7	282 189	80,4
	Autre poste	42 432	16,2	5 967	7,1	618	11,8	49 017	14,0
Niveau de formation le plus élevé en sciences infirmières	Diplôme	155 110	57,3	84 587	100,0	4 581	87,1	244 278	67,8
	Baccalauréat	104 932	38,8	—	—	658	12,5	105 590	29,3
	Maîtrise/doctorat	10 454	3,9	—	—	22	0,4	10 476	2,9
Lieu d'obtention du diplôme	Formées au Canada	246 300	91,4	82 345	97,5	4 400	92,4	333 045	92,8
	Formées à l'étranger	23 176	8,6	2 119	2,5	361	7,6	25 656	7,2

(suite à la page suivante)

Remarques

— Données sans objet ou non existantes.

Les infirmières classées dans la catégorie *Travaille — statut inconnu* sont exclues de la répartition en pourcentage.

Les infirmières psychiatriques autorisées (IPA) sont réglementées en tant que profession distincte au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Milieu de travail des **IA** et des **IAA** :

Hôpital comprend : *hôpital (soins généraux, maternité, pédiatrie, psychiatrie), centre de santé mentale et centre de réadaptation ou de convalescence.*

Santé communautaire comprend : *centre de santé communautaire, agence de services à domicile, postes infirmiers (régions éloignées ou cliniques) et unité ou département de santé publique.*

Centre d'accueil/SLD comprend : *centre d'accueil ou établissement de soins de longue durée.*

Autre milieu de travail comprend : *entreprise commerciale ou industrie ou bureau de la santé au travail, agence privée de soins infirmiers ou service privé, emploi autonome, cabinet de médecin ou unité de soins à la famille, établissement de formation, association ou gouvernement et autre.*

Milieu de travail des **IPA** :

Hôpital comprend : *hôpital (soins généraux, maternité, pédiatrie, psychiatrie).*

Santé communautaire comprend : *centre communautaire de santé mentale/centre de santé communautaire, agence de services à domicile, postes infirmiers (régions éloignées ou cliniques).*

Centre d'accueil/SLD comprend : *centre d'accueil ou établissement de soins de longue durée et établissement de soins pour bénéficiaires internes.*

Autre milieu de travail comprend : *entreprise commerciale ou industrie ou bureau de la santé au travail, agence privée de soins infirmiers ou agence privée de soins infirmiers psychiatriques ou service privé, emploi autonome ou cabinet privé, cabinet de médecin ou unité de soins à la famille, organisme correctionnel, établissement de formation, association ou gouvernement et autre.*

Champ d'activité des **IA** et des **IAA** :

Soins directs comprend : *médecine/chirurgie, psychiatrie/santé mentale, pédiatrie, maternité/soins périnataux, gériatrie/soins de longue durée, soins intensifs, santé communautaire, soins ambulatoires, services à domicile, santé au travail, salle d'opération/salle de réveil, soins d'urgence, soins infirmiers dans plusieurs domaines cliniques, oncologie, réadaptation, santé publique, soins palliatifs (sauf les IA), télésanté (sauf les IAA) et autres soins directs.*

Administration comprend : *services infirmiers, formation en soins infirmiers et autre service administratif.*

Formation comprend : *enseignement aux étudiants, enseignement aux employés, enseignement aux patients/clients et autre formation.*

Recherche comprend : *recherche en soins infirmiers uniquement et autre recherche.*

Champ d'activité des **IPA** :

Soins directs comprend : *médecine/chirurgie, pédiatrie, gériatrie/soins de longue durée, services d'urgence ou d'intervention en cas de crise, santé au travail, oncologie, réadaptation, soins palliatifs, services aux enfants et aux adolescents, développement/habilitation/déficiences, services de toxicomanie, soins de courte durée, psychiatrie légale et autres soins directs.*

Administration comprend : *services infirmiers psychiatriques, formation en soins infirmiers psychiatriques et autre service administratif.*

Formation et recherche comprennent : *enseignement aux étudiants, enseignement aux employés, enseignement aux patients/clients, autre formation, recherche en soins infirmiers psychiatriques uniquement et autre recherche.*

Poste des **IA** :

Infirmière de chevet comprend : *infirmière autorisée de chevet ou en santé communautaire.*

Gestionnaire comprend : *directrice des services de soins infirmiers ou directrice générale, directrice ou directrice adjointe et gestionnaire ou gestionnaire adjointe.*

Autre poste comprend : *instructrice, professeure ou éducatrice, chercheuse, conseillère, clinicienne spécialisée, infirmière sage-femme, infirmière praticienne et autre.*

Poste des **IAA** :

Infirmière de chevet comprend : *infirmière auxiliaire autorisée de chevet ou infirmière auxiliaire en santé communautaire.*

Gestionnaire comprend : *coordonnatrice ou gestionnaire des soins.*

Autre poste comprend : *instructrice, professeure ou éducatrice, infirmière auxiliaire autorisée spécialisée et autre.*

Poste des **IPA** :

Infirmière de chevet comprend : *infirmière psychiatrique de chevet ou infirmière psychiatrique en santé communautaire.*

Gestionnaire comprend : *directrice des services de soins infirmiers ou directrice générale, directrice ou directrice adjointe et gestionnaire ou gestionnaire adjointe.*

Autre poste comprend : *instructrice, professeure ou éducatrice, conseillère, clinicienne spécialisée et autre.*

Sources

Base de données sur les infirmières et infirmiers, Institut canadien d'information sur la santé.

Statistique Canada. Tableau 109-5325 : Estimations de la population (Recensement de 2006 et données administratives), selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2011) et groupes de régions homologues, annuel (nombre). CANSIM (base de données). <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?id=1095325&retrLang=fra&lang=fra>. Consulté le 30 mai 2012.

Points saillants sur les provinces et les territoires

La présente section traite de la main-d'œuvre infirmière dans chaque province et territoire du Canada. L'analyse ci-dessous met en évidence la composition unique de la main-d'œuvre dans chaque province et chaque territoire.

La section est divisée en trois parties :

- points saillants sur la main-d'œuvre infirmière selon la province ou le territoire;
- profils de la main-d'œuvre infirmière selon la province ou le territoire;
- analyse de la main-d'œuvre infirmière employée en soins directs par 100 000 habitants selon la région sanitaire provinciale ou territoriale.

Pour obtenir un complément d'information sur la répartition de la main-d'œuvre infirmière réglementée dans les régions sanitaires et les groupes de régions homologues, veuillez consulter les Notes méthodologiques.

Terre-Neuve-et-Labrador

Points saillants

- La main-d'œuvre infirmière réglementée a connu une croissance de 4,4 % de 2007 à 2011 pour atteindre un total de 8 530 infirmières réglementées.
- Le nombre d'infirmières réglementées par 100 000 habitants est passé de 1 614 en 2007 à 1 671 en 2011.
- L'âge moyen des infirmières réglementées était de 43,4 ans, soit la main-d'œuvre infirmière la plus jeune au pays.
- En 2011, 5,9 % de la main-d'œuvre infirmière réglementée était âgée de 60 ans ou plus, par rapport à 11,1 % dans l'ensemble du Canada.
- Le nombre d'emplois à temps plein a augmenté au sein de la main-d'oeuvre au cours de la période. En 2011, 72,5 % des infirmières réglementées travaillaient à temps plein, par rapport à 66,2 % en 2007.
- Parmi les 10 228 diplômées des programmes de soins infirmiers de Terre-Neuve-et-Labrador travaillant au Canada en 2011, 77,3 % occupaient un emploi dans la province. Du reste, 7,1 % occupaient un emploi en Ontario, 6,3 % en Alberta et 5,4 % en Nouvelle-Écosse.

Profil de la main-d'œuvre infirmière réglementée, Terre-Neuve-et-Labrador, 2011

		Infirmières autorisées			Infirmières auxiliaires autorisées			Infirmières psychiatriques autorisées			Infirmières réglementées		
		IA	%	Canada %*	IAA	%	Canada %*	IPA	%	Canada %*	Total	%	Canada %*
Infirmières travaillant en soins infirmiers		6 050	—	—	2 480	—	—	—	—	—	8 530	—	—
Par 100 000 habitants		1 185	—	—	486	—	—	—	—	—	1 671	—	—
Sexe	Homme	340	5,6	6,6	278	11,2	7,7	—	—	22,0	618	7,2	7,1
	Femme	5 710	94,4	93,4	2 202	88,8	92,3	—	—	78,0	7 912	92,8	92,9
Âge moyen	Ans	42,9	—	—	44,5	—	—	—	—	—	43,4	—	—
Répartition selon l'âge	Moins de 30 ans	850	14,0	12,1	246	9,9	16,9	—	—	8,4	1 096	12,8	13,2
	30 à 34 ans	681	11,3	10,3	267	10,8	11,8	—	—	7,5	948	11,1	10,6
	35 à 39 ans	726	12,0	10,9	263	10,6	11,9	—	—	9,0	989	11,6	11,1
	40 à 44 ans	968	16,0	12,2	389	15,7	12,8	—	—	12,6	1 357	15,9	12,3
	45 à 49 ans	1 058	17,5	14,2	424	17,1	13,4	—	—	16,4	1 482	17,4	14,1
	50 à 54 ans	798	13,2	14,4	436	17,6	13,6	—	—	16,5	1 234	14,5	14,2
	55 à 59 ans	623	10,3	14,0	297	12,0	11,2	—	—	13,9	920	10,8	13,3
60 ans ou plus	346	5,7	11,9	158	6,4	8,3	—	—	15,6	504	5,9	11,1	
Statut d'emploi	Temps plein	4 533	74,9	58,6	1 654	66,7	51,1	—	—	62,2	6 187	72,5	56,9
	Temps partiel	826	13,7	29,2	110	4,4	34,8	—	—	22,7	936	11,0	30,4
	Occasionnel	691	11,4	12,1	716	28,9	14,1	—	—	15,1	1 407	16,5	12,6
	Inconnu	0	—	—	0	—	—	—	—	—	0	—	—
Milieu de travail	Hôpital	4 069	67,3	61,6	1 104	44,5	42,9	—	—	45,6	5 173	60,7	57,0
	Santé communautaire	779	12,9	13,3	84	3,4	9,8	—	—	25,3	863	10,1	12,7
	Centre d'accueil	485	8,0	10,0	1 252	50,5	39,0	—	—	16,1	1 737	20,4	16,9
	Autre milieu de travail	717	11,9	15,1	39	1,6	8,2	—	—	13,1	756	8,9	13,5
Champ d'activité	Soins directs	5 31†	†	89,0	2 45†	†	97,6	—	—	89,7	7 769	91,3	91,1
	Administration/formation/recherche	73†	†	11,0	†	†	2,4	—	—	10,3	744	8,7	8,9
Poste	Poste de gestion	677	11,2	6,9	0	0,0	1,6	—	—	9,5	677	7,9	5,6
	Infirmière de chevet/en santé	4 603	76,1	76,9	2 375	95,8	91,3	—	—	78,7	6 978	81,8	80,4
	Autre poste	770	12,7	16,2	103	4,2	7,1	—	—	11,8	873	10,2	14,0
Niveau de formation le plus élevé en sciences infirmières	Diplôme	3 197	52,8	57,3	2 480	100,0	100,0	—	—	87,1	5 677	66,6	67,8
	Baccalauréat	2 650	43,8	38,8	—	—	—	—	—	12,5	2 650	31,1	29,3
	Maîtrise/doctorat	203	3,4	3,9	—	—	—	—	—	0,4	203	2,4	2,9
Lieu d'obtention du diplôme	Formées au Canada	5 94†	†	91,4	2 44†	†	97,5	—	—	92,4	8 389	98,8	92,8
	Formées à l'étranger	10†	†	8,6	†	†	2,5	—	—	7,6	106	1,2	7,2

(suite à la page suivante)

Remarques

* Le nombre d'infirmières réglementées au Canada comprend les infirmières autorisées (270 724), les infirmières auxiliaires autorisées (84 587) et les infirmières psychiatriques autorisées (5 261).

† Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur le respect de la vie privée; le chiffre se situe entre 0 et 9.

— Données sans objet ou non existantes.

Les infirmières classées dans la catégorie *Travail — statut inconnu* sont exclues de la répartition en pourcentage.

Les infirmières psychiatriques autorisées (IPA) sont réglementées en tant que profession distincte au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Milieu de travail des **IA** et des **IAA** :

Hôpital comprend : *hôpital (soins généraux, maternité, pédiatrie, psychiatrie), centre de santé mentale et centre de réadaptation ou de convalescence.*

Santé communautaire comprend : *centre de santé communautaire, agence de services à domicile, postes infirmiers (régions éloignées ou cliniques) et unité ou département de santé publique.*

Centre d'accueil/SLD comprend : *centre d'accueil ou établissement de soins de longue durée.*

Autre milieu de travail comprend : *entreprise commerciale ou industrie ou bureau de la santé au travail, agence privée de soins infirmiers ou service privé, emploi autonome, cabinet de médecin ou unité de soins à la famille, établissement de formation, association ou gouvernement et autre.*

Champ d'activité des **IA** et des **IAA** :

Soins directs comprend : *médecine/chirurgie, psychiatrie/santé mentale, pédiatrie, maternité/soins périnataux, gériatrie/soins de longue durée, soins intensifs, santé communautaire, soins ambulatoires, services à domicile, santé au travail, salle d'opération/salle de réveil, soins d'urgence, soins infirmiers dans plusieurs domaines cliniques, oncologie, réadaptation, santé publique, soins palliatifs (sauf les IA), télésanté (sauf les IAA) et autres soins directs.*

Administration comprend : *services infirmiers, formation en soins infirmiers et autre service administratif.*

Formation comprend : *enseignement aux étudiants, enseignement aux employés, enseignement aux patients/clients et autre formation.*

Recherche comprend : *recherche en soins infirmiers uniquement et autre recherche.*

Poste des **IA** :

Infirmière de chevet comprend : *infirmière autorisée de chevet ou en santé communautaire.*

Gestionnaire comprend : *directrice des services de soins infirmiers ou directrice générale, directrice ou directrice adjointe et gestionnaire ou gestionnaire adjointe.*

Autre poste comprend : *instructrice, professeure ou éducatrice, chercheuse, conseillère, clinicienne spécialisée, infirmière sage-femme, infirmière praticienne et autre.*

Poste des **IAA** :

Infirmière de chevet comprend : *infirmière auxiliaire autorisée de chevet ou en santé communautaire.*

Gestionnaire comprend : *coordonnatrice ou gestionnaire des soins.*

Autre poste comprend : *instructrice, professeure ou éducatrice, infirmière auxiliaire autorisée spécialisée et autre.*

Sources

Base de données sur les infirmières et infirmiers, Institut canadien d'information sur la santé.

Statistique Canada. Tableau 109-5325 : Estimations de la population (Recensement de 2006 et données administratives), selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2011) et groupes de régions homologues, annuel (nombre). CANSIM (base de données). <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?id=1095325&retrLang=fra&lang=fra>. Consulté le 30 mai 2012.

Main-d'œuvre infirmière réglementée employée en soins directs par région sanitaire, Terre-Neuve-et-Labrador, 2011

Groupe homologue	Code de la région sanitaire	Région sanitaire	Estimations démographiques	Infirmières autorisées		Infirmières auxiliaires autorisées		Infirmières psychiatriques autorisées		Toutes les infirmières réglementées	
				Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants
C	1011	Eastern	305 381	3 469	1 136	1 318	432	—	—	4 787	1 568
I	1012	Central	92 154	718	779	518	562	—	—	1 236	1 341
I	1013	Western	76 967	768	998	467	607	—	—	1 235	1 605
H	1014	Labrador-Grenfell	36 076	35†	99†	15†	42†	—	—	511	1 416
		Terre-Neuve-et-Labrador (total en soins directs)	510 578	5 31†	1 04†	2 45†	48†	—	—	7 769	1 522
		Canada (total en soins directs)	34 482 779	231 234	671	81 646	237	4 584	43	317 464	921

Remarques

† Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur le respect de la vie privée; le chiffre se situe entre 0 et 9.

— Données sans objet ou non existantes.

Les données sur les régions sanitaires que renferme le présent rapport ne comprennent que le personnel infirmier réglementé qui dispense des soins directs aux patients et dont le code postal est situé dans la province ou le territoire d'analyse; les infirmières qui travaillent dans les domaines de l'administration, de la formation ou de la recherche sont exclues des totaux des régions sanitaires.

Les infirmières psychiatriques autorisées (IPA) sont réglementées en tant que profession distincte au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Sources

Base de données sur les infirmières et infirmiers, Institut canadien d'information sur la santé.

Statistique Canada. Tableau 109-5325 : Estimations de la population (Recensement de 2006 et données administratives), selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2011) et groupes de régions homologues, annuel (nombre). CANSIM (base de données). <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?id=1095325&retrLang=fra&lang=fra>. Consulté le 30 mai 2012.

Statistique Canada. Tableau 4 — Sommaire des groupes homologues et des caractéristiques principales. Page Web. <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-221-x/2012002/regions/hrt4-fra.htm>. Consulté le 28 juin 2012.

Île-du-Prince-Édouard

Points saillants

- La main-d'œuvre infirmière réglementée a connu une croissance de 3,9 % de 2007 à 2011 pour atteindre un total de 2 138 infirmières réglementées.
- Le nombre d'infirmières réglementées par 100 000 habitants est passé de 1 490 en 2007 à 1 466 en 2011.
- L'âge moyen des infirmières réglementées était de 47,2 ans, ce qui représente la main-d'œuvre infirmière la plus âgée au pays.
- En 2011, 16,2 % de la main-d'œuvre infirmière réglementée était âgée de 60 ans ou plus, par rapport à 11,1 % dans l'ensemble du Canada.
- Près de la moitié (49,2 %) des infirmières réglementées travaillaient à temps plein, par rapport à 56,9 % dans l'ensemble du Canada.
- Parmi les 2 086 diplômées des programmes de soins infirmiers de l'Île-du-Prince-Édouard travaillant au Canada en 2011, 77,5 % occupaient un emploi dans la province. Du reste, 7,2 % occupaient un emploi en Nouvelle-Écosse, 3,9 % en Alberta et 3,6 % en Ontario.

Profil de la main-d'œuvre infirmière réglementée, Île-du-Prince-Édouard, 2011

		Infirmières autorisées			Infirmières auxiliaires autorisées			Infirmières psychiatriques autorisées			Infirmières réglementées		
		IA	%	Canada %*	IAA	%	Canada %*	IPA	%	Canada %*	Total	%	Canada %*
Infirmières travaillant en soins infirmiers		1 517	—	—	621	—	—	—	—	—	2 138	—	—
Par 100 000 habitants		1 040	—	—	426	—	—	—	—	—	1 466	—	—
Sexe	Homme	41	2,7	6,6	58	9,3	7,7	—	—	22,0	99	4,6	7,1
	Femme	1 476	97,3	93,4	563	90,7	92,3	—	—	78,0	2 039	95,4	92,9
Âge moyen	Ans	47,2	—	—	47,2	—	—	—	—	—	47,2	—	—
Répartition selon l'âge	Moins de 30 ans	147	9,7	12,1	48	7,7	16,9	—	—	8,4	195	9,1	13,2
	30 à 34 ans	130	8,6	10,3	54	8,7	11,8	—	—	7,5	184	8,6	10,6
	35 à 39 ans	128	8,4	10,9	46	7,4	11,9	—	—	9,0	174	8,1	11,1
	40 à 44 ans	197	13,0	12,2	88	14,2	12,8	—	—	12,6	285	13,3	12,3
	45 à 49 ans	231	15,2	14,2	98	15,8	13,4	—	—	16,4	329	15,4	14,1
	50 à 54 ans	221	14,6	14,4	113	18,2	13,6	—	—	16,5	334	15,6	14,2
	55 à 59 ans	201	13,2	14,0	89	14,3	11,2	—	—	13,9	290	13,6	13,3
60 ans ou plus	262	17,3	11,9	85	13,7	8,3	—	—	15,6	347	16,2	11,1	
Statut d'emploi	Temps plein	768	50,6	58,6	283	45,6	51,1	—	—	62,2	1 051	49,2	56,9
	Temps partiel	543	35,8	29,2	243	39,1	34,8	—	—	22,7	786	36,8	30,4
	Occasionnel	206	13,6	12,1	95	15,3	14,1	—	—	15,1	301	14,1	12,6
	Inconnu	0	—	—	0	—	—	—	—	—	0	—	—
Milieu de travail	Hôpital	866	57,1	61,6	305	50,2	42,9	—	—	45,6	1 171	55,1	57,0
	Santé communautaire	4†	†	13,3	4†	†	9,8	—	—	25,3	92	4,3	12,7
	Centre d'accueil	224	14,8	10,0	199	32,7	39,0	—	—	16,1	423	19,9	16,9
	Autre milieu de travail	37†	†	15,1	6†	†	8,2	—	—	13,1	439	20,7	13,5
Champ d'activité	Soins directs	1 326	87,4	89,0	566	98,6	97,6	—	—	89,7	1 892	90,5	91,1
	Administration/formation/recherche	191	12,6	11,0	8	1,4	2,4	—	—	10,3	199	9,5	8,9
Poste	Poste de gestion	146	9,6	6,9	6	1,0	1,6	—	—	9,5	152	7,2	5,6
	Infirmière de chevet/en santé	1 137	75,1	76,9	544	91,1	91,3	—	—	78,7	1 681	79,6	80,4
	Autre poste	231	15,3	16,2	47	7,9	7,1	—	—	11,8	278	13,2	14,0
Niveau de formation le plus élevé en sciences infirmières	Diplôme	1 006	66,4	57,3	621	100,0	100,0	—	—	87,1	1 627	76,1	67,8
	Baccalauréat	510	33,6	38,8	—	—	—	—	—	12,5	510	23,9	29,3
	Maîtrise/doctorat	0	0,0	3,9	—	—	—	—	—	0,4	0	0,0	2,9
Lieu d'obtention du diplôme	Formées au Canada	1 47†	†	91,4	61†	†	97,5	—	—	92,4	2 097	98,6	92,8
	Formées à l'étranger	2†	†	8,6	†	†	2,5	—	—	7,6	30	1,4	7,2

(suite à la page suivante)

Remarques

* Le nombre d'infirmières réglementées au Canada comprend les infirmières autorisées (270 724), les infirmières auxiliaires autorisées (84 587) et les infirmières psychiatriques autorisées (5 261).

† Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur le respect de la vie privée; le chiffre se situe entre 0 et 9.

— Données sans objet ou non existantes.

Les infirmières classées dans la catégorie *Travaille — statut inconnu* sont exclues de la répartition en pourcentage.

Les infirmières psychiatriques autorisées (IPA) sont réglementées en tant que profession distincte au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Milieu de travail des IA et des IAA :

Hôpital comprend : *hôpital (soins généraux, maternité, pédiatrie, psychiatrie), centre de santé mentale et centre de réadaptation ou de convalescence.*

Santé communautaire comprend : *centre de santé communautaire, agence de services à domicile, postes infirmiers (régions éloignées ou cliniques) et unité ou département de santé publique.*

Centre d'accueil/SLD comprend : *centre d'accueil ou établissement de soins de longue durée.*

Autre milieu de travail comprend : *entreprise commerciale ou industrie ou bureau de la santé au travail, agence privée de soins infirmiers ou service privé, emploi autonome, cabinet de médecin ou unité de soins à la famille, établissement de formation, association ou gouvernement et autre.*

Champ d'activité des IA et des IAA :

Soins directs comprend : *médecine/chirurgie, psychiatrie/santé mentale, pédiatrie, maternité/soins périnataux, gériatrie/soins de longue durée, soins intensifs, santé communautaire, soins ambulatoires, services à domicile, santé au travail, salle d'opération/salle de réveil, soins d'urgence, soins infirmiers dans plusieurs domaines cliniques, oncologie, réadaptation, santé publique, soins palliatifs (sauf les IA), télésanté (sauf les IAA) et autres soins directs.*

Administration comprend : *services infirmiers, formation en soins infirmiers et autre service administratif.*

Formation comprend : *enseignement aux étudiants, enseignement aux employés, enseignement aux patients/clients et autre formation.*

Recherche comprend : *recherche en soins infirmiers uniquement et autre recherche.*

Poste des IA:

Infirmière de chevet comprend : *infirmière autorisée de chevet ou en santé communautaire.*

Gestionnaire comprend : *directrice des services de soins infirmiers ou directrice générale, directrice ou directrice adjointe et gestionnaire ou gestionnaire adjointe.*

Autre poste comprend : *instructrice, professeure ou éducatrice, chercheuse, conseillère, clinicienne spécialisée, infirmière sage-femme, infirmière praticienne et autre.*

Poste des IAA :

Infirmière de chevet comprend : *infirmière auxiliaire autorisée de chevet ou infirmière auxiliaire en santé communautaire.*

Gestionnaire comprend : *coordonnatrice ou gestionnaire des soins.*

Autre poste comprend : *instructrice, professeure ou éducatrice, infirmière auxiliaire autorisée spécialisée et autre.*

Sources

Base de données sur les infirmières et infirmiers, Institut canadien d'information sur la santé.

Statistique Canada. Tableau 109-5325 : Estimations de la population (Recensement de 2006 et données administratives), selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2011) et groupes de régions homologues, annuel (nombre). CANSIM (base de données). <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?id=1095325&retrLang=fra&lang=fra>. Consulté le 30 mai 2012.

Main-d'œuvre infirmière réglementée employée en soins directs par région sanitaire, Île-du-Prince-Édouard, 2011

Groupe homologue	Code de la région sanitaire	Région sanitaire	Estimations démographiques	Infirmières autorisées		Infirmières auxiliaires autorisées		Infirmières psychiatriques autorisées		Toutes les infirmières réglementées	
				Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants
A	1101	Kings County (division de recensement)	18 150	129	711	55	303	—	—	184	1 014
A	1102	Queens County (division de recensement)	82 921	783	944	373	450	—	—	1 156	1 394
A	1103	Prince County (division de recensement)	44 784	392	875	138	308	—	—	530	1 183
		Île-du-Prince-Édouard (total en soins directs)	145 855	1 304	894	566	388	—	—	1 870	1 282
		Canada (total en soins directs)	34 482 779	231 234	671	81 646	237	4 584	43	317 464	921

Remarques

— Données sans objet ou non existantes.

Les données sur les régions sanitaires que renferme le présent rapport ne comprennent que le personnel infirmier réglementé qui dispense des soins directs aux patients et dont le code postal est situé dans la province ou le territoire d'analyse; les infirmières qui travaillent dans les domaines de l'administration, de la formation ou de la recherche sont exclues des totaux des régions sanitaires. Les infirmières psychiatriques autorisées (IPA) sont réglementées en tant que profession distincte au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Sources

Base de données sur les infirmières et infirmiers, Institut canadien d'information sur la santé.

Statistique Canada. Tableau 109-5325 : Estimations de la population (Recensement de 2006 et données administratives), selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2011) et groupes de régions homologues, annuel (nombre). CANSIM (base de données). <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?id=1095325&retrLang=fra&lang=fra>. Consulté le 30 mai 2012.

Statistique Canada. Tableau 4 — Sommaire des groupes homologues et des caractéristiques principales. Page Web. <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-221-x/2012002/regions/hrt4-fra.htm>. Consulté le 28 juin 2012.

Nouvelle-Écosse

Points saillants

- La main-d'œuvre infirmière réglementée a connu une croissance de 8,3 % de 2007 à 2011 pour atteindre un total de 12 995 infirmières réglementées.
- Le nombre d'infirmières réglementées par 100 000 habitants est passé de 1 283 en 2007 à 1 374 en 2011.
- L'âge moyen des infirmières réglementées était de 46,3 ans.
- En 2011, 11,7 % de la main-d'œuvre infirmière réglementée était âgée de 60 ans ou plus, par rapport à 8,4 % en 2007.
- Le pourcentage d'infirmières réglementées occupant un emploi à temps plein (61,1 %) a dépassé la moyenne canadienne (56,9 %) en 2011.
- Parmi les 12 999 diplômées des programmes de soins infirmiers de la Nouvelle-Écosse travaillant au Canada en 2011, 80,4 % occupaient un emploi dans la province. Du reste, 6,0 % occupaient un emploi en Ontario, 3,8 % en Alberta et 3,2 % au Nouveau-Brunswick.

Profil de la main-d'œuvre infirmière réglementée, Nouvelle-Écosse, 2011

		Infirmières autorisées			Infirmières auxiliaires autorisées			Infirmières psychiatriques autorisées			Infirmières réglementées		
		IA	%	Canada %*	IAA	%	Canada %*	IPA	%	Canada %*	Total	%	Canada %*
Infirmières travaillant en soins infirmiers		9 285	—	—	3 710	—	—	—	—	—	12 995	—	—
Par 100 000 habitants		982	—	—	392	—	—	—	—	—	1 374	—	—
Sexe	Homme	408	4,4	6,6	183	4,9	7,7	—	—	22,0	591	4,5	7,1
	Femme	8 877	95,6	93,4	3 527	95,1	92,3	—	—	78,0	12 404	95,5	92,9
Âge moyen	Ans	46,9	—	—	44,6	—	—	—	—	—	46,3	—	—
Répartition selon l'âge	Moins de 30 ans	909	9,8	12,1	419	11,3	16,9	—	—	8,4	1 328	10,2	13,2
	30 à 34 ans	691	7,4	10,3	388	10,5	11,8	—	—	7,5	1 079	8,3	10,6
	35 à 39 ans	815	8,8	10,9	460	12,4	11,9	—	—	9,0	1 275	9,8	11,1
	40 à 44 ans	1 048	11,3	12,2	510	13,7	12,8	—	—	12,6	1 558	12,0	12,3
	45 à 49 ans	1 596	17,2	14,2	559	15,1	13,4	—	—	16,4	2 155	16,6	14,1
	50 à 54 ans	1 592	17,1	14,4	577	15,6	13,6	—	—	16,5	2 169	16,7	14,2
	55 à 59 ans	1 475	15,9	14,0	433	11,7	11,2	—	—	13,9	1 908	14,7	13,3
60 ans ou plus	1 159	12,5	11,9	364	9,8	8,3	—	—	15,6	1 523	11,7	11,1	
Statut d'emploi	Temps plein	6 005	64,7	58,6	1 843	51,9	51,1	—	—	62,2	7 848	61,1	56,9
	Temps partiel	2 224	24,0	29,2	970	27,3	34,8	—	—	22,7	3 194	24,9	30,4
	Occasionnel	1 056	11,4	12,1	738	20,8	14,1	—	—	15,1	1 794	14,0	12,6
	Inconnu	0	—	—	159	—	—	—	—	—	159	—	—
Milieu de travail	Hôpital	6 137	66,2	61,6	1 781	49,0	42,9	—	—	45,6	7 918	61,3	57,0
	Santé communautaire	980	10,6	13,3	499	13,7	9,8	—	—	25,3	1 479	11,5	12,7
	Centre d'accueil	1 091	11,8	10,0	1 254	34,5	39,0	—	—	16,1	2 345	18,2	16,9
	Autre milieu de travail	1 068	11,5	15,1	100	2,8	8,2	—	—	13,1	1 168	9,0	13,5
Champ d'activité	Soins directs	8 216	88,5	89,0	3 652	99,0	97,6	—	—	89,7	11 868	91,5	91,1
	Administration/formation/recherche	1 069	11,5	11,0	37	1,0	2,4	—	—	10,3	1 106	8,5	8,9
Poste	Poste de gestion	964	10,4	6,9	87	2,4	1,6	—	—	9,5	1 051	8,1	5,6
	Infirmière de chevet/en santé	7 075	76,3	76,9	3 436	93,1	91,3	—	—	78,7	10 511	81,1	80,4
	Autre poste	1 238	13,3	16,2	166	4,5	7,1	—	—	11,8	1 404	10,8	14,0
Niveau de formation le plus élevé en sciences infirmières	Diplôme	4 812	51,8	57,3	3 710	100,0	100,0	—	—	87,1	8 522	65,6	67,8
	Baccalauréat	4 113	44,3	38,8	—	—	—	—	—	12,5	4 113	31,7	29,3
	Maîtrise/doctorat	360	3,9	3,9	—	—	—	—	—	0,4	360	2,8	2,9
Lieu d'obtention du diplôme	Formées au Canada	8 981	96,7	91,4	3 669	98,9	97,5	—	—	92,4	12 650	97,3	92,8
	Formées à l'étranger	304	3,3	8,6	41	1,1	2,5	—	—	7,6	345	2,7	7,2

(suite à la page suivante)

Remarques

* Le nombre d'infirmières réglementées au Canada comprend les infirmières autorisées (270 724), les infirmières auxiliaires autorisées (84 587) et les infirmières psychiatriques autorisées (5 261).

— Données sans objet ou non existantes.

Les infirmières classées dans la catégorie *Travaille — statut inconnu* sont exclues de la répartition en pourcentage.

Les infirmières psychiatriques autorisées (IPA) sont réglementées en tant que profession distincte au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Milieu de travail des **IA** et des **IAA** :

Hôpital comprend : *hôpital (soins généraux, maternité, pédiatrie, psychiatrie), centre de santé mentale et centre de réadaptation ou de convalescence.*

Santé communautaire comprend : *centre de santé communautaire, agence de services à domicile, postes infirmiers (régions éloignées ou cliniques) et unité ou département de santé publique.*

Centre d'accueil/SLD comprend : *centre d'accueil ou établissement de soins de longue durée.*

Autre milieu de travail comprend : *entreprise commerciale ou industrie ou bureau de la santé au travail, agence privée de soins infirmiers ou service privé, emploi autonome, cabinet de médecin ou unité de soins à la famille, établissement de formation, association ou gouvernement et autre.*

Champ d'activité des **IA** et des **IAA** :

Soins directs comprend : *médecine/chirurgie, psychiatrie/santé mentale, pédiatrie, maternité/soins périnataux, gériatrie/soins de longue durée, soins intensifs, santé communautaire, soins ambulatoires, services à domicile, santé au travail, salle d'opération/salle de réveil, soins d'urgence, soins infirmiers dans plusieurs domaines cliniques, oncologie, réadaptation, santé publique, soins palliatifs (sauf les IA), télésanté (sauf les IAA) et autres soins directs.*

Administration comprend : *services infirmiers, formation en soins infirmiers et autre service administratif.*

Formation comprend : *enseignement aux étudiants, enseignement aux employés, enseignement aux patients/clients et autre formation.*

Recherche comprend : *recherche en soins infirmiers uniquement et autre recherche.*

Poste des **IA** :

Infirmière de chevet comprend : *infirmière autorisée de chevet ou en santé communautaire.*

Gestionnaire comprend : *directrice des services de soins infirmiers ou directrice générale, directrice ou directrice adjointe et gestionnaire ou gestionnaire adjointe.*

Autre poste comprend : *instructrice, professeure ou éducatrice, chercheuse, conseillère, clinicienne spécialisée, infirmière sage-femme, infirmière praticienne et autre.*

Poste des **IAA** :

Infirmière de chevet comprend : *infirmière auxiliaire autorisée de chevet ou infirmière auxiliaire en santé communautaire.*

Gestionnaire comprend : *coordonnatrice ou gestionnaire des soins.*

Autre poste comprend : *instructrice, professeure ou éducatrice, infirmière auxiliaire autorisée spécialisée et autre.*

Sources

Base de données sur les infirmières et infirmiers, Institut canadien d'information sur la santé.

Statistique Canada. Tableau 109-5325 : Estimations de la population (Recensement de 2006 et données administratives), selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2011) et groupes de régions homologues, annuel (nombre). CANSIM (base de données). <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?id=1095325&retrLang=fra&lang=fra>. Consulté le 30 mai 2012.

Main-d'œuvre infirmière réglementée employée en soins directs par région sanitaire, Nouvelle-Écosse, 2011

Groupe homologue	Code de la région sanitaire	Région sanitaire	Estimations démographiques	Infirmières autorisées		Infirmières auxiliaires autorisées		Infirmières psychiatriques autorisées		Toutes les infirmières réglementées	
				Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants
C	1210	South Shore et South West	116 370	753	647	576	495	—	—	1 329	1 142
C	1223	Annapolis Valley	82 790	549	663	342	413	—	—	891	1 076
C	1230	Colchester East Hants et Cumberland	104 314	645	618	341	327	—	—	986	945
C	1240	Pictou County et Guysborough Antigonish Strait	90 264	773	856	355	393	—	—	1 128	1 250
I	1258	Cape Breton	123 032	1 297	1 054	743	604	—	—	2 040	1 658
A	1269	Capital	428 667	4 152	969	1 285	300	—	—	5 437	1 268
		Nouvelle-Écosse (total en soins directs)	945 437	8 169	864	3 642	385	—	—	11 811	1 249
		Canada (total en soins directs)	34 482 779	231 234	671	81 646	237	4 584	43	317 464	921

Remarques

— Données sans objet ou non existantes.

Les données sur les régions sanitaires que renferme le présent rapport ne comprennent que le personnel infirmier réglementé qui dispense des soins directs aux patients et dont le code postal est situé dans la province ou le territoire d'analyse; les infirmières qui travaillent dans les domaines de l'administration, de la formation ou de la recherche sont exclues des totaux des régions sanitaires. Les infirmières psychiatriques autorisées (IPA) sont réglementées en tant que profession distincte au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Sources

Base de données sur les infirmières et infirmiers, Institut canadien d'information sur la santé.

Statistique Canada. Tableau 109-5325 : Estimations de la population (Recensement de 2006 et données administratives), selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2011) et groupes de régions homologues, annuel (nombre). CANSIM (base de données). <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?id=1095325&retrLang=fra&lang=fra>. Consulté le 30 mai 2012.

Statistique Canada. Tableau 4 — Sommaire des groupes homologues et des caractéristiques principales. Page Web. <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-221-x/2012002/regions/hrt4-fra.htm>. Consulté le 28 juin 2012.

Nouveau-Brunswick

Points saillants

- La main-d'œuvre infirmière réglementée a connu une croissance de 6,3 % de 2007 à 2011 pour atteindre un total de 11 123 infirmières réglementées.
- Le nombre d'infirmières réglementées par 100 000 habitants est passé de 1 403 en 2007 à 1 472 en 2011.
- L'âge moyen des infirmières réglementées était de 44,8 ans.
- En 2011, 9,1 % de la main-d'œuvre infirmière réglementée était âgée de 60 ans ou plus, par rapport à 11,1 % dans l'ensemble du Canada.
- En 2011, 62,4 % des infirmières réglementées travaillaient à temps plein; la moyenne canadienne était de 56,9 %.
- Parmi les 11 600 diplômées des programmes de soins infirmiers du Nouveau-Brunswick travaillant au Canada en 2011, 82,9 % occupaient un emploi dans la province. Du reste, 4,5 % occupaient un emploi en Ontario, 4,4 % en Nouvelle-Écosse et 2,3 % au Québec.

Profil de la main-d'œuvre infirmière réglementée, Nouveau-Brunswick, 2011

		Infirmières autorisées			Infirmières auxiliaires autorisées			Infirmières psychiatriques autorisées			Infirmières réglementées		
		IA	%	Canada %*	IAA	%	Canada %*	IPA	%	Canada %*	Total	%	Canada %*
Infirmières travaillant en soins infirmiers		8 218	—	—	2 905	—	—	—	—	—	11 123	—	—
Par 100 000 habitants		1 088	—	—	385	—	—	—	—	—	1 472	—	—
Sexe	Homme	386	4,7	6,6	316	10,9	7,7	—	—	22,0	702	6,3	7,1
	Femme	7 832	95,3	93,4	2 589	89,1	92,3	—	—	78,0	10 421	93,7	92,9
Âge moyen	Ans	45,2	—	—	43,7	—	—	—	—	—	44,8	—	—
Répartition selon l'âge	Moins de 30 ans	963	11,7	12,1	350	12,0	16,9	—	—	8,4	1 313	11,8	13,2
	30 à 34 ans	761	9,3	10,3	366	12,6	11,8	—	—	7,5	1 127	10,1	10,6
	35 à 39 ans	814	9,9	10,9	371	12,8	11,9	—	—	9,0	1 185	10,7	11,1
	40 à 44 ans	1 135	13,8	12,2	387	13,3	12,8	—	—	12,6	1 522	13,7	12,3
	45 à 49 ans	1 352	16,5	14,2	459	15,8	13,4	—	—	16,4	1 811	16,3	14,1
	50 à 54 ans	1 276	15,5	14,4	413	14,2	13,6	—	—	16,5	1 689	15,2	14,2
	55 à 59 ans	1 124	13,7	14,0	342	11,8	11,2	—	—	13,9	1 466	13,2	13,3
60 ans ou plus	793	9,6	11,9	217	7,5	8,3	—	—	15,6	1 010	9,1	11,1	
Statut d'emploi	Temps plein	5 363	65,3	58,6	1 582	54,5	51,1	—	—	62,2	6 945	62,4	56,9
	Temps partiel	2 080	25,3	29,2	934	32,2	34,8	—	—	22,7	3 014	27,1	30,4
	Occasionnel	775	9,4	12,1	389	13,4	14,1	—	—	15,1	1 164	10,5	12,6
	Inconnu	0	—	—	0	—	—	—	—	—	0	—	—
Milieu de travail	Hôpital	5 538	67,4	61,6	1 585	54,6	42,9	—	—	45,6	7 123	64,0	57,0
	Santé communautaire	934	11,4	13,3	118	4,1	9,8	—	—	25,3	1 052	9,5	12,7
	Centre d'accueil	816	9,9	10,0	1 109	38,2	39,0	—	—	16,1	1 925	17,3	16,9
	Autre milieu de travail	930	11,3	15,1	93	3,2	8,2	—	—	13,1	1 023	9,2	13,5
Champ d'activité	Soins directs	7 320	89,1	89,0	2 716	95,2	97,6	—	—	89,7	10 036	90,6	91,1
	Administration/formation/recherche	898	10,9	11,0	138	4,8	2,4	—	—	10,3	1 036	9,4	8,9
Poste	Poste de gestion	997	12,1	6,9	61	2,1	1,6	—	—	9,5	1 058	9,5	5,6
	Infirmière de chevet/en santé	6 494	79,0	76,9	2 602	89,7	91,3	—	—	78,7	9 096	81,8	80,4
	Autre poste	727	8,8	16,2	239	8,2	7,1	—	—	11,8	966	8,7	14,0
Niveau de formation le plus élevé en sciences infirmières	Diplôme	3 726	45,3	57,3	2 905	100,0	100,0	—	—	87,1	6 631	59,6	67,8
	Baccalauréat	4 254	51,8	38,8	—	—	—	—	—	12,5	4 254	38,2	29,3
	Maîtrise/doctorat	238	2,9	3,9	—	—	—	—	—	0,4	238	2,1	2,9
Lieu d'obtention du diplôme	Formées au Canada	8 078	98,3	91,4	2 886	99,3	97,5	—	—	92,4	10 964	98,6	92,8
	Formées à l'étranger	139	1,7	8,6	19	0,7	2,5	—	—	7,6	158	1,4	7,2

(suite à la page suivante)

Remarques

* Le nombre d'infirmières réglementées au Canada comprend les infirmières autorisées (270 724), les infirmières auxiliaires autorisées (84 587) et les infirmières psychiatriques autorisées (5 261).

— Données sans objet ou non existantes.

Les infirmières classées dans la catégorie *Travaille — statut inconnu* sont exclues de la répartition en pourcentage.

Les infirmières psychiatriques autorisées (IPA) sont réglementées en tant que profession distincte au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Milieu de travail des **IA** et des **IAA** :

Hôpital comprend : *hôpital (soins généraux, maternité, pédiatrie, psychiatrie), centre de santé mentale et centre de réadaptation ou de convalescence.*

Santé communautaire comprend : *centre de santé communautaire, agence de services à domicile, postes infirmiers (régions éloignées ou cliniques) et unité ou département de santé publique.*

Centre d'accueil/SLD comprend : *centre d'accueil ou établissement de soins de longue durée.*

Autre milieu de travail comprend : *entreprise commerciale ou industrie ou bureau de la santé au travail, agence privée de soins infirmiers ou service privé, emploi autonome, cabinet de médecin ou unité de soins à la famille, établissement de formation, association ou gouvernement et autre.*

Champ d'activité des **IA** et des **IAA** :

Soins directs comprend : *médecine/chirurgie, psychiatrie/santé mentale, pédiatrie, maternité/soins périnataux, gériatrie/soins de longue durée, soins intensifs, santé communautaire, soins ambulatoires, services à domicile, santé au travail, salle d'opération/salle de réveil, soins d'urgence, soins infirmiers dans plusieurs domaines cliniques, oncologie, réadaptation, santé publique, soins palliatifs (sauf les IA), télésanté (sauf les IAA) et autres soins directs.*

Administration comprend : *services infirmiers, formation en soins infirmiers et autre service administratif.*

Formation comprend : *enseignement aux étudiants, enseignement aux employés, enseignement aux patients/clients et autre formation.*

Recherche comprend : *recherche en soins infirmiers uniquement et autre recherche.*

Poste des **IA** :

Infirmière de chevet comprend : *infirmière autorisée de chevet ou en santé communautaire.*

Gestionnaire comprend : *directrice des services de soins infirmiers ou directrice générale, directrice ou directrice adjointe et gestionnaire ou gestionnaire adjointe.*

Autre poste comprend : *instrutrice, professeure ou éducatrice, chercheuse, conseillère, clinicienne spécialisée, infirmière sage-femme, infirmière praticienne et autre.*

Poste des **IAA** :

Infirmière de chevet comprend : *infirmière auxiliaire autorisée de chevet ou infirmière auxiliaire en santé communautaire.*

Gestionnaire comprend : *coordonnatrice ou gestionnaire des soins.*

Autre poste comprend : *instrutrice, professeure ou éducatrice, infirmière auxiliaire autorisée spécialisée et autre.*

Sources

Base de données sur les infirmières et infirmiers, Institut canadien d'information sur la santé.

Statistique Canada. Tableau 109-5325 : Estimations de la population (Recensement de 2006 et données administratives), selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2011) et groupes de régions homologues, annuel (nombre). CANSIM (base de données). <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?id=1095325&retrLang=fra&lang=fra>. Consulté le 30 mai 2012.

Main-d'œuvre infirmière réglementée employée en soins directs par région sanitaire, Nouveau-Brunswick, 2011

Groupe homologue	Code de la région sanitaire	Région sanitaire	Estimations démographiques	Infirmières autorisées		Infirmières auxiliaires autorisées		Infirmières psychiatriques autorisées		Toutes les infirmières réglementées	
				Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants
C	1301	Région 1 (Moncton)	207 009	2 067	999	577	279	—	—	2 644	1 277
C	1302	Région 2 (Saint John)	176 222	1 747	991	680	386	—	—	2 427	1 377
C	1303	Région 3 (Fredericton)	175 047	1 442	824	536	306	—	—	1 978	1 130
C	1304	Région 4 (Edmundston)	48 805	533	1 092	195	400	—	—	728	1 492
I	1305	Région 5 (Campbelton)	26 114	389	1 490	176	674	—	—	565	2 164
I	1306	Région 6 (Bathurst)	77 187	742	961	386	500	—	—	1 128	1 461
I	1307	Région 7 (Miramichi)	45 071	397	881	163	362	—	—	560	1 242
		Nouveau-Brunswick (total en soins directs)	755 455	7 317	969	2 713	359	—	—	10 030	1 328
		Canada (total en soins directs)	34 482 779	231 234	671	81 646	237	4 584	43	317 464	921

Remarques

— Données sans objet ou non existantes.

Les données sur les régions sanitaires que renferme le présent rapport ne comprennent que le personnel infirmier réglementé qui dispense des soins directs aux patients et dont le code postal est situé dans la province ou le territoire d'analyse; les infirmières qui travaillent dans les domaines de l'administration, de la formation ou de la recherche sont exclues des totaux des régions sanitaires. Les infirmières psychiatriques autorisées (IPA) sont réglementées en tant que profession distincte au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Sources

Base de données sur les infirmières et infirmiers, Institut canadien d'information sur la santé.

Statistique Canada. Tableau 109-5325 : Estimations de la population (Recensement de 2006 et données administratives), selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2011) et groupes de régions homologues, annuel (nombre). CANSIM (base de données). <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?id=1095325&retrLang=fr&lang=fr>. Consulté le 30 mai 2012.

Statistique Canada. Tableau 4 — Sommaire des groupes homologues et des caractéristiques principales. Page Web. <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-221-x/2012002/regions/hrt4-fra.htm>. Consulté le 28 juin 2012.

Québec

Points saillants

- La main-d'œuvre infirmière réglementée a connu une croissance de 7,3 % de 2007 à 2011 pour atteindre un total de 88 505 infirmières réglementées.
- Le nombre d'infirmières réglementées par 100 000 habitants est passé de 1 072 en 2007 à 1 109 en 2011.
- L'âge moyen des infirmières réglementées était de 42,9 ans.
- En 2011, 7,0 % de la main-d'œuvre infirmière réglementée était âgée de 60 ans ou plus, par rapport à 11,1 % dans l'ensemble du Canada.
- En 2011, 53,3 % des infirmières réglementées travaillaient à temps plein; la moyenne canadienne était de 56,9 %.
- Parmi les 89 776 diplômées des programmes de soins infirmiers du Québec travaillant au Canada en 2011, 95,2 % occupaient un emploi dans la province, soit la proportion la plus élevée parmi les provinces et territoires. Du reste, 3,1 % occupaient un emploi en Ontario, 0,5 % en Colombie-Britannique et 0,4 % en Alberta.

Profil de la main-d'œuvre infirmière réglementée, Québec, 2011

	Infirmières autorisées			Infirmières auxiliaires autorisées			Infirmières psychiatriques autorisées			Infirmières réglementées		
	IA	%	Canada %*	IAA	%	Canada %*	IPA	%	Canada %*	Total	%	Canada %*
Infirmières travaillant en soins infirmiers	67 111	—	—	21 394	—	—	—	—	—	88 505	—	—
Par 100 000 habitants	841	—	—	268	—	—	—	—	—	1 109	—	—
Sexe												
Homme	6 698	10,0	6,6	2 021	9,4	7,7	—	—	22,0	8 719	9,9	7,1
Femme	60 413	90,0	93,4	19 373	90,6	92,3	—	—	78,0	79 786	90,1	92,9
Âge moyen												
Ans	43,5	—	—	41,3	—	—	—	—	—	42,9	—	—
Répartition selon l'âge												
Moins de 30 ans	10 441	15,6	12,1	3 863	18,1	16,9	—	—	8,4	14 304	16,2	13,2
30 à 34 ans	7 967	11,9	10,3	2 867	13,4	11,8	—	—	7,5	10 834	12,2	10,6
35 à 39 ans	7 885	11,7	10,9	2 944	13,8	11,9	—	—	9,0	10 829	12,2	11,1
40 à 44 ans	8 104	12,1	12,2	2 969	13,9	12,8	—	—	12,6	11 073	12,5	12,3
45 à 49 ans	9 005	13,4	14,2	2 932	13,7	13,4	—	—	16,4	11 937	13,5	14,1
50 à 54 ans	10 291	15,3	14,4	3 074	14,4	13,6	—	—	16,5	13 365	15,1	14,2
55 à 59 ans	8 069	12,0	14,0	1 873	8,8	11,2	—	—	13,9	9 942	11,2	13,3
60 ans ou plus	5 349	8,0	11,9	872	4,1	8,3	—	—	15,6	6 221	7,0	11,1
Statut d'emploi												
Temps plein	38 486	57,4	58,6	8 629	40,3	51,1	—	—	62,2	47 115	53,3	56,9
Temps partiel	21 795	32,5	29,2	10 301	48,1	34,8	—	—	22,7	32 096	36,3	30,4
Occasionnel	6 718	10,0	12,1	2 464	11,5	14,1	—	—	15,1	9 182	10,4	12,6
Inconnu	112	—	—	0	—	—	—	—	—	112	—	—
Milieu de travail												
Hôpital	37 050	55,3	61,6	6 259	38,3	42,9	—	—	45,6	43 309	52,0	57,0
Santé communautaire	6 880	10,3	13,3	437	2,7	9,8	—	—	25,3	7 317	8,8	12,7
Centre d'accueil	8 772	13,1	10,0	7 678	46,9	39,0	—	—	16,1	16 450	19,7	16,9
Autre milieu de travail	14 310	21,4	15,1	1 980	12,1	8,2	—	—	13,1	16 290	19,5	13,5
Champ d'activité												
Soins directs	57 542	86,7	89,0	20 996	98,2	97,6	—	—	89,7	78 538	89,5	91,1
Administration/formation/recherche	8 819	13,3	11,0	380	1,8	2,4	—	—	10,3	9 199	10,5	8,9
Postes												
Poste de gestion	3 855	5,8	6,9	0	0,0	1,6	—	—	9,5	3 855	4,4	5,6
Infirmière de chevet/en santé	53 515	80,0	76,9	20 742	97,2	91,3	—	—	78,7	74 257	84,2	80,4
Autre poste	9 504	14,2	16,2	602	2,8	7,1	—	—	11,8	10 106	11,5	14,0
Niveau de formation le plus élevé en sciences infirmières												
Diplôme	44 426	66,2	57,3	21 394	100,0	100,0	—	—	87,1	65 820	74,4	67,8
Baccalauréat	20 639	30,8	38,8	—	—	—	—	—	12,5	20 639	23,3	29,3
Maîtrise/doctorat	2 046	3,0	3,9	—	—	—	—	—	0,4	2 046	2,3	2,9
Lieu d'obtention du diplôme												
Formées au Canada	65 082	97,0	91,4	21 367	100,0	97,5	—	—	92,4	86 449	97,7	92,8
Formées à l'étranger	2 029	3,0	8,6	10	0,0	2,5	—	—	7,6	2 039	2,3	7,2

(suite à la page suivante)

Remarques

* Le nombre d'infirmières réglementées au Canada comprend les infirmières autorisées (270 724), les infirmières auxiliaires autorisées (84 587) et les infirmières psychiatriques autorisées (5 261).

— Données sans objet ou non existantes.

Les infirmières classées dans la catégorie *Travaille — statut inconnu* sont exclues de la répartition en pourcentage.

Les infirmières psychiatriques autorisées (IPA) sont réglementées en tant que profession distincte au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

En 2005, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec a fusionné la plupart des hôpitaux publics, des établissements de soins de longue durée et des centres de santé communautaire de la province pour former 95 centres de santé et de services sociaux (CSSS). Depuis ce temps, il est devenu de plus en plus difficile de déterminer avec précision le type d'établissement où travaillent les infirmières. De plus, certaines infirmières travaillent en fait dans les trois types d'établissements. L'ICIS n'a aucune valeur dans son dictionnaire de données qui correspond à ce scénario, ce qui a entraîné une hausse du nombre d'infirmières déclarant *Autre milieu de travail* et, par conséquent, une légère baisse du nombre d'infirmières ayant choisi les valeurs *Hôpital*, *Santé communautaire* et *Centre d'accueil/SLD*.

Milieu de travail des **IA** et des **IAA** :

Hôpital comprend : *hôpital (soins généraux, maternité, pédiatrie, psychiatrie), centre de santé mentale et centre de réadaptation ou de convalescence*.

Santé communautaire comprend : *centre de santé communautaire, agence de services à domicile, postes infirmiers (régions éloignées ou cliniques) et unité ou département de santé publique*.

Centre d'accueil/SLD comprend : *centre d'accueil ou établissement de soins de longue durée*.

Autre milieu de travail comprend : *entreprise commerciale ou industrie ou bureau de la santé au travail, agence privée de soins infirmiers ou service privé, emploi autonome, cabinet de médecin ou unité de soins à la famille, établissement de formation, association ou gouvernement et autre*.

Champ d'activité des **IA** et des **IAA** :

Soins directs comprend : *médecine/chirurgie, psychiatrie/santé mentale, pédiatrie, maternité/soins périnataux, gériatrie/soins de longue durée, soins intensifs, santé communautaire, soins ambulatoires, services à domicile, santé au travail, salle d'opération/salle de réveil, soins d'urgence, soins infirmiers dans plusieurs domaines cliniques, oncologie, réadaptation, santé publique, soins palliatifs (sauf les IA), télésanté (sauf les IAA) et autres soins directs*.

Administration comprend : *services infirmiers, formation en soins infirmiers et autre service administratif*.

Formation comprend : *enseignement aux étudiants, enseignement aux employés, enseignement aux patients/clients et autre formation*.

Recherche comprend : *recherche en soins infirmiers uniquement et autre recherche*.

Poste des **IA** :

Infirmière de chevet comprend : *infirmière autorisée de chevet ou en santé communautaire*.

Gestionnaire comprend : *directrice des services de soins infirmiers ou directrice générale, directrice ou directrice adjointe et gestionnaire ou gestionnaire adjointe*.

Autre poste comprend : *instructrice, professeure ou éducatrice, chercheuse, conseillère, clinicienne spécialisée, infirmière sage-femme, infirmière praticienne et autre*.

Poste des **IAA** :

Infirmière de chevet comprend : *infirmière auxiliaire autorisée de chevet ou infirmière auxiliaire en santé communautaire*.

Gestionnaire comprend : *coordonnatrice ou gestionnaire des soins*.

Autre poste comprend : *instructrice, professeure ou éducatrice, infirmière auxiliaire autorisée spécialisée et autre*.

Sources

Base de données sur les infirmières et infirmiers, Institut canadien d'information sur la santé.

Statistique Canada. Tableau 109-5325 : Estimations de la population (Recensement de 2006 et données administratives), selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2011) et groupes de régions homologues, annuel (nombre). CANSIM (base de données). <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?id=1095325&retrLang=fra&lang=fra>. Consulté le 30 mai 2012.

Main-d'œuvre infirmière réglementée employée en soins directs par région sanitaire, Québec, 2011

Groupe homologue	Code de la région sanitaire	Région sanitaire	Estimations démographiques	Infirmières autorisées		Infirmières auxiliaires autorisées		Infirmières psychiatriques autorisées		Toutes les infirmières réglementées	
				Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants
C	2401	Bas-Saint-Laurent	200 462	1 681	839	670	334	—	—	2 351	1 173
C	2402	Saguenay-Lac-Saint-Jean	273 461	2 208	807	971	355	—	—	3 179	1 163
A	2403	Capitale-Nationale	701 204	7 779	1 109	2 208	315	—	—	9 987	1 424
C	2404	Mauricie et Centre-du-Québec	495 849	3 439	694	1 326	267	—	—	4 765	961
A	2405	Estrie	312 150	2 462	789	918	294	—	—	3 380	1 083
G	2406	Montréal	1 958 257	18 748	957	6 404	327	—	—	25 152	1 284
A	2407	Outaouais	368 181	1 794	487	673	183	—	—	2 467	670
C	2408	Abitibi-Témiscamingue	146 419	1 146	783	374	255	—	—	1 520	1 038
H	2409	Côte-Nord	95 802	795	830	213	222	—	—	1 008	1 052
H	2410	Nord-du-Québec	15 809	142	898	35	221	—	—	177	1 120
I	2411	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	93 130	821	882	391	420	—	—	1 212	1 301
D	2412	Chaudière-Appalaches	406 401	2 427	597	1 053	259	—	—	3 480	856
A	2413	Laval	403 744	1 948	482	764	189	—	—	2 712	672
A	2414	Lanaudière	469 916	2 231	475	798	170	—	—	3 029	645
A	2415	Laurentides	555 614	2 779	500	1 325	238	—	—	4 104	739
A	2416	Montérégie	1 456 743	6 774	465	2 866	197	—	—	9 640	662
F	2417	Nunavk	11 498	159	1 383	5	43	—	—	164	1 426
F	2418	Terre-Cries-de-la-Baie-James	15 023	140	932	0	0	—	—	140	932
		Québec (total en soins directs)	7 979 663	57 473	720	20 994	263	—	—	78 467	983
		Canada (total en soins directs)	34 482 779	231 234	671	81 646	237	4 584	43	317 464	921

Remarques

— Données sans objet ou non existantes.

Les données sur les régions sanitaires que renferme le présent rapport ne comprennent que le personnel infirmier réglementé qui dispense des soins directs aux patients et dont le code postal est situé dans la province ou le territoire d'analyse; les infirmières qui travaillent dans les domaines de l'administration, de la formation ou de la recherche sont exclues des totaux des régions sanitaires. Les infirmières psychiatriques autorisées (IPA) sont réglementées en tant que profession distincte au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Sources

Base de données sur les infirmières et infirmiers, Institut canadien d'information sur la santé.

Statistique Canada. Tableau 109-5325 : Estimations de la population (Recensement de 2006 et données administratives), selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2011) et groupes de régions homologues, annuel (nombre). CANSIM (base de données). <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?id=1095325&retrLang=fra&lang=fra>.

Consulté le 30 mai 2012.

Statistique Canada. Tableau 4 — Sommaire des groupes homologues et des caractéristiques principales. Page Web.

<http://www.statcan.gc.ca/pub/82-221-x/2012002/regions/hrt4-fra.htm>. Consulté le 28 juin 2012.

Ontario

Points saillants

- La main-d'œuvre infirmière réglementée a connu une croissance de 7,7 % de 2007 à 2011 pour atteindre un total de 126 169 infirmières réglementées.
- Le nombre d'infirmières réglementées par 100 000 habitants est passé de 915 en 2007 à 943 en 2011.
- L'âge moyen des infirmières réglementées était de 46,0 ans.
- En 2011, 13,6 % de la main-d'œuvre infirmière réglementée était âgée de 60 ans ou plus, par rapport à 11,1 % dans l'ensemble du Canada.
- En 2011, 66,4 % des infirmières réglementées travaillaient à temps plein, par rapport à 61,3 % en 2007.
- Parmi les 114 011 diplômées des programmes de soins infirmiers de l'Ontario travaillant au Canada en 2011, 93,3 % occupaient un emploi dans la province. Du reste, 2,3 % occupaient un emploi en Colombie-Britannique, 1,8 % en Alberta et 0,5 % au Manitoba.

Profil de la main-d'œuvre infirmière réglementée, Ontario, 2011

		Infirmières autorisées			Infirmières auxiliaires autorisées			Infirmières psychiatriques autorisées			Infirmières réglementées		
		IA	%	Canada %*	IAA	%	Canada %*	IPA	%	Canada %*	Total	%	Canada %*
Infirmières travaillant en soins infirmiers		94 723	—	—	31 446	—	—	—	—	—	126 169	—	—
Par 100 000 habitants		708	—	—	235	—	—	—	—	—	943	—	—
Sexe	Homme	4 971	5,2	6,6	2 186	7,0	7,7	—	—	22,0	7 157	5,7	7,1
	Femme	89 752	94,8	93,4	29 260	93,0	92,3	—	—	78,0	119 012	94,3	92,9
Âge moyen	Ans	46,7	—	—	44,1	—	—	—	—	—	46,0	—	—
Répartition selon l'âge	Moins de 30 ans	9 179	9,7	12,1	5 138	16,3	16,9	—	—	8,4	14 317	11,3	13,2
	30 à 34 ans	8 331	8,8	10,3	3 130	10,0	11,8	—	—	7,5	11 461	9,1	10,6
	35 à 39 ans	9 977	10,5	10,9	3 417	10,9	11,9	—	—	9,0	13 394	10,6	11,1
	40 à 44 ans	11 677	12,3	12,2	3 877	12,3	12,8	—	—	12,6	15 554	12,3	12,3
	45 à 49 ans	14 320	15,1	14,2	4 215	13,4	13,4	—	—	16,4	18 535	14,7	14,1
	50 à 54 ans	13 207	13,9	14,4	4 216	13,4	13,6	—	—	16,5	17 423	13,8	14,2
	55 à 59 ans	14 251	15,0	14,0	4 049	12,9	11,2	—	—	13,9	18 300	14,5	13,3
	60 ans ou plus	13 779	14,5	11,9	3 404	10,8	8,3	—	—	15,6	17 183	13,6	11,1
Statut d'emploi	Temps plein	64 630	68,2	58,6	19 207	61,1	51,1	—	—	62,2	83 837	66,4	56,9
	Temps partiel	22 689	24,0	29,2	9 569	30,4	34,8	—	—	22,7	32 258	25,6	30,4
	Occasionnel	7 404	7,8	12,1	2 670	8,5	14,1	—	—	15,1	10 074	8,0	12,6
	Inconnu	0	—	—	0	—	—	—	—	—	0	—	—
Milieu de travail	Hôpital	58 699	63,6	61,6	13 126	43,1	42,9	—	—	45,6	71 825	58,5	57,0
	Santé communautaire	13 485	14,6	13,3	3 163	10,4	9,8	—	—	25,3	16 648	13,6	12,7
	Centre d'accueil	7 888	8,5	10,0	11 660	38,3	39,0	—	—	16,1	19 548	15,9	16,9
	Autre milieu de travail	12 221	13,2	15,1	2 505	8,2	8,2	—	—	13,1	14 726	12,0	13,5
Champ d'activité	Soins directs	83 840	90,3	89,0	29 872	97,1	97,6	—	—	89,7	113 712	92,0	91,1
	Administration/formation/recherche	8 956	9,7	11,0	883	2,9	2,4	—	—	10,3	9 839	8,0	8,9
Postes	Poste de gestion	5 507	5,9	6,9	832	2,7	1,6	—	—	9,5	6 339	5,1	5,6
	Infirmière de chevet/en santé	68 965	74,3	76,9	26 904	87,4	91,3	—	—	78,7	95 869	77,5	80,4
	Autre poste	18 403	19,8	16,2	3 035	9,9	7,1	—	—	11,8	21 438	17,3	14,0
Niveau de formation le plus élevé en sciences infirmières	Diplôme	54 640	57,7	57,3	31 446	100,0	100,0	—	—	87,1	86 086	68,2	67,8
	Baccalauréat	34 907	36,9	38,8	—	—	—	—	—	12,5	34 907	27,7	29,3
	Maîtrise/doctorat	5 175	5,5	3,9	—	—	—	—	—	0,4	5 175	4,1	2,9
Lieu d'obtention du diplôme	Formées au Canada	83 375	88,1	91,4	29 851	95,0	97,5	—	—	92,4	113 226	89,8	92,8
	Formées à l'étranger	11 230	11,9	8,6	1 587	5,0	2,5	—	—	7,6	12 817	10,2	7,2

(suite à la page suivante)

Remarques

* Le nombre d'infirmières réglementées au Canada comprend les infirmières autorisées (270 724), les infirmières auxiliaires autorisées (84 587) et les infirmières psychiatriques autorisées (5 261).

— Données sans objet ou non existantes.

Les infirmières classées dans la catégorie *Travaille — statut inconnu* sont exclues de la répartition en pourcentage.

Les infirmières psychiatriques autorisées (IPA) sont réglementées en tant que profession distincte au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Milieu de travail des **IA** et des **IAA** :

Hôpital comprend : *hôpital (soins généraux, maternité, pédiatrie, psychiatrie), centre de santé mentale et centre de réadaptation ou de convalescence.*

Santé communautaire comprend : *centre de santé communautaire, agence de services à domicile, postes infirmiers (régions éloignées ou cliniques) et unité ou département de santé publique.*

Centre d'accueil/SLD comprend : *centre d'accueil ou établissement de soins de longue durée.*

Autre milieu de travail comprend : *entreprise commerciale ou industrie ou bureau de la santé au travail, agence privée de soins infirmiers ou service privé, emploi autonome, cabinet de médecin ou unité de soins à la famille, établissement de formation, association ou gouvernement et autre.*

Champ d'activité des **IA** et des **IAA** :

Soins directs comprend : *médecine/chirurgie, psychiatrie/santé mentale, pédiatrie, maternité/soins périnataux, gériatrie/soins de longue durée, soins intensifs, santé communautaire, soins ambulatoires, services à domicile, santé au travail, salle d'opération/salle de réveil, soins d'urgence, soins infirmiers dans plusieurs domaines cliniques, oncologie, réadaptation, santé publique, soins palliatifs (sauf les IA), télésanté (sauf les IAA) et autres soins directs.*

Administration comprend : *services infirmiers, formation en soins infirmiers et autre service administratif.*

Formation comprend : *enseignement aux étudiants, enseignement aux employés, enseignement aux patients/clients et autre formation.*

Recherche comprend : *recherche en soins infirmiers uniquement et autre recherche.*

Poste des **IA** :

Infirmière de chevet comprend : *infirmière autorisée de chevet ou en santé communautaire.*

Gestionnaire comprend : *directrice des services de soins infirmiers ou directrice générale, directrice ou directrice adjointe et gestionnaire ou gestionnaire adjointe.*

Autre poste comprend : *instructrice, professeure ou éducatrice, chercheuse, conseillère, clinicienne spécialisée, infirmière sage-femme, infirmière praticienne et autre.*

Poste des **IAA** :

Infirmière de chevet comprend : *infirmière auxiliaire autorisée de chevet ou infirmière auxiliaire en santé communautaire.*

Gestionnaire comprend : *coordonnatrice ou gestionnaire des soins.*

Autre poste comprend : *instructrice, professeure ou éducatrice, infirmière auxiliaire autorisée spécialisée et autre.*

Sources

Base de données sur les infirmières et infirmiers, Institut canadien d'information sur la santé.

Statistique Canada. Tableau 109-5325 : Estimations de la population (Recensement de 2006 et données administratives), selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2011) et groupes de régions homologues, annuel (nombre). CANSIM (base de données). <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?id=1095325&retrLang=fra&lang=fra>. Consulté le 30 mai 2012.

Main-d'œuvre infirmière réglementée employée en soins directs par région sanitaire (unités de santé publique), Ontario, 2011

Groupe homologue	Code de la région sanitaire	Région sanitaire	Estimations démographiques	Infirmières autorisées		Infirmières auxiliaires autorisées		Infirmières psychiatriques autorisées		Toutes les infirmières réglementées	
				Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants
C	3526	District d'Algoma	117 764	941	799	512	435	—	—	1 453	1 234
A	3527	Comté de Brant	140 052	709	506	332	237	—	—	1 041	743
B	3530	Durham	631 270	2 525	400	1 190	189	—	—	3 715	588
A	3531	Elgin-St. Thomas	91 418	502	549	297	325	—	—	799	874
D	3533	Grey Bruce	164 837	954	579	510	309	—	—	1 464	888
A	3534	Haldimand-Norfolk	111 473	429	385	241	216	—	—	670	601
A	3535	Haliburton, Kawartha, Pine Ridge District	179 006	836	467	480	268	—	—	1 316	735
B	3536	Région de Halton	518 660	2 202	425	720	139	—	—	2 922	563
A	3537	Ville de Hamilton	540 234	5 264	974	1 573	291	—	—	6 837	1 266
A	3538	Comtés de Hastings et de Prince Edward	162 713	974	599	483	297	—	—	1 457	895
D	3539	Comté de Huron	60 339	376	623	237	393	—	—	613	1 016
C	3540	Chatham-Kent	108 580	711	655	366	337	—	—	1 077	992
A	3541	Kingston, Frontenac et Lennox et Addington	197 335	2 188	1 109	780	395	—	—	2 968	1 504
A	3542	Lambton	131 415	834	635	405	308	—	—	1 239	943
A	3543	Leeds, Grenville et Lanark	170 163	973	572	632	371	—	—	1 605	943
A	3544	Middlesex-London	460 850	4 980	1 081	1 319	286	—	—	6 299	1 367
A	3546	Région de Niagara	445 363	2 272	510	1 141	256	—	—	3 413	766
C	3547	North Bay Parry Sound	127 024	1 023	805	642	505	—	—	1 665	1 311
H	3549	Région du Nord-Ouest	83 136	572	688	315	379	—	—	887	1 067
B	3551	Ville d'Ottawa	909 862	7 684	845	2 162	238	—	—	9 846	1 082
A	3552	Comté d'Oxford	108 226	548	506	279	258	—	—	827	764
J	3553	Région de Peel	1 365 845	4 924	361	1 289	94	—	—	6 213	455
D	3554	District de Perth	77 130	549	712	233	302	—	—	782	1 014
A	3555	Comté et cité de Peterborough	140 545	1 112	791	548	390	—	—	1 660	1 181
C	3556	Porcupine	85 425	708	829	375	439	—	—	1 083	1 268
D	3557	Comté et district de Renfrew	103 458	624	603	395	382	—	—	1 019	985
A	3558	Est de l'Ontario	201 119	951	473	516	257	—	—	1 467	729
B	3560	District de Simcoe Muskoka	525 492	2 930	558	1 408	268	—	—	4 338	826
C	3561	Sudbury et district	197 707	1 816	919	651	329	—	—	2 467	1 248
C	3562	District de Thunder Bay	156 680	1 675	1 069	731	467	—	—	2 406	1 536
C	3563	Timiskaming	34 247	258	753	133	388	—	—	391	1 142
B	3565	Waterloo	530 248	2 688	507	1 172	221	—	—	3 860	728
B	3566	Wellington-Dufferin-Guelph	278 462	1 303	468	666	239	—	—	1 969	707
A	3568	Comté de Windsor-Essex	403 396	2 478	614	933	231	—	—	3 411	846
J	3570	Région de York	1 069 780	3 399	318	1 225	115	—	—	4 624	432
G	3595	Ville de Toronto	2 743 742	20 892	761	4 977	181	—	—	25 869	943
		Ontario (total en soins directs)	13 372 996	83 804	627	29 868	223	—	—	113 672	850
		Canada (total en soins directs)	34 482 779	231 234	671	81 646	237	4 584	43	317 464	921

(suite à la page suivante)

Remarques

— Données sans objet ou non existantes.

Les données sur les régions sanitaires que renferme le présent rapport ne comprennent que le personnel infirmier réglementé qui dispense des soins directs aux patients et dont le code postal est situé dans la province ou le territoire d'analyse; les infirmières qui travaillent dans les domaines de l'administration, de la formation ou de la recherche sont exclues des totaux des régions sanitaires. Les infirmières psychiatriques autorisées (IPA) sont réglementées en tant que profession distincte au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Sources

Base de données sur les infirmières et infirmiers, Institut canadien d'information sur la santé.

Statistique Canada. Tableau 109-5325 : Estimations de la population (Recensement de 2006 et données administratives), selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2011) et groupes de régions homologues, annuel (nombre). CANSIM (base de données). <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?id=1095325&retrLang=fra&lang=fra>. Consulté le 30 mai 2012.

Statistique Canada. Tableau 4 — Sommaire des groupes homologues et des caractéristiques principales. Page Web.

<http://www.statcan.gc.ca/pub/82-221-x/2012002/regions/hrt4-fra.htm>. Consulté le 28 juin 2012.

Main-d'œuvre infirmière réglementée employée en soins directs par région sanitaire (réseau local d'intégration des services de santé), Ontario, 2011

Groupe homologue	Code de la région sanitaire	Région sanitaire	Estimations démographiques	Infirmières autorisées		Infirmières auxiliaires autorisées		Infirmières psychiatriques autorisées		Toutes les infirmières réglementées	
				Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants
	3501	Érié St. Clair	643 391	4 023	625	1 704	265	—	—	5 727	890
	3502	Sud-Ouest	962 539	7 919	823	2 879	299	—	—	10 798	1 122
	3503	Waterloo Wellington	758 084	3 768	497	1 720	227	—	—	5 488	724
	3504	Hamilton Niagara Haldimand Brant	1 417 408	9 435	666	3 616	255	—	—	13 051	921
	3505	Centre-Ouest	856 656	2 405	281	833	97	—	—	3 238	378
	3506	Mississauga Halton	1 179 791	5 206	441	1 342	114	—	—	6 548	555
	3507	Toronto-Centre	1 195 032	14 450	1 209	2 776	232	—	—	17 226	1 441
	3508	Centre	1 768 550	6 531	369	2 345	133	—	—	8 876	502
	3509	Centre-Est	1 572 453	6 888	438	3 009	191	—	—	9 897	629
	3510	Sud-Est	491 996	3 959	805	1 786	363	—	—	5 745	1 168
	3511	Champlain	1 261 493	9 434	748	3 181	252	—	—	12 615	1 000
	3512	Simcoe-Nord Muskoka	461 737	2 792	605	1 317	285	—	—	4 109	890
	3513	Nord-Est	564 050	4 747	842	2 314	410	—	—	7 061	1 252
	3514	Nord-Ouest	239 816	2 247	937	1 046	436	—	—	3 293	1 373
		Ontario (total en soins directs)	13 372 996	83 804	627	29 868	223	—	—	113 672	850
		Canada (total en soins directs)	34 482 779	231 234	671	81 646	237	4 584	43	317 464	921

Remarques

— Données sans objet ou non existantes.

Les données sur les régions sanitaires que renferme le présent rapport ne comprennent que le personnel infirmier réglementé qui dispense des soins directs aux patients et dont le code postal est situé dans la province ou le territoire d'analyse; les infirmières qui travaillent dans les domaines de l'administration, de la formation ou de la recherche sont exclues des totaux des régions sanitaires. Les infirmières psychiatriques autorisées (IPA) sont réglementées en tant que profession distincte au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Sources

Base de données sur les infirmières et infirmiers, Institut canadien d'information sur la santé.

Statistique Canada. Tableau 109-5325 : Estimations de la population (Recensement de 2006 et données administratives), selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2011) et groupes de régions homologues, annuel (nombre). CANSIM (base de données). <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?id=1095325&retrLang=fra&lang=fra>. Consulté le 30 mai 2012.

Statistique Canada. Tableau 4 — Sommaire des groupes homologues et des caractéristiques principales. Page Web. <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-221-x/2012002/regions/hrt4-fra.htm>. Consulté le 28 juin 2012.

Manitoba

Points saillants

- La main-d'œuvre infirmière réglementée a connu une croissance de 9,9 % de 2007 à 2011 pour atteindre un total de 15 880 infirmières réglementées.
- Le nombre d'infirmières réglementées par 100 000 habitants est passé de 1 210 en 2007 à 1 270 en 2011.
- L'âge moyen des infirmières réglementées était de 45,8 ans.
- En 2011, 12 % de la main-d'œuvre infirmière réglementée était âgée de 60 ans ou plus, par rapport à 8,7 % en 2007.
- En 2011, 45,8 % des infirmières réglementées travaillaient à temps plein; la moyenne canadienne était de 56,9 %.
- Parmi les 16 868 diplômées des programmes de soins infirmiers du Manitoba travaillant au Canada en 2011, 79,2 % occupaient un emploi dans la province. Du reste, 6,7 % occupaient un emploi en Alberta, 6,3 % en Colombie-Britannique et 3,6 % en Ontario.

Profil de la main-d'œuvre infirmière réglementée, Manitoba, 2011

	Infirmières autorisées			Infirmières auxiliaires autorisées			Infirmières psychiatriques autorisées			Infirmières réglementées		
	IA	%	Canada %*	IAA	%	Canada %*	IPA	%	Canada %*	Total	%	Canada %*
Infirmières travaillant en soins infirmiers	12 090	—	—	2 836	—	—	954	—	—	15 880	—	—
Par 100 000 habitants	967	—	—	227	—	—	76	—	—	1 270	—	—
Sexe												
Homme	870	7,2	6,6	185	6,5	7,7	208	21,8	22,0	1 263	8,0	7,1
Femme	11 220	92,8	93,4	2 651	93,5	92,3	746	78,2	78,0	14 617	92,0	92,9
Âge moyen												
Ans	45,8	—	—	45,4	—	—	47,4	—	—	45,8	—	—
Répartition selon l'âge												
Moins de 30 ans	1 294	10,7	12,1	303	10,7	16,9	78	8,2	8,4	1 675	10,5	13,2
30 à 34 ans	1 223	10,1	10,3	304	10,7	11,8	90	9,4	7,5	1 617	10,2	10,6
35 à 39 ans	1 260	10,4	10,9	355	12,5	11,9	61	6,4	9,0	1 676	10,6	11,1
40 à 44 ans	1 528	12,6	12,2	344	12,1	12,8	95	10,0	12,6	1 967	12,4	12,3
45 à 49 ans	1 755	14,5	14,2	374	13,2	13,4	159	16,7	16,4	2 288	14,4	14,1
50 à 54 ans	1 786	14,8	14,4	411	14,5	13,6	201	21,1	16,5	2 398	15,1	14,2
55 à 59 ans	1 811	15,0	14,0	382	13,5	11,2	161	16,9	13,9	2 354	14,8	13,3
60 ans ou plus	1 433	11,9	11,9	363	12,8	8,3	109	11,4	15,6	1 905	12,0	11,1
Statut d'emploi												
Temps plein	5 607	46,4	58,6	1 094	38,6	51,1	563	59,3	62,2	7 264	45,8	56,9
Temps partiel	5 310	43,9	29,2	980	34,6	34,8	304	32,0	22,7	6 594	41,5	30,4
Occasionnel	1 173	9,7	12,1	762	26,9	14,1	83	8,7	15,1	2 018	12,7	12,6
Inconnu	0	—	—	0	—	—	4	—	—	4	—	—
Milieu de travail												
Hôpital	7 326	60,9	61,6	927	32,7	42,9	378	39,6	45,6	8 631	54,6	57,0
Santé communautaire	2 049	17,0	13,3	304	10,7	9,8	253	26,5	25,3	2 606	16,5	12,7
Centre d'accueil	1 371	11,4	10,0	1 425	50,3	39,0	199	20,9	16,1	2 995	18,9	16,9
Autre milieu de travail	1 274	10,6	15,1	176	6,2	8,2	124	13,0	13,1	1 574	10,0	13,5
Champ d'activité												
Soins directs	10 280	85,2	89,0	2 789	98,5	97,6	805	84,6	89,7	13 874	87,6	91,1
Administration/formation/recherche	1 781	14,8	11,0	43	1,5	2,4	146	15,4	10,3	1 970	12,4	8,9
Postes												
Poste de gestion	862	7,2	6,9	36	1,3	1,6	93	9,8	9,5	991	6,3	5,6
Infirmière de chevet/en santé	9 038	75,6	76,9	2 653	95,2	91,3	717	75,2	78,7	12 408	79,0	80,4
Autre poste	2 060	17,2	16,2	99	3,6	7,1	143	15,0	11,8	2 302	14,7	14,0
Niveau de formation le plus élevé en sciences infirmières												
Diplôme	6 561	†	57,3	2 836	100,0	100,0	661	†	87,1	10 065	63,4	67,8
Baccalauréat	5 205	43,1	38,8	—	—	—	286	30,0	12,5	5 491	34,6	29,3
Maîtrise/doctorat	321	†	3,9	—	—	—	†	†	0,4	324	2,0	2,9
Lieu d'obtention du diplôme												
Formées au Canada	11 134	92,1	91,4	2 680	94,5	97,5	943	98,8	92,4	14 757	92,9	92,8
Formées à l'étranger	956	7,9	8,6	156	5,5	2,5	11	1,2	7,6	1 123	7,1	7,2

(suite à la page suivante)

Remarques

- * Le nombre d'infirmières réglementées au Canada comprend les infirmières autorisées (270 724), les infirmières auxiliaires autorisées (84 587) et les infirmières psychiatriques autorisées (5 261).
- † Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur le respect de la vie privée; le chiffre se situe entre 0 et 9.
- Données sans objet ou non existantes.

Les infirmières classées dans la catégorie *Travail* — *statut inconnu* sont exclues de la répartition en pourcentage.

Milieu de travail des IA et des IAA :

Hôpital comprend : *hôpital (soins généraux, maternité, pédiatrie, psychiatrie), centre de santé mentale et centre de réadaptation ou de convalescence.*

Santé communautaire comprend : *centre de santé communautaire, agence de services à domicile, postes infirmiers (régions éloignées ou cliniques) et unité ou département de santé publique.*

Centre d'accueil/SLD comprend : *centre d'accueil ou établissement de soins de longue durée.*

Autre milieu de travail comprend : *entreprise commerciale ou industrie ou bureau de la santé au travail, agence privée de soins infirmiers ou service privé, emploi autonome, cabinet de médecin ou unité de soins à la famille, établissement de formation, association ou gouvernement et autre.*

Milieu de travail des IPA :

Hôpital comprend : *hôpital (soins généraux, maternité, pédiatrie, psychiatrie).*

Santé communautaire comprend : *centre communautaire de santé mentale/centre de santé communautaire, agence de services à domicile, postes infirmiers (régions éloignées ou cliniques).*

Centre d'accueil/SLD comprend : *centre d'accueil ou établissement de soins de longue durée et établissement de soins pour bénéficiaires internes.*

Autre milieu de travail comprend : *entreprise commerciale ou industrie ou bureau de la santé au travail, agence privée de soins infirmiers ou agence privée de soins infirmiers psychiatriques ou service privé, emploi autonome ou cabinet privé, cabinet de médecin ou unité de soins à la famille, organisme correctionnel, établissement de formation, association ou gouvernement et autre.*

Champ d'activité des IA et des IAA :

Soins directs comprend : *médecine/chirurgie, psychiatrie/santé mentale, pédiatrie, maternité/soins périnataux, gériatrie/soins de longue durée, soins intensifs, santé communautaire, soins ambulatoires, services à domicile, santé au travail, salle d'opération/salle de réveil, soins d'urgence, soins infirmiers dans plusieurs domaines cliniques, oncologie, réadaptation, santé publique, soins palliatifs (sauf les IA), télésanté (sauf les IAA) et autres soins directs.*

Administration comprend : *services infirmiers, formation en soins infirmiers et autre service administratif.*

Formation comprend : *enseignement aux étudiants, enseignement aux employés, enseignement aux patients/clients et autre formation.*

Recherche comprend : *recherche en soins infirmiers uniquement et autre recherche.*

Champ d'activité des IPA :

Soins directs comprend : *médecine/chirurgie, pédiatrie, gériatrie/soins de longue durée, services d'urgence ou d'intervention en cas de crise, santé au travail, oncologie, réadaptation, soins palliatifs, services aux enfants et aux adolescents, développement/habilitation/déficiences, services de toxicomanie, soins de courte durée, psychiatrie légale et autres soins directs.*

Administration comprend : *services infirmiers psychiatriques, formation en soins infirmiers psychiatriques et autre service administratif.*

Formation et recherche comprennent : *enseignement aux étudiants, enseignement aux employés, enseignement aux patients/clients, autre formation, recherche en soins infirmiers psychiatriques uniquement et autre recherche.*

Poste des IA :

Infirmière de chevet comprend : *infirmière autorisée de chevet ou en santé communautaire.*

Gestionnaire comprend : *directrice des services de soins infirmiers ou directrice générale, directrice ou directrice adjointe et gestionnaire ou gestionnaire adjointe.*

Autre poste comprend : *instructrice, professeure ou éducatrice, chercheuse, conseillère, clinicienne spécialisée, infirmière sage-femme, infirmière praticienne et autre.*

Poste des IAA :

Infirmière de chevet comprend : *infirmière auxiliaire autorisée de chevet ou infirmière auxiliaire en santé communautaire.*

Gestionnaire comprend : *coordonnatrice ou gestionnaire des soins.*

Autre poste comprend : *instructrice, professeure ou éducatrice, infirmière auxiliaire autorisée spécialisée et autre.*

Poste des IPA :

Infirmière de chevet comprend : *infirmière psychiatrique de chevet ou infirmière psychiatrique en santé communautaire.*

Gestionnaire comprend : *directrice des services de soins infirmiers ou directrice générale, directrice ou directrice adjointe et gestionnaire ou gestionnaire adjointe.*

Autre poste comprend : *instructrice, professeure ou éducatrice, conseillère, clinicienne spécialisée et autre.*

Sources

Base de données sur les infirmières et infirmiers, Institut canadien d'information sur la santé.

Statistique Canada. Tableau 109-5325 : Estimations de la population (Recensement de 2006 et données administratives), selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2011) et groupes de régions homologues, annuel (nombre). CANSIM (base de données). <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?id=1095325&retrLang=fra&lang=fra>. Consulté le 30 mai 2012.

Main-d'œuvre infirmière réglementée employée en soins directs par région sanitaire, Manitoba, 2011

Groupe homologue	Code de la région sanitaire	Région sanitaire	Estimations démographiques	Infirmières autorisées		Infirmières auxiliaires autorisées		Infirmières psychiatriques autorisées		Toutes les infirmières réglementées	
				Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants
A	4610	Winnipeg	706 097	6 884	975	1 123	159	288	41	8 295	1 175
A	4615	Brandon	51 854	522	1 007	222	428	176	339	920	1 774
D	4620	Nord-Est	44 047	98	222	72	163	18	41	188	427
E	4625	Sud-Est	69 669	188	270	111	159	8	11	307	441
D	4630	Entre-les-Lacs	83 958	268	319	197	235	126	150	591	704
D	4640	Centre-du-Manitoba	109 972	425	386	341	310	98	89	864	786
D	4645	Assiniboine	70 092	298	425	354	505	27	39	679	969
H	4660	Parcs	40 312	227	563	193	479	35	87	455	1 129
H	4670	Nor-Man	23 933	149	623	84	351	9	38	242	1 011
F	4685	Burntwood/Churchill	50 640	151	298	84	166	7	14	242	478
		Manitoba (total en soins directs)	1 250 574	9 210	736	2 781	222	792	63	12 783	1 022
		Canada (total en soins directs)	34 482 779	231 234	671	81 646	237	4 584	43	317 464	921

Remarques

Les données sur les régions sanitaires que renferme le présent rapport ne comprennent que le personnel infirmier réglementé qui dispense des soins directs aux patients et dont le code postal est situé dans la province ou le territoire d'analyse; les infirmières qui travaillent dans les domaines de l'administration, de la formation ou de la recherche sont exclues des totaux des régions sanitaires. Le taux canadien d'infirmières psychiatriques autorisées (IPA) par 100 000 habitants est calculé selon une estimation de la population des quatre provinces de l'Ouest (le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique).

Sources

Base de données sur les infirmières et infirmiers, Institut canadien d'information sur la santé.

Statistique Canada. Tableau 109-5325 : Estimations de la population (Recensement de 2006 et données administratives), selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2011) et groupes de régions homologues, annuel (nombre). CANSIM (base de données). <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?id=1095325&retrLang=fra&lang=fra>. Consulté le 30 mai 2012.

Statistique Canada. Tableau 4 — Sommaire des groupes homologues et des caractéristiques principales. Page Web. <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-221-x/2012002/regions/hr4-fra.htm>. Consulté le 28 juin 2012.

Saskatchewan

Points saillants

- La main-d'œuvre infirmière réglementée a connu une croissance de 13,2 % de 2007 à 2011 pour atteindre un total de 13 510 infirmières réglementées.
- Le nombre d'infirmières réglementées par 100 000 habitants est passé de 1 193 en 2007 à 1 277 en 2011.
- L'âge moyen des infirmières réglementées était de 44,7 ans.
- En 2011, 11,3 % de la main-d'œuvre infirmière réglementée était âgée de 60 ans ou plus.
- En 2011, 59,2 % des infirmières réglementées travaillaient à temps plein; la moyenne canadienne était de 56,9 %.
- Parmi les 13 558 diplômées des programmes de soins infirmiers de la Saskatchewan travaillant au Canada en 2011, 75,5 % occupaient un emploi dans la province, soit la proportion la plus faible parmi les provinces. Du reste, 13,7 % occupaient un emploi en Alberta, 6,3 % en Colombie-Britannique et 1,9 % en Ontario.

Profil de la main-d'œuvre infirmière réglementée, Saskatchewan, 2011

		Infirmières autorisées			Infirmières auxiliaires autorisées			Infirmières psychiatriques autorisées			Infirmières réglementées		
		IA	%	Canada %*	IAA	%	Canada %*	IPA	%	Canada %*	Total	%	Canada %*
Infirmières travaillant en soins infirmiers		9 896	—	—	2 806	—	—	808	—	—	13 510	—	—
Par 100 000 habitants		935	—	—	265	—	—	76	—	—	1 277	—	—
Sexe	Homme	554	5,6	6,6	105	3,7	7,7	130	16,1	22,0	789	5,8	7,1
	Femme	9 342	94,4	93,4	2 701	96,3	92,3	678	83,9	78,0	12 721	94,2	92,9
Âge moyen	Ans	45,0	—	—	41,8	—	—	49,9	—	—	44,7	—	—
Répartition selon l'âge	Moins de 30 ans	1 537	15,5	12,1	604	21,5	16,9	16	2,0	8,4	2 157	16,0	13,2
	30 à 34 ans	1 040	10,5	10,3	384	13,7	11,8	18	2,2	7,5	1 442	10,7	10,6
	35 à 39 ans	926	9,4	10,9	304	10,8	11,9	65	8,0	9,0	1 295	9,6	11,1
	40 à 44 ans	1 023	10,3	12,2	274	9,8	12,8	136	16,8	12,6	1 433	10,6	12,3
	45 à 49 ans	1 218	12,3	14,2	317	11,3	13,4	169	20,9	16,4	1 704	12,6	14,1
	50 à 54 ans	1 428	14,4	14,4	355	12,7	13,6	145	17,9	16,5	1 928	14,3	14,2
	55 à 59 ans	1 538	15,5	14,0	363	12,9	11,2	123	15,2	13,9	2 024	15,0	13,3
	60 ans ou plus	1 186	12,0	11,9	205	7,3	8,3	136	16,8	15,6	1 527	11,3	11,1
Statut d'emploi	Temps plein	5 874	59,4	58,6	1 499	54,3	51,1	598	74,1	62,2	7 971	59,2	56,9
	Temps partiel	2 773	28,0	29,2	718	26,0	34,8	138	17,1	22,7	3 629	27,0	30,4
	Occasionnel	1 249	12,6	12,1	545	19,7	14,1	71	8,8	15,1	1 865	13,9	12,6
	Inconnu	0	—	—	44	—	—	1	—	—	45	—	—
Milieu de travail	Hôpital	5 660	57,8	61,6	1 706	60,9	42,9	217	26,9	45,6	7 583	56,6	57,0
	Santé communautaire	1 744	17,8	13,3	559	19,9	9,8	161	19,9	25,3	2 464	18,4	12,7
	Centre d'accueil	1 099	11,2	10,0	494	17,6	39,0	275	34,0	16,1	1 868	13,9	16,9
	Autre milieu de travail	1 285	13,1	15,1	44	1,6	8,2	155	19,2	13,1	1 484	11,1	13,5
Champ d'activité	Soins directs	8 807	90,0	89,0	2 750	98,6	97,6	713	90,0	89,7	12 270	91,8	91,1
	Administration/formation/recherche	980	10,0	11,0	40	1,4	2,4	79	10,0	10,3	1 099	8,2	8,9
Postes	Poste de gestion	639	6,5	6,9	20	0,7	1,6	100	12,5	9,5	759	5,7	5,6
	Infirmière de chevet/en santé	7 675	78,4	76,9	2 489	89,3	91,3	601	75,2	78,7	10 765	80,5	80,4
	Autre poste	1 474	15,1	16,2	279	10,0	7,1	98	12,3	11,8	1 851	13,8	14,0
Niveau de formation le plus élevé en sciences infirmières	Diplôme	4 715	47,6	57,3	2 806	100,0	100,0	780	96,5	87,1	8 301	61,4	67,8
	Baccalauréat	4 890	49,4	38,8	—	—	—	28	3,5	12,5	4 918	36,4	29,3
	Maîtrise/doctorat	291	2,9	3,9	—	—	—	0	0,0	0,4	291	2,2	2,9
Lieu d'obtention du diplôme	Formées au Canada	9 067	93,0	91,4	2 765	98,6	97,5	798	98,8	92,4	12 630	94,5	92,8
	Formées à l'étranger	683	7,0	8,6	40	1,4	2,5	10	1,2	7,6	733	5,5	7,2

(suite à la page suivante)

Remarques

* Le nombre d'infirmières réglementées au Canada comprend les infirmières autorisées (270 724), les infirmières auxiliaires autorisées (84 587) et les infirmières psychiatriques autorisées (5 261).

— Données sans objet ou non existantes.

Les infirmières classées dans la catégorie *Travaille — statut inconnu* sont exclues de la répartition en pourcentage.

Milieu de travail des **IA** et des **IAA** :

Hôpital comprend : *hôpital (soins généraux, maternité, pédiatrie, psychiatrie), centre de santé mentale et centre de réadaptation ou de convalescence.*

Santé communautaire comprend : *centre de santé communautaire, agence de services à domicile, postes infirmiers (régions éloignées ou cliniques) et unité ou département de santé publique.*

Centre d'accueil/SLD comprend : *centre d'accueil ou établissement de soins de longue durée.*

Autre milieu de travail comprend : *entreprise commerciale ou industrie ou bureau de la santé au travail, agence privée de soins infirmiers ou service privé, emploi autonome, cabinet de médecin ou unité de soins à la famille, établissement de formation, association ou gouvernement et autre.*

Milieu de travail des **IPA** :

Hôpital comprend : *hôpital (soins généraux, maternité, pédiatrie, psychiatrie).*

Santé communautaire comprend : *centre communautaire de santé mentale/centre de santé communautaire, agence de services à domicile et postes infirmiers (régions éloignées ou cliniques).*

Centre d'accueil/SLD comprend : *centre d'accueil ou établissement de soins de longue durée et établissement de soins pour bénéficiaires internes.*

Autre milieu de travail comprend : *entreprise commerciale ou industrie ou bureau de la santé au travail, agence privée de soins infirmiers ou agence privée de soins infirmiers psychiatriques ou service privé, emploi autonome ou cabinet privé, cabinet de médecin ou unité de soins à la famille, organisme correctionnel, établissement de formation, association ou gouvernement et autre.*

Champ d'activité des **IA** et des **IAA** :

Soins directs comprend : *médecine/chirurgie, psychiatrie/santé mentale, pédiatrie, maternité/soins périnataux, gériatrie/soins de longue durée, soins intensifs, santé communautaire, soins ambulatoires, services à domicile, santé au travail, salle d'opération/salle de réveil, soins d'urgence, soins infirmiers dans plusieurs domaines cliniques, oncologie, réadaptation, santé publique, soins palliatifs (sauf les IA), télésanté (sauf les IAA) et autres soins directs.*

Administration comprend : *services infirmiers, formation en soins infirmiers et autre service administratif.*

Formation comprend : *enseignement aux étudiants, enseignement aux employés, enseignement aux patients/clients et autre formation.*

Recherche comprend : *recherche en soins infirmiers uniquement et autre recherche.*

Champ d'activité des **IPA** :

Soins directs comprend : *médecine/chirurgie, pédiatrie, gériatrie/soins de longue durée, services d'urgence ou d'intervention en cas de crise, santé au travail, oncologie, réadaptation, soins palliatifs, services aux enfants et aux adolescents, développement/habilitation/déficiences, services de toxicomanie, soins de courte durée, psychiatrie légale et autres soins directs.*

Administration comprend : *services infirmiers psychiatriques, formation en soins infirmiers psychiatriques et autre service administratif.*

Formation et recherche comprennent : *enseignement aux étudiants, enseignement aux employés, enseignement aux patients/clients, autre formation, recherche en soins infirmiers psychiatriques uniquement et autre recherche.*

Poste des **IA** :

Infirmière de chevet comprend : *infirmière autorisée de chevet ou en santé communautaire.*

Gestionnaire comprend : *directrice des services de soins infirmiers ou directrice générale, directrice ou directrice adjointe et gestionnaire ou gestionnaire adjointe.*

Autre poste comprend : *instructrice, professeure ou éducatrice, chercheuse, conseillère, clinicienne spécialisée, infirmière sage-femme, infirmière praticienne et autre.*

Poste des **IAA** :

Infirmière de chevet comprend : *infirmière auxiliaire autorisée de chevet ou infirmière auxiliaire en santé communautaire.*

Gestionnaire comprend : *coordonnatrice ou gestionnaire des soins.*

Autre poste comprend : *instructrice, professeure ou éducatrice, infirmière auxiliaire autorisée spécialisée et autre.*

Poste des **IPA** :

Infirmière de chevet comprend : *infirmière psychiatrique de chevet ou infirmière psychiatrique en santé communautaire.*

Gestionnaire comprend : *directrice des services de soins infirmiers ou directrice générale, directrice ou directrice adjointe et gestionnaire ou gestionnaire adjointe.*

Autre poste comprend : *instructrice, professeure ou éducatrice, conseillère, clinicienne spécialisée et autre.*

Sources

Base de données sur les infirmières et infirmiers, Institut canadien d'information sur la santé.

Statistique Canada. Tableau 109-5325 : Estimations de la population (Recensement de 2006 et données administratives), selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2011) et groupes de régions homologues, annuel (nombre). CANSIM (base de données). <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?id=1095325&retrLang=fra&lang=fra>. Consulté le 30 mai 2012.

Main-d'œuvre infirmière réglementée employée en soins directs par région sanitaire, Saskatchewan, 2011

Groupe homologue	Code de la région sanitaire	Région sanitaire	Estimations démographiques	Infirmières autorisées		Infirmières auxiliaires autorisées		Infirmières psychiatriques autorisées		Toutes les infirmières réglementées	
				Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants
D	4701	Sun County	54 439	292	536	109	200	37	68	438	805
D	4702	Five Hills	53 313	326	611	113	212	99	186	538	1 009
D	4703	Cypress	43 168	282	653	125	290	15	35	422	978
A	4704	Regina Qu'Appelle	262 692	2 537	966	757	288	223	85	3 517	1 339
D	4705	Sunrise	54 117	436	806	179	331	59	109	674	1 245
A	4706	Saskatoon	320 331	3 170	990	643	201	101	32	3 914	1 222
D	4707	Hearthland	43 266	262	606	10†	24†	†	1†	375	867
D	4708	Kelsey Trail	40 145	239	595	112	279	11	27	362	902
H	4709	Prince Albert Parkland	78 861	543	689	267	339	57	72	867	1 099
H	4710	Prairie North	71 934	488	678	272	378	98	136	858	1 193
F	4714	Mamawetan Churchill River, Keewatin Yatthé, Athabasca	35 618	143	401	6†	18†	†	1†	211	592
		Saskatchewan (total en soins directs)	1 057 884	8 718	824	2 747	260	711	67	12 176	1 151
		Canada (total en soins directs)	34 482 779	231 234	671	81 646	237	4 584	43	317 464	921

Remarques

† Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur le respect de la vie privée; le chiffre se situe entre 0 et 9.

Les données sur les régions sanitaires que renferme le présent rapport ne comprennent que le personnel infirmier réglementé qui dispense des soins directs aux patients et dont le code postal est situé dans la province ou le territoire d'analyse; les infirmières qui travaillent dans les domaines de l'administration, de la formation ou de la recherche sont exclues des totaux des régions sanitaires. Le taux canadien d'infirmières psychiatriques autorisées (IPA) par 100 000 habitants est calculé selon une estimation de la population des quatre provinces de l'Ouest (le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique).

Sources

Base de données sur les infirmières et infirmiers, Institut canadien d'information sur la santé.

Statistique Canada. Tableau 109-5325 : Estimations de la population (Recensement de 2006 et données administratives), selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2011) et groupes de régions homologues, annuel (nombre). CANSIM (base de données). <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?id=1095325&retrLang=fra&lang=fra>. Consulté le 30 mai 2012.

Statistique Canada. Tableau 4 — Sommaire des groupes homologues et des caractéristiques principales. Page Web. <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-221-x/2012002/regions/hrt4-fra.htm>. Consulté le 28 juin 2012.

Alberta

Points saillants

- La main-d'œuvre infirmière réglementée a connu une croissance de 12,9 % de 2007 à 2011 pour atteindre un total de 39 159 infirmières réglementées.
- Le nombre d'infirmières réglementées par 100 000 habitants est passé de 987 en 2007 à 1 036 en 2011.
- L'âge moyen des infirmières réglementées était de 44,1 ans.
- En 2011, 11,8 % de la main-d'œuvre infirmière réglementée était âgée de 60 ans ou plus.
- En 2011, 40,3 % des infirmières réglementées travaillaient à temps plein; la moyenne canadienne était de 56,9 %.
- Parmi les 32 917 diplômées des programmes de soins infirmiers de l'Alberta travaillant au Canada en 2011, 83,5 % occupaient un emploi dans la province. Du reste, 8,5 % occupaient un emploi en Colombie-Britannique, 3,9 % en Saskatchewan et 1,9 % en Ontario.

Profil de la main-d'œuvre infirmière réglementée, Alberta, 2011

		Infirmières autorisées			Infirmières auxiliaires autorisées			Infirmières psychiatriques autorisées			Infirmières réglementées		
		IA	%	Canada %*	IAA	%	Canada %*	IPA	%	Canada %*	Total	%	Canada %*
Infirmières travaillant en soins infirmiers		30 221	—	—	7 720	—	—	1 218	—	—	39 159	—	—
Par 100 000 habitants		800	—	—	204	—	—	32	—	—	1 036	—	—
Sexe	Homme	1 513	5,0	6,6	442	5,7	7,7	296	24,3	22,0	2 251	5,7	7,1
	Femme	28 708	95,0	93,4	7 278	94,3	92,3	922	75,7	78,0	36 908	94,3	92,9
Âge moyen	Ans	44,6	—	—	42,0	—	—	46,8	—	—	44,1	—	—
Répartition selon l'âge	Moins de 30 ans	4 140	13,7	12,1	1 718	22,3	16,9	151	12,4	8,4	6 009	15,3	13,2
	30 à 34 ans	3 670	12,1	10,3	1 035	13,4	11,8	102	8,4	7,5	4 807	12,3	10,6
	35 à 39 ans	3 470	11,5	10,9	867	11,2	11,9	71	5,8	9,0	4 408	11,3	11,1
	40 à 44 ans	3 606	11,9	12,2	823	10,7	12,8	149	12,2	12,6	4 578	11,7	12,3
	45 à 49 ans	3 925	13,0	14,2	820	10,6	13,4	196	16,1	16,4	4 941	12,6	14,1
	50 à 54 ans	3 821	12,6	14,4	862	11,2	13,6	187	15,4	16,5	4 870	12,4	14,2
	55 à 59 ans	3 985	13,2	14,0	769	10,0	11,2	171	14,0	13,9	4 925	12,6	13,3
	60 ans ou plus	3 604	11,9	11,9	826	10,7	8,3	191	15,7	15,6	4 621	11,8	11,1
Statut d'emploi	Temps plein	11 548	38,7	58,6	3 426	44,4	51,1	662	54,4	62,2	15 636	40,3	56,9
	Temps partiel	13 555	45,5	29,2	3 259	42,2	34,8	422	34,6	22,7	17 236	44,5	30,4
	Occasionnel	4 720	15,8	12,1	1 035	13,4	14,1	134	11,0	15,1	5 889	15,2	12,6
	Inconnu	398	—	—	0	—	—	0	—	—	398	—	—
Milieu de travail	Hôpital	17 414	64,2	61,6	3 127	40,5	42,9	697	57,6	45,6	21 238	58,9	57,0
	Santé communautaire	3 857	14,2	13,3	1 970	25,5	9,8	296	24,4	25,3	6 123	17,0	12,7
	Centre d'accueil	1 913	7,0	10,0	1 881	24,4	39,0	109	9,0	16,1	3 903	10,8	16,9
	Autre milieu de travail	3 956	14,6	15,1	742	9,6	8,2	109	9,0	13,1	4 807	13,3	13,5
Champ d'activité	Soins directs	24 345	91,2	89,0	7 491	97,0	97,6	1 029	90,2	89,7	32 865	92,4	91,1
	Administration/formation/recherche	2 363	8,8	11,0	228	3,0	2,4	112	9,8	10,3	2 703	7,6	8,9
Postes	Poste de gestion	2 025	7,6	6,9	124	1,6	1,6	98	8,1	9,5	2 247	6,3	5,6
	Infirmière de chevet/en santé	20 701	77,3	76,9	7 002	90,7	91,3	991	81,8	78,7	28 694	80,4	80,4
	Autre poste	4 040	15,1	16,2	594	7,7	7,1	122	10,1	11,8	4 756	13,3	14,0
Niveau de formation le plus élevé en sciences infirmières	Diplôme	14 00†	†	57,3	7 720	100,0	100,0	1 18†	†	87,1	22 910	58,5	67,8
	Baccalauréat	15 105	50,0	38,8	—	—	—	32	2,6	12,5	15 137	38,7	29,3
	Maîtrise/doctorat	1 10†	†	3,9	—	—	—	†	†	0,4	1 112	2,8	2,9
Lieu d'obtention du diplôme	Formées au Canada	26 944	89,5	91,4	7 591	98,3	97,5	1 091	89,9	92,4	35 626	91,3	92,8
	Formées à l'étranger	3 149	10,5	8,6	129	1,7	2,5	123	10,1	7,6	3 401	8,7	7,2

(suite à la page suivante)

Remarques

- * Le nombre d'infirmières réglementées au Canada comprend les infirmières autorisées (270 724), les infirmières auxiliaires autorisées (84 587) et les infirmières psychiatriques autorisées (5 261).
- † Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur le respect de la vie privée; le chiffre se situe entre 0 et 9.
- Données sans objet ou non existantes.

Les infirmières classées dans la catégorie *Travaille — statut inconnu* sont exclues de la répartition en pourcentage.

Milieu de travail des IA et des IAA :

Hôpital comprend : *hôpital (soins généraux, maternité, pédiatrie, psychiatrie), centre de santé mentale et centre de réadaptation ou de convalescence.*

Santé communautaire comprend : *centre de santé communautaire, agence de services à domicile, postes infirmiers (régions éloignées ou cliniques) et unité ou département de santé publique.*

Centre d'accueil/SLD comprend : *centre d'accueil ou établissement de soins de longue durée.*

Autre milieu de travail comprend : *entreprise commerciale ou industrie ou bureau de la santé au travail, agence privée de soins infirmiers ou service privé, emploi autonome, cabinet de médecin ou unité de soins à la famille, établissement de formation, association ou gouvernement et autre.*

Milieu de travail des IPA :

Hôpital comprend : *hôpital (soins généraux, maternité, pédiatrie, psychiatrie).*

Santé communautaire comprend : *centre communautaire de santé mentale/centre de santé communautaire, agence de services à domicile et postes infirmiers (régions éloignées ou cliniques).*

Centre d'accueil/SLD comprend : *centre d'accueil ou établissement de soins de longue durée et établissement de soins pour bénéficiaires internes.*

Autre milieu de travail comprend : *entreprise commerciale ou industrie ou bureau de la santé au travail, agence privée de soins infirmiers ou agence privée de soins infirmiers psychiatriques ou service privé, emploi autonome ou cabinet privé, cabinet de médecin ou unité de soins à la famille, organisme correctionnel, établissement de formation, association ou gouvernement et autre.*

Champ d'activité des IA et des IAA :

Soins directs comprend : *médecine/chirurgie, psychiatrie/santé mentale, pédiatrie, maternité/soins périnataux, gériatrie/soins de longue durée, soins intensifs, santé communautaire, soins ambulatoires, services à domicile, santé au travail, salle d'opération/salle de réveil, soins d'urgence, soins infirmiers dans plusieurs domaines cliniques, oncologie, réadaptation, santé publique, soins palliatifs (sauf les IA), télésanté (sauf les IAA) et autres soins directs.*

Administration comprend : *services infirmiers, formation en soins infirmiers et autre service administratif.*

Formation comprend : *enseignement aux étudiants, enseignement aux employés, enseignement aux patients/clients et autre formation.*

Recherche comprend : *recherche en soins infirmiers uniquement et autre recherche.*

Champ d'activité des IPA :

Soins directs comprend : *médecine/chirurgie, pédiatrie, gériatrie/soins de longue durée, services d'urgence ou d'intervention en cas de crise, santé au travail, oncologie, réadaptation, soins palliatifs, services aux enfants et aux adolescents, développement/habilitation/déficiences, services de toxicomanie, soins de courte durée, psychiatrie légale et autres soins directs.*

Administration comprend : *services infirmiers psychiatriques, formation en soins infirmiers psychiatriques et autre service administratif.*

Formation et recherche comprennent : *enseignement aux étudiants, enseignement aux employés, enseignement aux patients/clients, autre formation, recherche en soins infirmiers psychiatriques uniquement et autre recherche.*

Poste des IA :

Infirmière de chevet comprend : *infirmière autorisée de chevet ou en santé communautaire.*

Gestionnaire comprend : *directrice des services de soins infirmiers ou directrice générale, directrice ou directrice adjointe et gestionnaire ou gestionnaire adjointe.*

Autre poste comprend : *instructrice, professeure ou éducatrice, chercheuse, conseillère, clinicienne spécialisée, infirmière sage-femme, infirmière praticienne et autre.*

Poste des IAA :

Infirmière de chevet comprend : *infirmière auxiliaire autorisée de chevet ou infirmière auxiliaire en santé communautaire.*

Gestionnaire comprend : *coordonnatrice ou gestionnaire des soins.*

Autre poste comprend : *instructrice, professeure ou éducatrice, infirmière auxiliaire autorisée spécialisée et autre.*

Poste des IPA :

Infirmière de chevet comprend : *infirmière psychiatrique de chevet ou infirmière psychiatrique en santé communautaire.*

Gestionnaire comprend : *directrice des services de soins infirmiers ou directrice générale, directrice ou directrice adjointe et gestionnaire ou gestionnaire adjointe.*

Autre poste comprend : *instructrice, professeure ou éducatrice, conseillère, clinicienne spécialisée et autre.*

Sources

Base de données sur les infirmières et infirmiers, Institut canadien d'information sur la santé.

Statistique Canada. Tableau 109-5325 : Estimations de la population (Recensement de 2006 et données administratives), selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2011) et groupes de régions homologues, annuel (nombre). CANSIM (base de données). <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?id=1095325&retrLang=fra&lang=fra>. Consulté le 30 mai 2012.

Main-d'œuvre infirmière réglementée employée en soins directs par région sanitaire, Alberta, 2011

Groupe homologue	Code de la région sanitaire	Région sanitaire	Estimations démographiques	Infirmières autorisées		Infirmières auxiliaires autorisées		Infirmières psychiatriques autorisées		Toutes les infirmières réglementées	
				Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants
A	4831	Zone South	284 980	1 651	579	720	253	50	18	2 421	850
B	4832	Zone de Calgary	1 412 733	8 496	601	1 903	135	212	15	10 611	751
E	4833	Zone Central	455 736	2 415	530	1 178	258	311	68	3 904	857
B	4834	Zone d'Edmonton	1 193 198	10 000	838	2 800	235	401	34	13 201	1 106
E	4835	Zone North	432 706	1 765	408	889	205	50	12	2 704	625
		Alberta (total en soins directs)	3 779 353	24 327	644	7 490	198	1 024	27	32 841	869
		Canada (total en soins directs)	34 482 779	231 234	671	81 646	237	4 584	43	317 464	921

Remarques

Les données sur les régions sanitaires que renferme le présent rapport ne comprennent que le personnel infirmier réglementé qui dispense des soins directs aux patients et dont le code postal est situé dans la province ou le territoire d'analyse; les infirmières qui travaillent dans les domaines de l'administration, de la formation ou de la recherche sont exclues des totaux des régions sanitaires. Le taux canadien d'infirmières psychiatriques autorisées (IPA) par 100 000 habitants est calculé selon une estimation de la population des quatre provinces de l'Ouest (le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique).

Sources

Base de données sur les infirmières et infirmiers, Institut canadien d'information sur la santé.

Statistique Canada. Tableau 109-5325 : Estimations de la population (Recensement de 2006 et données administratives), selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2011) et groupes de régions homologues, annuel (nombre). CANSIM (base de données). <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?id=1095325&retrLang=fra&lang=fra>. Consulté le 30 mai 2012.

Statistique Canada. Tableau 4 — Sommaire des groupes homologues et des caractéristiques principales. Page Web. <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-221-x/2012002/regions/hrt4-fra.htm>. Consulté le 28 juin 2012.

Colombie-Britannique

Points saillants

- La main-d'œuvre infirmière réglementée a connu une croissance de 7,8 % de 2007 à 2011 pour atteindre un total de 40 933 infirmières réglementées.
- Le nombre d'infirmières réglementées par 100 000 habitants est passé de 881 en 2007 à 895 en 2011.
- L'âge moyen des infirmières réglementées était de 45,2 ans.
- En 2011, 12,1 % de la main-d'œuvre infirmière réglementée était âgée de 60 ans ou plus.
- En 2011, 48,8 % des infirmières réglementées travaillaient à temps plein, par rapport à 55,0 % en 2007.
- Parmi les 28 677 diplômées des programmes de soins infirmiers de la Colombie-Britannique travaillant au Canada en 2011, 92 % occupaient un emploi dans la province. Du reste, 4,2 % occupaient un emploi en Alberta, 1,6 % en Ontario et 0,6 % en Saskatchewan.

Profil de la main-d'œuvre infirmière réglementée, Colombie-Britannique, 2011

		Infirmières autorisées			Infirmières auxiliaires autorisées			Infirmières psychiatriques autorisées			Infirmières réglementées		
		IA	%	Canada %*	IAA	%	Canada %*	IPA	%	Canada %*	Total	%	Canada %*
Infirmières travaillant en soins infirmiers		30 151	—	—	8 501	—	—	2 281	—	—	40 933	—	—
Par 100 000 habitants		659	—	—	186	—	—	50	—	—	895	—	—
Sexe	Homme	2 025	6,7	6,6	755	8,9	7,7	524	23,0	22,0	3 304	8,1	7,1
	Femme	28 126	93,3	93,4	7 746	91,1	92,3	1 757	77,0	78,0	37 629	91,9	92,9
Âge moyen	Ans	46,0	—	—	41,6	—	—	46,9	—	—	45,2	—	—
Répartition selon l'âge	Moins de 30 ans	3 212	10,7	12,1	1 580	18,6	16,9	196	8,6	8,4	4 988	12,2	13,2
	30 à 34 ans	3 227	10,7	10,3	1 201	14,1	11,8	187	8,2	7,5	4 615	11,3	10,6
	35 à 39 ans	3 302	11,0	10,9	1 057	12,4	11,9	277	12,1	9,0	4 636	11,3	11,1
	40 à 44 ans	3 605	12,0	12,2	1 125	13,2	12,8	283	12,4	12,6	5 013	12,2	12,3
	45 à 49 ans	3 867	12,8	14,2	1 121	13,2	13,4	338	14,8	16,4	5 326	13,0	14,1
	50 à 54 ans	4 363	14,5	14,4	1 036	12,2	13,6	337	14,8	16,5	5 736	14,0	14,2
	55 à 59 ans	4 520	15,0	14,0	857	10,1	11,2	276	12,1	13,9	5 653	13,8	13,3
	60 ans ou plus	4 055	13,4	11,9	524	6,2	8,3	387	17,0	15,6	4 966	12,1	11,1
Statut d'emploi	Temps plein	14 766	49,0	58,6	3 713	44,2	51,1	1 427	63,3	62,2	19 906	48,8	56,9
	Temps partiel	7 064	23,5	29,2	2 210	26,3	34,8	322	14,3	22,7	9 596	23,5	30,4
	Occasionnel	8 279	27,5	12,1	2 469	29,4	14,1	504	22,4	15,1	11 252	27,6	12,6
	Inconnu	42	—	—	109	—	—	28	—	—	179	—	—
Milieu de travail	Hôpital	12 987	68,3	61,6	3 688	43,6	42,9	1 096	48,3	45,6	17 771	59,8	57,0
	Santé communautaire	2 353	12,4	13,3	517	6,1	9,8	614	27,1	25,3	3 484	11,7	12,7
	Centre d'accueil	1 704	9,0	10,0	3 587	42,4	39,0	259	11,4	16,1	5 550	18,7	16,9
	Autre milieu de travail	1 973	10,4	15,1	660	7,8	8,2	300	13,2	13,1	2 933	9,9	13,5
Champ d'activité	Soins directs	24 461	89,5	89,0	8 225	97,2	97,6	2 067	91,4	89,7	34 753	91,3	91,1
	Administration/formation/recherche	2 870	10,5	11,0	235	2,8	2,4	194	8,6	10,3	3 299	8,7	8,9
Postes	Poste de gestion	2 17†	†	6,9	13†	†	1,6	203	9,0	9,5	2 513	6,6	5,6
	Infirmière de chevet/en santé	21 346	78,1	76,9	7 536	89,1	91,3	1 804	79,8	78,7	30 686	80,6	80,4
	Autre poste	3 80†	†	16,2	79†	†	7,1	255	11,3	11,8	4 854	12,8	14,0
Niveau de formation le plus élevé en sciences infirmières	Diplôme	17 352	58,0	57,3	8 501	100,0	100,0	1 951	85,5	87,1	27 804	68,3	67,8
	Baccalauréat	11 934	39,9	38,8	—	—	—	312	13,7	12,5	12 246	30,1	29,3
	Maîtrise/doctorat	639	2,1	3,9	—	—	—	18	0,8	0,4	657	1,6	2,9
Lieu d'obtention du diplôme	Formées au Canada	24 86†	†	91,4	8 30†	†	97,5	1 568	87,8	92,4	34 738	87,9	92,8
	Formées à l'étranger	4 44†	†	8,6	13†	†	2,5	217	12,2	7,6	4 796	12,1	7,2

(suite à la page suivante)

Remarques

- * Le nombre d'infirmières réglementées au Canada comprend les infirmières autorisées (270 724), les infirmières auxiliaires autorisées (84 587) et les infirmières psychiatriques autorisées (5 261).
- † Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur le respect de la vie privée; le chiffre se situe entre 0 et 9.
- Données sans objet ou non existantes.

Les infirmières classées dans la catégorie *Travail* — *statut inconnu* sont exclues de la répartition en pourcentage.

Milieu de travail des IA et des IAA :

Hôpital comprend : *hôpital (soins généraux, maternité, pédiatrie, psychiatrie), centre de santé mentale et centre de réadaptation ou de convalescence.*

Santé communautaire comprend : *centre de santé communautaire, agence de services à domicile, postes infirmiers (régions éloignées ou cliniques) et unité ou département de santé publique.*

Centre d'accueil/SLD comprend : *centre d'accueil ou établissement de soins de longue durée.*

Autre milieu de travail comprend : *entreprise commerciale ou industrie ou bureau de la santé au travail, agence privée de soins infirmiers ou service privé, emploi autonome, cabinet de médecin ou unité de soins à la famille, établissement de formation, association ou gouvernement et autre.*

Milieu de travail des IPA :

Hôpital comprend : *hôpital (soins généraux, maternité, pédiatrie, psychiatrie).*

Santé communautaire comprend : *centre communautaire de santé mentale/centre de santé communautaire, agence de services à domicile et postes infirmiers (régions éloignées ou cliniques).*

Centre d'accueil/SLD comprend : *centre d'accueil ou établissement de soins de longue durée et établissement de soins pour bénéficiaires internes.*

Autre milieu de travail comprend : *entreprise commerciale ou industrie ou bureau de la santé au travail, agence privée de soins infirmiers ou agence privée de soins infirmiers psychiatriques ou service privé, emploi autonome ou cabinet privé, cabinet de médecin ou unité de soins à la famille, organisme correctionnel, établissement de formation, association ou gouvernement et autre.*

Champ d'activité des IA et des IAA :

Soins directs comprend : *médecine/chirurgie, psychiatrie/santé mentale, pédiatrie, maternité/soins périnataux, gériatrie/soins de longue durée, soins intensifs, santé communautaire, soins ambulatoires, services à domicile, santé au travail, salle d'opération/salle de réveil, soins d'urgence, soins infirmiers dans plusieurs domaines cliniques, oncologie, réadaptation, santé publique, soins palliatifs (sauf les IA), télésanté (sauf les IAA) et autres soins directs.*

Administration comprend : *services infirmiers, formation en soins infirmiers et autre service administratif.*

Formation comprend : *enseignement aux étudiants, enseignement aux employés, enseignement aux patients/clients et autre formation.*

Recherche comprend : *recherche en soins infirmiers uniquement et autre recherche.*

Champ d'activité des IPA :

Soins directs comprend : *médecine/chirurgie, pédiatrie, gériatrie/soins de longue durée, services d'urgence ou d'intervention en cas de crise, santé au travail, oncologie, réadaptation, soins palliatifs, services aux enfants et aux adolescents, développement/habilitation/déficiences, services de toxicomanie, soins de courte durée, psychiatrie légale et autres soins directs.*

Administration comprend : *services infirmiers psychiatriques, formation en soins infirmiers psychiatriques et autre service administratif.*

Formation et recherche comprennent : *enseignement aux étudiants, enseignement aux employés, enseignement aux patients/clients, autre formation, recherche en soins infirmiers psychiatriques uniquement et autre recherche.*

Poste des IA :

Infirmière de chevet comprend : *infirmière autorisée de chevet ou en santé communautaire.*

Gestionnaire comprend : *directrice des services de soins infirmiers ou directrice générale, directrice ou directrice adjointe et gestionnaire ou gestionnaire adjointe.*

Autre poste comprend : *instructrice, professeure ou éducatrice, chercheuse, conseillère, clinicienne spécialisée, infirmière sage-femme, infirmière praticienne et autre.*

Poste des IAA :

Infirmière de chevet comprend : *infirmière auxiliaire autorisée de chevet ou infirmière auxiliaire en santé communautaire.*

Gestionnaire comprend : *coordonnatrice ou gestionnaire des soins.*

Autre poste comprend : *instructrice, professeure ou éducatrice, infirmière auxiliaire autorisée spécialisée et autre.*

Poste des IPA :

Infirmière de chevet comprend : *infirmière psychiatrique de chevet ou infirmière psychiatrique en santé communautaire.*

Gestionnaire comprend : *directrice des services de soins infirmiers ou directrice générale, directrice ou directrice adjointe et gestionnaire ou gestionnaire adjointe.*

Autre poste comprend : *instructrice, professeure ou éducatrice, conseillère, clinicienne spécialisée et autre.*

Sources

Base de données sur les infirmières et infirmiers, Institut canadien d'information sur la santé.

Statistique Canada. Tableau 109-5325 : Estimations de la population (Recensement de 2006 et données administratives), selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2011) et groupes de régions homologues, annuel (nombre). CANSIM (base de données). <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?id=1095325&retrLang=fra&lang=fra>. Consulté le 30 mai 2012.

Main-d'œuvre infirmière réglementée employée en soins directs par région sanitaire, Colombie-Britannique, 2011

Groupe homologue	Code de la région sanitaire	Région sanitaire	Estimations démographiques	Infirmières autorisées		Infirmières auxiliaires autorisées		Infirmières psychiatriques autorisées		Toutes les infirmières réglementées	
				Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants
D	5911	East Kootenay	80 536	310	385	205	255	9	11	524	651
D	5912	Kootenay/Boundary	79 754	382	479	180	226	16	20	578	725
A	5913	Okanagan	352 948	1 937	549	1 028	291	138	39	3 103	879
A	5914	Thompson/Cariboo	224 230	1 130	504	478	213	87	39	1 695	756
A	5921	Fraser East	286 758	1 301	454	505	176	158	55	1 964	685
J	5922	Fraser North	616 412	3 010	488	942	153	625	101	4 577	743
J	5923	Fraser South	726 525	2 960	407	1 049	144	328	45	4 337	597
J	5931	Richmond	197 631	571	289	196	99	36	18	803	406
G	5932	Vancouver	668 690	5 480	820	949	142	305	46	6 734	1 007
J	5933	North Shore/Coast Garibaldi	287 432	1 177	409	386	134	77	27	1 640	571
A	5941	South Vancouver Island	374 674	2 694	719	798	213	106	28	3 598	960
A	5942	Central Vancouver Island	265 979	1 344	505	681	256	80	30	2 105	791
A	5943	North Vancouver Island	121 337	610	503	237	195	31	26	878	724
H	5951	Northwest	75 606	350	463	147	194	16	21	513	679
H	5952	Northern Interior	144 558	932	645	327	226	26	18	1 285	889
E	5953	Northeast	70 251	219	312	115	164	19	27	353	502
		Colombie-Britannique (total en soins directs)	4 573 321	24 407	534	8 223	180	2 057	45	34 687	758
		Canada (total en soins directs)	34 482 779	231 234	671	81 646	237	4 584	43	317 464	921

Remarques

Les données sur les régions sanitaires que renferme le présent rapport ne comprennent que le personnel infirmier réglementé qui dispense des soins directs aux patients et dont le code postal est situé dans la province ou le territoire d'analyse; les infirmières qui travaillent dans les domaines de l'administration, de la formation ou de la recherche sont exclues des totaux des régions sanitaires. Le taux canadien d'infirmières psychiatriques autorisées (IPA) par 100 000 habitants est calculé selon une estimation de la population des quatre provinces de l'Ouest (le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique).

Sources

Base de données sur les infirmières et infirmiers, Institut canadien d'information sur la santé.

Statistique Canada. Tableau 109-5325 : Estimations de la population (Recensement de 2006 et données administratives), selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2011) et groupes de régions homologues, annuel (nombre). CANSIM (base de données). <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?id=1095325&retrLang=fra&lang=fra>. Consulté le 30 mai 2012.

Statistique Canada. Tableau 4 — Sommaire des groupes homologues et des caractéristiques principales. Page Web. <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-221-x/2012002/regions/hrt4-fra.htm>. Consulté le 28 juin 2012.

Yukon

Points saillants

- La main-d'œuvre infirmière réglementée a connu une croissance de 20,7 % de 2007 à 2011 pour atteindre un total de 460 infirmières réglementées.
- Le nombre d'infirmières réglementées par 100 000 habitants est passé de 1 170 en 2007 à 1 327 en 2011.
- L'âge moyen des infirmières réglementées était de 45,3 ans.
- En 2011, 10,7 % de la main-d'œuvre infirmière réglementée était âgée de 60 ans ou plus, par rapport à 6,6 % en 2007.
- Parmi les 65 diplômées des programmes de soins infirmiers auxiliaires du Yukon travaillant au Canada en 2011, 63,1 % occupaient un emploi dans le territoire. Du reste, 23,1 % occupaient un emploi en Colombie-Britannique, 6,2 % en Saskatchewan et 4,6 % en Ontario.

Profil de la main-d'œuvre infirmière réglementée, Yukon, 2011

	Infirmières autorisées			Infirmières auxiliaires autorisées			Infirmières psychiatriques autorisées			Infirmières réglementées			
	IA	%	Canada %*	IAA	%	Canada %*	IPA	%	Canada %*	Total	%	Canada %*	
Infirmières travaillant en soins infirmiers	384	—	—	76	—	—	—	—	—	460	—	—	
Par 100 000 habitants	1 108	—	—	219	—	—	—	—	—	1 327	—	—	
Sexe													
Homme	3†	†	6,6	†	†	7,7	—	—	—	22,0	42	9,1	7,1
Femme	34†	†	93,4	7†	†	92,3	—	—	—	78,0	418	90,9	92,9
Âge moyen													
Ans	45,0	—	—	46,6	—	—	—	—	—	—	45,3	—	—
Répartition selon l'âge													
Moins de 30 ans	46	12,0	12,1	8	10,5	16,9	—	—	—	8,4	54	11,7	13,2
30 à 34 ans	43	11,2	10,3	6	7,9	11,8	—	—	—	7,5	49	10,7	10,6
35 à 39 ans	52	13,5	10,9	7	9,2	11,9	—	—	—	9,0	59	12,8	11,1
40 à 44 ans	41	10,7	12,2	5	6,6	12,8	—	—	—	12,6	46	10,0	12,3
45 à 49 ans	42	10,9	14,2	14	18,4	13,4	—	—	—	16,4	56	12,2	14,1
50 à 54 ans	65	16,9	14,4	17	22,4	13,6	—	—	—	16,5	82	17,8	14,2
55 à 59 ans	53	13,8	14,0	12	15,8	11,2	—	—	—	13,9	65	14,1	13,3
60 ans ou plus	42	10,9	11,9	7	9,2	8,3	—	—	—	15,6	49	10,7	11,1
Statut d'emploi													
Temps plein	186	48,4	58,6	5†	†	51,1	—	—	—	62,2	23†	†	56,9
Temps partiel	121	31,5	29,2	1†	†	34,8	—	—	—	22,7	13†	†	30,4
Occasionnel	77	20,1	12,1	10	13,5	14,1	—	—	—	15,1	87	19,0	12,6
Inconnu	0	—	—	2	—	—	—	—	—	—	2	—	—
Milieu de travail													
Hôpital	180	47,5	61,6	24	31,6	42,9	—	—	—	45,6	204	44,8	57,0
Santé communautaire	13†	†	13,3	†	†	9,8	—	—	—	25,3	137	30,1	12,7
Centre d'accueil	28	7,4	10,0	48	63,2	39,0	—	—	—	16,1	76	16,7	16,9
Autre milieu de travail	3†	†	15,1	†	†	8,2	—	—	—	13,1	38	8,4	13,5
Champ d'activité													
Soins directs	33†	†	89,0	7†	†	97,6	—	—	—	89,7	409	91,3	91,1
Administration/formation/recherche	3†	†	11,0	†	†	2,4	—	—	—	10,3	39	8,7	8,9
Poste													
Poste de gestion	4†	†	6,9	†	†	1,6	—	—	—	9,5	46	10,1	5,6
Infirmière de chevet/en santé	311	82,1	76,9	72	94,7	91,3	—	—	—	78,7	383	84,2	80,4
Autre poste	2†	†	16,2	†	†	7,1	—	—	—	11,8	26	5,7	14,0
Niveau de formation le plus élevé en sciences infirmières													
Diplôme	151	39,3	57,3	76	100,0	100,0	—	—	—	87,1	227	49,3	67,8
Baccalauréat	219	57,0	38,8	—	—	—	—	—	—	12,5	219	47,6	29,3
Maîtrise/doctorat	14	3,6	3,9	—	—	—	—	—	—	0,4	14	3,0	2,9
Lieu d'obtention du diplôme													
Formées au Canada	356	93,0	91,4	76	100,0	97,5	—	—	—	92,4	432	94,1	92,8
Formées à l'étranger	27	7,0	8,6	0	0,0	2,5	—	—	—	7,6	27	5,9	7,2

(suite à la page suivante)

Remarques

* Le nombre d'infirmières réglementées au Canada comprend les infirmières autorisées (270 724), les infirmières auxiliaires autorisées (84 587) et les infirmières psychiatriques autorisées (5 261).

† Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur le respect de la vie privée; le chiffre se situe entre 0 et 9.

— Données sans objet ou non existantes.

Les infirmières classées dans la catégorie *Travaille — statut inconnu* sont exclues de la répartition en pourcentage.

Les infirmières psychiatriques autorisées (IPA) sont réglementées en tant que profession distincte au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Milieu de travail des **IA** et des **IAA** :

Hôpital comprend : *hôpital (soins généraux, maternité, pédiatrie, psychiatrie), centre de santé mentale et centre de réadaptation ou de convalescence.*

Santé communautaire comprend : *centre de santé communautaire, agence de services à domicile, postes infirmiers (régions éloignées ou cliniques) et unité ou département de santé publique.*

Centre d'accueil/SLD comprend : *centre d'accueil ou établissement de soins de longue durée.*

Autre milieu de travail comprend : *entreprise commerciale ou industrie ou bureau de la santé au travail, agence privée de soins infirmiers ou service privé, emploi autonome, cabinet de médecin ou unité de soins à la famille, établissement de formation, association ou gouvernement et autre.*

Champ d'activité des **IA** et des **IAA** :

Soins directs comprend : *médecine/chirurgie, psychiatrie/santé mentale, pédiatrie, maternité/soins périnataux, gériatrie/soins de longue durée, soins intensifs, santé communautaire, soins ambulatoires, services à domicile, santé au travail, salle d'opération/salle de réveil, soins d'urgence, soins infirmiers dans plusieurs domaines cliniques, oncologie, réadaptation, santé publique, soins palliatifs (sauf les IA), télésanté (sauf les IAA) et autres soins directs.*

Administration comprend : *services infirmiers, formation en soins infirmiers et autre service administratif.*

Formation comprend : *enseignement aux étudiants, enseignement aux employés, enseignement aux patients/clients et autre formation.*

Recherche comprend : *recherche en soins infirmiers uniquement et autre recherche.*

Poste des **IA** :

Infirmière de chevet comprend : *infirmière autorisée de chevet ou en santé communautaire.*

Gestionnaire comprend : *directrice des services de soins infirmiers ou directrice générale, directrice ou directrice adjointe et gestionnaire ou gestionnaire adjointe.*

Autre poste comprend : *instructrice, professeure ou éducatrice, chercheuse, conseillère, clinicienne spécialisée, infirmière sage-femme, infirmière praticienne et autre.*

Poste des **IAA** :

Infirmière de chevet comprend : *infirmière auxiliaire autorisée de chevet ou infirmière auxiliaire en santé communautaire.*

Gestionnaire comprend : *coordonnatrice ou gestionnaire des soins.*

Autre poste comprend : *instructrice, professeure ou éducatrice, infirmière auxiliaire autorisée spécialisée et autre.*

Sources

Base de données sur les infirmières et infirmiers, Institut canadien d'information sur la santé.

Statistique Canada. Tableau 109-5325 : Estimations de la population (Recensement de 2006 et données administratives), selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2011) et groupes de régions homologues, annuel (nombre). CANSIM (base de données). <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?id=1095325&retrLang=fra&lang=fra>. Consulté le 30 mai 2012.

Main-d'œuvre infirmière réglementée employée en soins directs par région sanitaire, Yukon, 2011

Groupe homologue	Code de la région sanitaire	Région sanitaire	Estimations démographiques	Infirmières autorisées		Infirmières auxiliaires autorisées		Infirmières psychiatriques autorisées		Toutes les infirmières réglementées	
				Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants
E	6001	Yukon	34 666	33†	96†	7†	21†	—	—	408	1 177
		Yukon (total en soins directs)	34 666	33†	96†	7†	21†	—	—	408	1 177
		Canada (total en soins directs)	34 482 779	231 234	671	81 646	237	4 584	43	317 464	921

Remarques

† Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur le respect de la vie privée; le chiffre se situe entre 0 et 9.

— Données sans objet ou non existantes.

Les données sur les régions sanitaires que renferme le présent rapport ne comprennent que le personnel infirmier réglementé qui dispense des soins directs aux patients et dont le code postal est situé dans la province ou le territoire d'analyse; les infirmières qui travaillent dans les domaines de l'administration, de la formation ou de la recherche sont exclues des totaux des régions sanitaires. Les infirmières psychiatriques autorisées (IPA) sont réglementées en tant que profession distincte au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Sources

Base de données sur les infirmières et infirmiers, Institut canadien d'information sur la santé.

Statistique Canada. Tableau 109-5325 : Estimations de la population (Recensement de 2006 et données administratives), selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2011) et groupes de régions homologues, annuel (nombre). CANSIM (base de données). <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?id=1095325&retrLang=fra&lang=fra>. Consulté le 30 mai 2012.

Statistique Canada. Tableau 4 — Sommaire des groupes homologues et des caractéristiques principales. Page Web.

<http://www.statcan.gc.ca/pub/82-221-x/2012002/regions/hrt4-fra.htm>. Consulté le 28 juin 2012.

Territoires du Nord-Ouest et Nunavut

Points saillants

- La main-d'œuvre infirmière réglementée a connu une croissance de 3 % de 2007 à 2011 pour atteindre un total de 1 170 infirmières réglementées.
- Le nombre d'infirmières réglementées par 100 000 habitants est passé de 1 518 en 2007 à 1 520 en 2011.
- L'âge moyen des infirmières réglementées était de 45,4 ans.
- En 2011, 13,6 % de la main-d'œuvre infirmière réglementée était âgée de 60 ans ou plus, par rapport à 10,6 % en 2007.
- En 2011, 41,8 % des infirmières réglementées travaillaient dans un milieu de santé communautaire, tandis que la moyenne canadienne était de 12,7 %.
- Parmi les 234 diplômées des programmes de soins infirmiers des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut travaillant au Canada en 2011, 65 % occupaient un emploi dans les territoires. Du reste, 12,4 % occupaient un emploi en Alberta, 4,7 % en Ontario et 4,7 % en Nouvelle-Écosse.

Profil de la main-d'œuvre infirmière réglementée, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut, 2011

		Infirmières autorisées			Infirmières auxiliaires autorisées			Infirmières psychiatriques autorisées			Infirmières réglementées		
		IA	%	Canada %*	IAA	%	Canada %*	IPA	%	Canada %*	Total	%	Canada %*
Infirmières travaillant en soins infirmiers		1 078	—	—	92	—	—	—	—	—	1 170	—	—
Par 100 000 habitants		1 400	—	—	211	—	—	—	—	—	1 520	—	—
Sexe	Homme	11†	†	6,6	1†	†	7,7	—	—	22,0	129	11,0	7,1
	Femme	96†	†	93,4	7†	†	92,3	—	—	78,0	1 041	89,0	92,9
Âge moyen	Ans	45,3	—	—	46,7	—	—	—	—	—	45,4	—	—
Répartition selon l'âge	Moins de 30 ans	131	12,2	12,1	10	10,9	16,9	—	—	8,4	141	12,1	13,2
	30 à 34 ans	144	13,4	10,3	7	7,6	11,8	—	—	7,5	151	12,9	10,6
	35 à 39 ans	124	11,5	10,9	10	10,9	11,9	—	—	9,0	134	11,5	11,1
	40 à 44 ans	106	9,8	12,2	9	9,8	12,8	—	—	12,6	115	9,8	12,3
	45 à 49 ans	143	13,3	14,2	11	12,0	13,4	—	—	16,4	154	13,2	14,1
	50 à 54 ans	132	12,2	14,4	17	18,5	13,6	—	—	16,5	149	12,7	14,2
	55 à 59 ans	148	13,7	14,0	19	20,7	11,2	—	—	13,9	167	14,3	13,3
60 ans ou plus	150	13,9	11,9	9	9,8	8,3	—	—	15,6	159	13,6	11,1	
Statut d'emploi	Temps plein	659	61,1	58,6	7†	†	51,1	—	—	62,2	73†	†	56,9
	Temps partiel	0	0,0	29,2	†	†	34,8	—	—	22,7	†	†	30,4
	Occasionnel	419	38,9	12,1	11	12,0	14,1	—	—	15,1	430	36,8	12,6
	Inconnu	0	—	—	0	—	—	—	—	—	0	—	—
Milieu de travail	Hôpital	392	36,7	61,6	43	46,7	42,9	—	—	45,6	435	37,5	57,0
	Santé communautaire	484	45,4	13,3	0	0,0	9,8	—	—	25,3	484	41,8	12,7
	Centre d'accueil	19	1,8	10,0	27	29,3	39,0	—	—	16,1	46	4,0	16,9
	Autre milieu de travail	172	16,1	15,1	22	23,9	8,2	—	—	13,1	194	16,7	13,5
Champ d'activité	Soins directs	966	91,3	89,0	92	100,0	97,6	—	—	89,7	1 058	92,0	91,1
	Administration/formation/recherche	92	8,7	11,0	0	0,0	2,4	—	—	10,3	92	8,0	8,9
Poste	Poste de gestion	126	11,9	6,9	0	0,0	1,6	—	—	9,5	126	11,0	5,6
	Infirmière de chevet/en santé	778	73,5	76,9	83	90,2	91,3	—	—	78,7	861	74,9	80,4
	Autre poste	154	14,6	16,2	9	9,8	7,1	—	—	11,8	163	14,2	14,0
Niveau de formation le plus élevé en sciences infirmières	Diplôme	516	47,9	57,3	92	100,0	100,0	—	—	87,1	608	52,0	67,8
	Baccalauréat	506	46,9	38,8	—	—	—	—	—	12,5	506	43,2	29,3
	Maîtrise/doctorat	56	5,2	3,9	—	—	—	—	—	0,4	56	4,8	2,9
Lieu d'obtention du diplôme	Formées au Canada	995	92,5	91,4	92	100,0	97,5	—	—	92,4	1 087	93,1	92,8
	Formées à l'étranger	81	7,5	8,6	0	0,0	2,5	—	—	7,6	81	6,9	7,2

(suite à la page suivante)

Remarques

* Le nombre d'infirmières réglementées au Canada comprend les infirmières autorisées (270 724), les infirmières auxiliaires autorisées (84 587) et les infirmières psychiatriques autorisées (5 261).

† Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur le respect de la vie privée; le chiffre se situe entre 0 et 9.

— Données sans objet ou non existantes.

Les infirmières classées dans la catégorie *Travaille — statut inconnu* sont exclues de la répartition en pourcentage.

Les infirmières psychiatriques autorisées (IPA) sont réglementées en tant que profession distincte au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Milieu de travail des IA et des IAA :

Hôpital comprend : *hôpital (soins généraux, maternité, pédiatrie, psychiatrie), centre de santé mentale et centre de réadaptation ou de convalescence.*

Santé communautaire comprend : *centre de santé communautaire, agence de services à domicile, postes infirmiers (régions éloignées ou cliniques) et unité ou département de santé publique.*

Centre d'accueil/SLD comprend : *centre d'accueil ou établissement de soins de longue durée.*

Autre milieu de travail comprend : *entreprise commerciale ou industrie ou bureau de la santé au travail, agence privée de soins infirmiers ou service privé, emploi autonome, cabinet de médecin ou unité de soins à la famille, établissement de formation, association ou gouvernement et autre.*

Champ d'activité des IA et des IAA :

Soins directs comprend : *médecine/chirurgie, psychiatrie/santé mentale, pédiatrie, maternité/soins périnataux, gériatrie/soins de longue durée, soins intensifs, santé communautaire, soins ambulatoires, services à domicile, santé au travail, salle d'opération/salle de réveil, soins d'urgence, soins infirmiers dans plusieurs domaines cliniques, oncologie, réadaptation, santé publique, soins palliatifs (sauf les IA), télésanté (sauf les IAA) et autres soins directs.*

Administration comprend : *services infirmiers, formation en soins infirmiers et autre service administratif.*

Formation comprend : *enseignement aux étudiants, enseignement aux employés, enseignement aux patients/clients et autre formation.*

Recherche comprend : *recherche en soins infirmiers uniquement et autre recherche.*

Poste des IA :

Infirmière de chevet comprend : *infirmière autorisée de chevet ou en santé communautaire.*

Gestionnaire comprend : *directrice des services de soins infirmiers ou directrice générale, directrice ou directrice adjointe et gestionnaire ou gestionnaire adjointe.*

Autre poste comprend : *instructrice, professeure ou éducatrice, chercheuse, conseillère, clinicienne spécialisée, infirmière sage-femme, infirmière praticienne et autre.*

Poste des IAA :

Infirmière de chevet comprend : *infirmière auxiliaire autorisée de chevet ou infirmière auxiliaire en santé communautaire.*

Gestionnaire comprend : *coordonnatrice ou gestionnaire des soins.*

Autre poste comprend : *instructrice, professeure ou éducatrice, infirmière auxiliaire autorisée spécialisée et autre.*

Sources

Base de données sur les infirmières et infirmiers, Institut canadien d'information sur la santé.

Statistique Canada. Tableau 109-5325 : Estimations de la population (Recensement de 2006 et données administratives), selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2011) et groupes de régions homologues, annuel (nombre). CANSIM (base de données). <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?id=1095325&retrLang=fra&lang=fra>. Consulté le 30 mai 2012.

Main-d'œuvre infirmière réglementée employée en soins directs par région sanitaire, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut, 2011

Groupe homologue	Code de la région sanitaire	Région sanitaire	Estimations démographiques	Infirmières autorisées		Infirmières auxiliaires autorisées		Infirmières psychiatriques autorisées		Toutes les infirmières réglementées	
				Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants	Nombre en soins directs	Taux par 100 000 habitants
E	6101	Territoires du Nord-Ouest	43 675	531	1 216	92	211	—	—	623	1 426
F	6201	Nunavut	33 322	327	981	0	0	—	—	327	981
		Territoires (total en soins directs)	76 997	858	1 114	92	119	—	—	950	1 234
		Canada (total en soins directs)	34 482 779	231 234	671	81 646	237	4 584	43	317 464	921

Remarques

— Données sans objet ou non existantes.

Les données sur les régions sanitaires que renferme le présent rapport ne comprennent que le personnel infirmier réglementé qui dispense des soins directs aux patients et dont le code postal est situé dans la province ou le territoire d'analyse; les infirmières qui travaillent dans les domaines de l'administration, de la formation ou de la recherche sont exclues des totaux des régions sanitaires. La main-d'œuvre des territoires pourrait être sous-représentée en raison du nombre d'infirmières qui effectuent un travail de relève à court terme et qui n'ont peut-être pas été cernées au moyen de la méthodologie utilisée pour créer les données sur les régions sanitaires. L'ICIS présente les données sur les régions sanitaires des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut conjointement plutôt que séparément en raison de limites relatives à la production de rapports. En réalité, les Territoires du Nord-Ouest comportent huit régions sanitaires et le Nunavut en compte trois.

Les infirmières psychiatriques autorisées (IPA) sont réglementées en tant que profession distincte au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Sources

Base de données sur les infirmières et infirmiers, Institut canadien d'information sur la santé.

Statistique Canada. Tableau 109-5325 : Estimations de la population (Recensement de 2006 et données administratives), selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2011) et groupes de régions homologues, annuel (nombre). CANSIM (base de données). <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?id=1095325&retrLang=fra&lang=fra>. Consulté le 30 mai 2012.

Statistique Canada. Tableau 4 — Sommaire des groupes homologues et des caractéristiques principales. Page Web. <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-221-x/2012002/regions/hrt4-fra.htm>. Consulté le 28 juin 2012.

Notes méthodologiques

La présente section éclaire sur les forces et les limites des données sur le personnel infirmier qui figurent dans le rapport de même que sur les façons dont ces données peuvent être utilisées et analysées efficacement. L'information présentée ici est particulièrement importante lorsque vient le temps d'établir des comparaisons avec d'autres sources de données et de tirer des conclusions concernant les changements au fil du temps.

Qualité des données

L'ICIS adhère à des principes en matière de qualité des données, de respect de la vie privée et de confidentialité. La collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion des données reposent sur l'engagement de l'ICIS de diffuser des données de grande qualité en se conformant aux pratiques de respect de la vie privée. La présente section décrit les méthodologies utilisées afin de maximiser l'exactitude, la comparabilité, l'actualité, la facilité d'utilisation et la pertinence de la Base de données sur les infirmières et infirmiers.

Respect de la vie privée et confidentialité

L'ICIS a adopté des directives afin de régir la publication et la diffusion de toute information sur la santé qui lui est transmise de manière à en préserver la confidentialité et à protéger les renseignements personnels, conformément aux lois provinciales sur la protection de la vie privée.

Collecte des données

Les infirmières qui désirent exercer une profession réglementée en soins infirmiers au Canada doivent s'inscrire chaque année auprès de l'organisme de réglementation de leur province ou territoire en remplissant un formulaire d'inscription. Le formulaire d'inscription rempli appartient à l'organisme de réglementation de la province ou du territoire. En vertu d'une entente conclue avec l'ICIS, chaque organisme de réglementation inclut une série normalisée de questions sur son formulaire d'inscription. Ces questions se rapportent aux caractéristiques démographiques, de formation et d'emploi.

L'ICIS et les organismes de réglementation révisent en profondeur les données soumises en appliquant les principes en matière de qualité des données. Une fois approuvées par les organismes de réglementation et l'ICIS, les données finales sont ajoutées à la Base de données sur les infirmières et infirmiers de l'ICIS aux fins d'analyse et de production de rapports.

Veuillez noter que les statistiques diffusées par l'ICIS peuvent différer de celles déclarées par les organismes de réglementation, même si la source des données (formulaires d'inscription annuelle) est la même. Les différences sont attribuables à la population de référence, à la période de collecte des données, aux éléments exclus des données de l'ICIS ainsi qu'aux méthodes de validation et de traitement de l'ICIS fondées sur les principes en matière de qualité des données.

Population d'intérêt

La population d'intérêt correspond au personnel infirmier réglementé s'étant inscrit et ayant obtenu un permis d'exercice actif dans une province ou un territoire. La population d'intérêt est ensuite raffinée pour n'inclure que les infirmières réglementées qui correspondent à la définition formulée par l'ICIS et les intervenants en soins infirmiers réglementés afin de mieux répondre aux besoins en matière de planification des ressources humaines de la santé et de recherche sur ces groupes à l'échelle pancanadienne. Par conséquent, l'ICIS ne recueille pas de données sur certaines infirmières réglementées, notamment celles qui sont inscrites, mais qui n'exercent pas (lorsque l'organisme provincial ou territorial de réglementation fournit ces données), ni celles qui vivent ou qui travaillent à l'étranger et dont l'autorisation de pratique au Canada n'est plus à jour.

Population de référence et période de collecte

L'ICIS met tout en œuvre pour manipuler les données sur la population de référence de la Base de données sur les infirmières et infirmiers afin qu'elle reflète le plus fidèlement la population d'intérêt. Afin de se conformer aux exigences d'actualité des lignes directrices en matière de qualité des données, l'ICIS n'attend pas la fin de la période d'inscription de 12 mois dans chaque province ou territoire pour recueillir des données. Donc, la population de référence de la Base de données sur les infirmières et infirmiers correspond à toutes les infirmières réglementées qui déclarent être inscrites et actives dans une province ou un territoire au cours des six premiers mois de l'année d'inscription. La détermination des dates de début et de fin de la période d'inscription de 12 mois est à la discrétion de chaque province ou territoire, donc elle varie.

Cette méthode de collecte permet à l'ICIS d'améliorer l'actualité de ses données. Les analyses effectuées chaque année par l'ICIS indiquent que moins de 4 % des infirmières réglementées s'inscrivent après les six premiers mois de la période d'inscription. Ainsi, les tendances présentées par l'ICIS concordent avec les tendances provinciales et territoriales qui comprennent les infirmières inscrites après la période de six mois.

Les définitions suivantes s'appliquent à la population de référence :

Inscriptions de membres inactifs

La population cible est composée des infirmières réglementées qui sont inscrites et qui pratiquent, à l'exclusion de celles qui ne pratiquent pas. À l'heure actuelle, seuls le Québec et l'Ontario n'offrent pas aux IA et aux IAA (dans le cas de l'Ontario) le choix de préciser si elles sont en exercice ou non; les IAA de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et des Territoires du Nord-Ouest ne disposent que d'un seul type d'inscription. Bien qu'il ne s'agisse pas en principe d'une source de surdénombrement (les personnes inscrites dans ces provinces étant toutes considérées comme des membres en exercice), il en résulte que certains champs de données compteront une plus grande proportion de valeurs *non précisé*.

Nouvelles inscriptions

La Nouvelle-Écosse et l'Ontario ne soumettent pas de données sur les IA nouvellement inscrites, tandis que l'Ontario et l'Île-du-Prince-Édouard ne présentent aucune donnée sur les nouvelles inscriptions chez les IAA, qu'il s'agisse d'infirmières récemment diplômées ou de nouvelles arrivantes dans ces provinces. Puisque de nombreuses nouvelles infirmières inscrites sont aussi des infirmières actives et en exercice, il y a sous-dénombrement.

Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest présentent des données sur certaines nouvelles inscriptions d'IAA; ces deux territoires ne soumettent pas de données sur les IAA nouvellement inscrites originaires d'autres pays. Puisque de nombreuses nouvelles infirmières inscrites sont aussi des IAA actives et en exercice, il y a sous-dénombrement.

Les quatre provinces qui soumettent des données sur les IPA incluent les nouvelles inscriptions, qu'il s'agisse de récentes diplômées ou de nouvelles arrivantes dans la province. Cependant, le formulaire d'inscription initiale de ces provinces ne contient pas toujours des questions portant sur l'emploi. Cette situation peut donc entraîner un certain sous-dénombrement ou un nombre élevé de non-réponses.

Infirmières en congé

La population cible exclut toute infirmière réglementée qui n'exerce pas au moment de l'inscription. Cette situation crée une certaine confusion en ce qui concerne les infirmières réglementées en congé (p. ex. en congé parental, de formation, d'invalidité de courte durée), car elles peuvent retourner travailler ou non au cours de la période d'inscription. Ainsi, elles peuvent s'inscrire en tant qu'infirmières exerçant (si elles en ont le choix), même si, dans les faits, elles n'exercent pas au moment de leur inscription.

Par conséquent, il est présumé que les infirmières réglementées en congé temporaire indiquent être en exercice, fournissent des renseignements complets sur leur emploi (si possible) et comptent réintégrer ce poste à la fin du congé temporaire. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une source de surdénombrement, il faut tenir compte du fait que certaines infirmières réglementées n'exercent pas pendant toute l'année d'inscription.

Non-réponse

Le tableau 1 présente les non-réponses, soit le pourcentage de *non précisé* pour chaque élément de données. Seules les réponses des infirmières réglementées dans la main-d'œuvre sont incluses dans le rapport.

Enregistrements en double

Il faut repérer les enregistrements doubles dans la base de données et les supprimer. Les données peuvent présenter des doublons lorsque les infirmières réglementées s'inscrivent dans plus d'une province ou d'un territoire. Pour chaque enregistrement, on compare l'entité administrative d'inscription et celle d'emploi. En cas de disparité, l'enregistrement est exclu. Lorsque la province ou le territoire d'emploi n'est pas indiqué, on compare l'entité administrative d'inscription et de résidence pour chaque enregistrement. En cas de disparité, l'enregistrement est exclu. Lorsque la province ou le territoire de résidence n'est pas indiqué, la province ou le territoire d'inscription devient par défaut la province ou le territoire d'emploi et l'enregistrement n'est pas exclu.

Il est fréquent que des infirmières réglementées travaillent temporairement dans les territoires et retournent passer une partie de l'année dans leur province de résidence. Dans les cas où il s'agit en fait d'un territoire d'emploi, les doubles ne sont pas exclus, de façon à ce que la main-d'œuvre infirmière du Nord ne soit pas sous-estimée.

Parfois, un compte double ne peut être évité. Par exemple, les infirmières réglementées qui s'inscrivent et qui travaillent dans plus d'une province ou d'un territoire en même temps sont comptées deux fois dans la Base de données sur les infirmières et infirmiers, puisque la province ou le territoire d'emploi correspond à la province ou au territoire d'inscription dans chaque cas.

Pour le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest, les données sur les IA sont présentées sous la forme d'un total combiné tout au long du présent rapport. Les IA travaillant dans ces territoires sont régies par le même organisme de réglementation et, puisque le territoire dans lequel elles travaillaient habituellement n'était pas connu, les données combinées ont été soumises à l'ICIS. Par conséquent, il n'est pas possible de régler la question des doubles entre les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

Définition de la main-d'œuvre

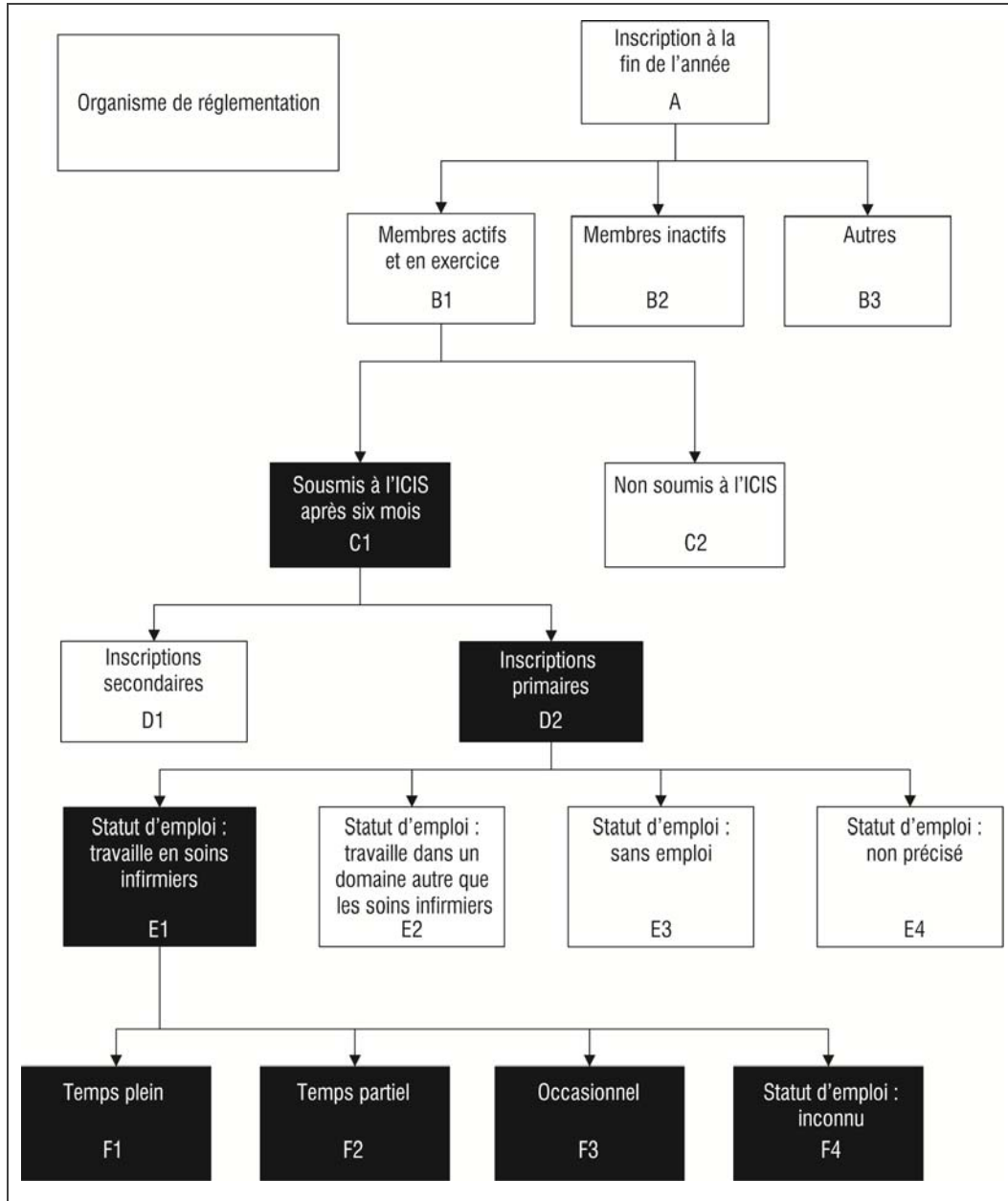
Il est important de souligner la différence entre les termes « Base de données sur les infirmières et infirmiers » et « main-d'œuvre ». La Base de données sur les infirmières et infirmiers contient tous les dossiers de la population de référence, tandis que la main-d'œuvre exclut les infirmières réglementées qui ne travaillent pas en soins infirmiers (voir la figure 1). (Cette exclusion est traitée au moyen de l'indicateur de la situation d'emploi.) Tout au long du présent rapport et d'autres publications de l'ICIS, l'accent est placé sur les infirmières réglementées qui travaillent en soins infirmiers, que l'on désigne par « main-d'œuvre infirmière réglementée ».

Recodification de la situation d'emploi

Les infirmières réglementées qui omettent d'indiquer leur situation d'emploi (à temps plein, à temps partiel ou à titre occasionnel) sur le formulaire d'inscription risquent d'être exclues de la main-d'œuvre. Toutefois, dans les cas où les infirmières n'ont pas précisé leur situation d'emploi, mais ont fourni des renseignements sur leur emploi, l'ICIS consultera l'organisme de réglementation compétent et changera le statut d'emploi pour *travaille en soins infirmiers* —

situation d'emploi inconnue afin que ces enregistrements puissent être inclus dans les données sur la main-d'œuvre. Cette méthodologie a été appliquée à toutes les professions infirmières depuis 2003, à l'exception des infirmières autorisées de la Colombie-Britannique en 2005.

Figure 1 : Suivi des données transmises par l'organisme de réglementation à l'ICIS : la main-d'œuvre infirmière réglementée



Source

Base de données sur les infirmières et infirmiers, Institut canadien d'information sur la santé.

A : TOUTES LES INSCRIPTIONS

Nombre d'inscriptions soumises à un organisme de réglementation en soins infirmiers.

B : TYPES D'INSCRIPTIONS

La case B1 représente le nombre d'inscriptions de membres actifs en exercice reçues par les organismes de réglementation.

La case B2 représente le nombre d'inscriptions de membres inactifs reçues par les organismes de réglementation.

La case B3 représente les autres inscriptions reçues par les organismes de réglementation.

C : ENREGISTREMENTS SOUMIS À L'ICIS

La case C1 représente les inscriptions de membres actifs en exercice soumises au cours des six premiers mois de la période d'inscription.

La case C2 représente le nombre d'inscriptions non soumises à l'ICIS.

D : INSCRIPTIONS PRIMAIRES ET SECONDAIRES

La case D1 représente le nombre d'infirmières réglementées inscrites dans une province ou un territoire autre que celui où elles travaillent. Ces enregistrements ne font pas partie de la population de référence, sauf dans les cas où la province ou le territoire d'inscription ou d'emploi est un territoire.

La case D2 présente le nombre d'infirmières réglementées inscrites dans la province ou le territoire où elles travaillent.

E : STATUT D'EMPLOI

La case E1 représente le nombre d'infirmières réglementées qui ont indiqué *travaille en soins infirmiers* comme statut d'emploi. Elles sont incluses dans la main-d'œuvre.

Les cases E2 à E4 représentent le nombre d'infirmières réglementées qui sont exclues de la main-d'œuvre, car elles n'ont pas déclaré *travailler en soins infirmiers*.

F : SITUATION D'EMPLOI

Les cases F1 à F4 représentent le nombre d'infirmières réglementées incluses dans la main-d'œuvre infirmière. Une infirmière réglementée peut occuper un emploi *à temps plein*, *à temps partiel* ou *à titre occasionnel*, ou sa situation d'emploi peut être *inconnue*.

Les cases noires représentent les infirmières incluses dans la main-d'œuvre, et les cases blanches désignent les infirmières pour lesquelles aucune donnée n'a été soumise ou qui ont été exclues par l'ICIS.

Affectation de la main-d'œuvre infirmière réglementée aux régions sanitaires

Les régions sanitaires sont des régions administratives établies en vertu de la loi par les ministères provinciaux et territoriaux de la Santé. Ces régions administratives représentent des secteurs géographiques relevant des conseils d'administration des hôpitaux ou des autorités sanitaires régionales. Étant des régions administratives provinciales et territoriales, les régions sanitaires sont sujettes à des changements².

Les frontières des régions sanitaires présentées correspondent à celles définies en 2011 (l'année la plus récente accessible auprès de Statistique Canada). Puisqu'en 2011 les Territoires du Nord-Ouest comportaient huit régions sanitaires et le Nunavut en comptait trois, l'analyse des régions sanitaires figurant dans le présent rapport est présentée à l'échelle des territoires par souci de confidentialité.

Les données sur les régions sanitaires ne comprennent que le personnel infirmier réglementé qui dispensait des soins directs aux patients et dont le code postal était situé dans la province ou le territoire d'analyse; les infirmières qui travaillent dans les domaines de l'administration, de la formation ou de la recherche sont exclues des totaux des régions sanitaires. La main-d'œuvre réglementée en soins infirmiers directs se compose de 317 464 personnes, ce qui représente 88 % de l'ensemble de la main-d'œuvre infirmière réglementée.

La main-d'œuvre infirmière réglementée a été affectée aux régions sanitaires au moyen des données sur les codes postaux et du Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) de Statistique Canada. Le code postal de l'employeur (lieu de travail) a été utilisé en premier lieu; si cet élément n'a pas été déclaré ou si la valeur était invalide, le code postal de la résidence à six caractères a été utilisé. La main-d'œuvre des territoires pourrait être sous-représentée en raison du nombre d'infirmières qui effectuent un travail de relève à court terme et qui n'ont peut-être pas été décelées au moyen de cette méthodologie.

Groupes de régions sanitaires homologues

Afin de faciliter la comparaison entre les régions sanitaires, Statistique Canada a mis au point une méthodologie selon laquelle les régions sanitaires qui affichent des caractéristiques socioéconomiques et sociodémographiques semblables sont classées en groupes homologues. Le tableau 2 dresse la liste des groupes homologues de régions sanitaires définis par Statistique Canada.

Tableau 2 : Caractéristiques principales des groupes homologues définis par Statistique Canada

Groupes homologues	Nombre de régions sanitaires	Pourcentage de population	Principales caractéristiques
A	35	34,0 %	Mélange de zones urbaines et rurales d'un océan à l'autre Proportion moyenne d'Autochtones Proportion moyenne d'immigrants
B	8	16,7 %	Principalement des centres urbains à densité de population moyennement forte en Ontario et Alberta Faible proportion d'Autochtones Taux d'emploi très élevé Proportion plus élevée que la moyenne d'immigrants
C	20	10,1 %	Mélange de zones urbaines et rurales peu peuplées dans les provinces de l'Est et le centre du Canada Proportion moyenne d'Autochtones Taux d'emploi moyen Faible proportion d'immigrants
D	17	4,7 %	Principalement des régions rurales, du Québec à la Colombie-Britannique Proportion moyenne d'Autochtones Taux d'emploi élevé
E	6	3,1 %	Principalement des régions rurales et éloignées des provinces de l'Ouest et des Territoires Très forte proportion d'Autochtones Proportion moyenne d'immigrants
F	5	0,4 %	Régions du Nord et régions éloignées Très forte proportion d'Autochtones Taux d'emploi très faible Faible proportion d'immigrants
G	3	15,7 %	Plus grands centres urbains, avec une densité de population moyenne de 4 065 habitants par kilomètre carré Très faible proportion d'Autochtones Taux d'emploi moyen Proportion très élevée d'immigrants
H	10	2,0 %	Zones rurales des régions du Nord d'un océan à l'autre Forte proportion d'Autochtones Faible proportion d'immigrants
I	7	1,7 %	Principalement des régions rurales de l'Est Proportion moyenne d'Autochtones Taux d'emploi faible Proportion très faible d'immigrants
J	6	11,6 %	Principalement des centres urbains en Ontario et en Colombie-Britannique à forte densité de population Faible proportion d'Autochtones Forte proportion d'immigrants

Remarque

Le pourcentage de la population désigne le pourcentage de la population canadienne vivant dans un type précis de groupe homologue.

Sources

Statistique Canada. Tableau 4 — Sommaire des groupes homologues et des caractéristiques principales. Page Web.

<http://www.statcan.gc.ca/pub/82-221-x/2012002/regions/hrt4-fra.htm>. Consulté le 28 juin 2012.

Statistique Canada. Groupes de régions sociosanitaires homologues — guide de l'utilisateur. Page Web.

<http://www.statcan.gc.ca/pub/82-221-x/2012002/regions/hrpg2007-fra.htm>. Consulté le 28 juin 2012.

Nombres d'habitants par région sanitaire en 2011

À l'aide des estimations démographiques de Statistique Canada pour l'année civile 2011, on a calculé les taux par 100 000 habitants visant les IA, les IAA, les IPA ainsi que la main-d'œuvre infirmière réglementée (l'ensemble des trois professions infirmières réglementées) qui dispensaient des soins directs pour chaque région sanitaire.

Les taux n'ont pas été rajustés en fonction des différences au sein de la population qui peuvent modifier l'état de santé, comme l'âge ou le sexe. Bien que les taux rajustés puissent se révéler très utiles pour certains types d'analyses, le présent rapport fait état du nombre réel d'infirmières dispensant des soins directs qui travaillent dans chaque région sanitaire.

Comparabilité des données

L'ICIS tient à souligner que tous les organismes de réglementation se sont montrés extrêmement coopératifs et efficaces en améliorant leurs méthodes de collecte de données et en aidant l'ICIS à mettre au point des méthodologies visant à rehausser la qualité des données. Dans le cadre du processus de soumission des données, les organismes de réglementation ont transmis à l'ICIS les modifications apportées à leurs bases de données afin que le présent rapport en tienne compte. Il est utile de prendre connaissance de ces renseignements au moment d'examiner des tendances et de comparer les provinces et territoires.

Le tableau 3 indique les données sur le type de personnel infirmier que chaque province ou territoire a soumises à l'ICIS en 2011.

Tableau 3 : Données soumises à l'ICIS, par province ou territoire et type d'infirmière, 2011

Type d'infirmière	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nun.
IA (excl. IP)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
IP	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓
IAA	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
IPA							✓	✓	✓	✓			

Remarque

* Les IPA sont réglementées de façon distincte par rapport aux autres professions infirmières dans quatre provinces et un territoire, soit au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta, en Colombie-Britannique et au Yukon.

Source

Base de données sur les infirmières et infirmiers, Institut canadien d'information sur la santé.

Modifications méthodologiques et historiques

Les modifications méthodologiques et historiques apportées aux données compliquent la comparaison des données dans le temps. L'ICIS et les organismes de réglementation s'efforcent d'améliorer continuellement la qualité des données; il est donc nécessaire de tenir compte des renseignements ci-dessous au moment d'établir des comparaisons historiques et de consulter les publications antérieures de l'ICIS. Dans tous les cas, il convient d'user de prudence et de tenir compte des changements méthodologiques et historiques lorsque vient le temps d'établir des comparaisons.

Limites des données

Visitez le site Web de l'ICIS au www.icis.ca pour obtenir une liste complète des éléments de données :

- *Dictionnaire des données et manuel de traitement sur les infirmières et infirmiers autorisés*
- *Dictionnaire des données et manuel de traitement sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés*
- *Dictionnaire des données et manuel de traitement sur les infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés*

Modifications méthodologiques et historiques apportées aux données sur les infirmières autorisées, 2007 à 2011

Infirmière praticienne

Au cours de l'année civile 2008, les données sur les IP depuis l'année de données 2003 ont été versées dans la Base de données sur les infirmières et infirmiers. Une méthodologie uniforme a été appliquée aux enregistrements des IP, y compris la suppression des doubles et la collecte de données après six mois, ce qui a entraîné la modification des totaux d'IP publiés dans les rapports antérieurs.

Tableau 4 : Année de mise en œuvre de la législation sur les infirmières praticiennes, par province ou territoire

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nun.
Première année de la réglementation	1997	2006	2002	2002	2003	1997	2005	2003	2002	2005	RA	2004	2004

Remarques

RA = réglementation en attente.

De 1996 à 2002, les IP de l'Alberta étaient décrites comme des infirmières autorisées fournissant des services supplémentaires. En juin 2002, la réglementation a changé et on les appelle dorénavant IP. Veuillez consulter le College and Association of Registered Nurses of Alberta pour obtenir de plus amples renseignements.

Source

Institut canadien d'information sur la santé.

Emploi

Territoires du Nord-Ouest et Nunavut — Statut d'emploi

La main-d'œuvre infirmière autorisée est composée d'une base d'IA résidentes à temps plein et d'un grand nombre d'employées de relève à court terme venant de partout au Canada. Alors que certaines IA retournent dans cette région chaque année, certaines ne s'y inscriront qu'une seule fois. Ce manque de stabilité au sein de la main-d'œuvre entraîne une variabilité accrue des données.

Les données sur les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut proviennent de la Registered Nurses Association of the Northwest Territories and Nunavut (RNANT/NU). Il est impossible, pour les années de données de 2007 à 2011, de déterminer le nombre d'IA exerçant dans chacun des deux territoires; les données à leur sujet sont donc combinées.

Avant 2008, la RNANT/NU n'a pas soumis de données sur le statut d'emploi à l'ICIS. Ainsi, toutes les IA et les IP travaillant en soins infirmiers dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut se sont vu attribuer le code *Travaille en soins infirmiers — statut inconnu*.

Québec — Milieu de travail

En 2005, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec a fusionné la plupart des hôpitaux publics, des établissements de soins de longue durée et des centres de santé communautaire de la province pour former 95 centres de santé et de services sociaux (CSSS). Depuis ce temps, il est devenu de plus en plus difficile de déterminer avec précision le type d'établissement où travaillent les infirmières. De plus, certaines infirmières travaillent en fait dans les trois types d'établissements. L'ICIS n'a aucune valeur dans son dictionnaire de données qui correspond à ce scénario, ce qui a entraîné une hausse du nombre d'infirmières déclarant *Autre milieu de travail* et, par conséquent, une légère baisse du nombre d'infirmières ayant choisi les valeurs *Hôpital*, *Santé communautaire* et *Centre d'accueil/SLD*.

Ontario — Statut d'emploi

En 2011, l'Ontario a remanié son formulaire de renouvellement et inclus une nouvelle valeur associée à l'élément Statut d'emploi : *en congé*. Cette modification a entraîné une hausse des réponses *non précisé* et une baisse des réponses correspondant aux autres valeurs associées au Statut d'emploi.

Manitoba — Milieu de travail

Selon le College of Registered Nurses of Manitoba (CRNM), pour l'année de données 2009, la diminution de la quantité de réponses *premier employeur* découle du fait que les IA et les IP ont omis d'indiquer leur milieu de travail, ce qui a entraîné une augmentation marquée des réponses *non précisé*.

Alberta — Milieu de travail, Champ d'activité et Poste

Selon le College and Association of Registered Nurses of Alberta (CARNA), les éléments Milieu de travail, Champ d'activité et Poste n'étaient pas des champs obligatoires en 2011 sur les formulaires de demande de permis d'exercice, ce qui a causé une augmentation du nombre de réponses *non précisé* pour cette année.

Formation

Saskatchewan — Lieu d'obtention du diplôme

En 2007 et en 2008, la soumission de données de la Saskatchewan Registered Nurses' Association (SRNA) ne comprenait pas le lieu d'obtention du diplôme des infirmières praticiennes.

Québec — Code postal

Pour toutes les années de données, l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) n'a soumis aucun code postal à l'ICIS pour les éléments Code postal de l'employeur (lieu de travail) et Code postal du lieu de résidence. Les analyses des régions sanitaires et des milieux urbains et ruraux ont été fournies par l'OIIQ.

Modifications méthodologiques et historiques apportées aux données sur les infirmières auxiliaires autorisées, 2007 à 2011

Emploi

Ontario — Statut d'emploi

En 2011, l'Ontario a remanié son formulaire de renouvellement et inclus une nouvelle valeur associée à l'élément Statut d'emploi : *en congé*. Cette modification a entraîné une hausse des réponses *non précisé* et une baisse du nombre de réponses correspondant aux autres valeurs associées au Statut d'emploi.

Manitoba — Statut d'emploi

Pour l'année de données 2011, le College of Licensed Practical Nurses of Manitoba (CLPNM) a migré ses données vers une nouvelle base de données. Après cette migration, le CLPNM a constaté une diminution du nombre de réponses *Travaille à temps partiel* et une hausse du nombre de réponses *Travaille à titre occasionnel*. Bien que le problème ait été résolu pour les prochaines années de données, ces deux classifications ne reflètent pas avec précision le statut d'emploi des IAA du Manitoba en 2011.

Alberta — Milieu de travail

Selon le College of Licensed Practical Nurses of Alberta (CLPNA), l'augmentation des réponses pour la valeur *Centre de santé communautaire* en 2010 découle de la restructuration du système de santé, qui a entraîné la conversion de nombreux hôpitaux en milieu rural en centres de santé communautaire.

Colombie-Britannique — Statut d'emploi

Pour l'année de données 2011, le College of Licensed Practical Nurses of British Columbia (CLPNBC) a continué de mettre l'accent sur l'exactitude et a modifié son formulaire de renouvellement afin d'y inclure les emplois à *temps partiel* et à *titre occasionnel*. Auparavant, ces valeurs étaient combinées.

Formation

Québec — Lieu d'obtention du diplôme

En 2010, l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) a fourni des données complètes sur le lieu d'obtention du diplôme, qui comportaient des valeurs autres que *non précisé* et *Québec*. En 2008 et en 2009, *Québec* était la valeur par défaut pour le lieu d'obtention du diplôme. En 2007, le lieu d'obtention du diplôme pour environ 4 % des IAA du Québec était *non précisé* et pour le reste, *Québec* par défaut.

Colombie-Britannique — Année d'obtention du diplôme

Le College of Licensed Practical Nurses of British Columbia (CLPNBC) reçoit les demandes d'inscription des étudiantes inscrites aux programmes de baccalauréat en sciences infirmières. Si les personnes inscrites respectent les exigences universitaires, elles sont autorisées à travailler à titre d'infirmières auxiliaires autorisées. Puisqu'elles n'ont pas encore obtenu leur baccalauréat en sciences infirmières, il n'y a aucune donnée sur l'année d'obtention du diplôme.

Modifications méthodologiques et historiques apportées aux données sur les infirmières psychiatriques autorisées, 2007 à 2011

Emploi

Manitoba — Statut d'emploi

Pour l'année de données 2011, le College of Registered Psychiatric Nurses of Manitoba (CRPNM) a migré ses données vers une nouvelle base de données. Après la migration, le CRPNM a constaté qu'un volume élevé de données sur le statut d'emploi avaient été converties de façon incorrecte. Il faut donc être prudent lorsqu'on établit des comparaisons avec les données de 2008, 2009 et 2010.

Manitoba — Milieu de travail, Champ d'activité et Poste

Pour les années de données 2009 et 2010, le College of Registered Psychiatric Nurses of Manitoba (CRPNM) a déclaré que les variations relatives au champs Milieu de travail (premier employeur), Champ d'activité et Poste étaient attribuables à une migration vers une nouvelle base de données.

Formation

Manitoba — Autre formation en soins infirmiers psychiatriques

Selon le College of Registered Psychiatric Nurses of Manitoba (CRPNM), la variation des données du champ Autre formation en soins infirmiers psychiatriques découle des changements de codes apportés pour les années de données 2009 et 2010.

Colombie-Britannique — Lieu d'obtention du diplôme

Au cours des années de données 2008, 2009 et 2010, on a constaté une augmentation importante du nombre d'IPA ayant choisi la valeur *non précisé* comme lieu d'obtention du diplôme. Par conséquent, on relève également une diminution du nombre d'IPA ayant sélectionné *Colombie-Britannique*.

Références

1. Association des infirmières et infirmiers du Canada. *Position Statement—The Nurse Practitioner*. http://www.nurseone.ca/docs/NurseOne/CNAPrimaryCareToolkit/PS_Nurse_Practitioner_e.pdf. Consulté le 12 décembre 2012.
2. Statistique Canada, *Health Regions: Boundaries and Correspondence With Census Geography, 2007* (mises à jour). Ottawa, ON : Division de la statistique de la santé; 2009. <http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=82-402-XIE&lang=eng#formatdisp>. Consulté le 9 octobre 2012.

La production du présent rapport est rendue possible grâce à un apport financier de Santé Canada et des gouvernements provinciaux et territoriaux. Les opinions exprimées dans ce rapport ne représentent pas nécessairement celles de Santé Canada ou celles des gouvernements provinciaux et territoriaux.

Tous droits réservés.

Le contenu de cette publication peut être reproduit tel quel, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, uniquement à des fins non commerciales pourvu que l'Institut canadien d'information sur la santé soit clairement identifié comme le titulaire du droit d'auteur. Toute reproduction ou utilisation de cette publication et de son contenu à des fins commerciales requiert l'autorisation écrite préalable de l'Institut canadien d'information sur la santé. La reproduction ou l'utilisation de cette publication ou de son contenu qui sous-entend le consentement de l'Institut canadien d'information sur la santé, ou toute affiliation avec celui-ci, est interdite.

Pour obtenir une autorisation ou des renseignements, veuillez contacter l'ICIS :

Institut canadien d'information sur la santé
495, chemin Richmond, bureau 600
Ottawa (Ontario) K2A 4H6

Téléphone : 613-241-7860
Télécopieur : 613-241-8120
www.icis.ca
droitdauteur@icis.ca

ISBN 978-1-77109-158-9 (PDF)

© 2012 Institut canadien d'information sur la santé

Comment citer ce document :

Institut canadien d'information sur la santé. *Infirmières réglementées : tendances canadiennes, 2007 à 2011*. Ottawa, ON : ICIS; 2012.

This publication is also available in English under the title *Regulated Nurses: Canadian Trends, 2007 to 2011*.

ISBN 978-1-77109-157-2 (PDF)

Parlez-nous

ICIS Ottawa

495, rue Richmond, bureau 600
Ottawa (Ontario) K2A 4H6
Téléphone : 613-241-7860

ICIS Toronto

4110, rue Yonge, bureau 300
Toronto (Ontario) M2P 2B7
Téléphone : 416-481-2002

ICIS Victoria

880, rue Douglas, bureau 600
Victoria (Colombie-Britannique) V8W 2B7
Téléphone : 250-220-4100

ICIS Montréal

1010, rue Sherbrooke Ouest, bureau 300
Montréal (Québec) H3A 2R7
Téléphone : 514-842-2226

ICIS St. John's

140, rue Water, bureau 701
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1C 6H6
Téléphone : 709-576-7006